

**Programme de la surveillance et de lutte contre les
moustiques vecteurs potentiels d'arboviroses**

Charente-Maritime

Rapport annuel d'activités 2025

Direction de l'Environnement et de la Mobilité / service démoustication

Introduction :

Depuis le 26 novembre 2018, le département de la Charente-Maritime est classé au niveau 1 du plan national de lutte contre la dissémination de la dengue et du chikungunya en métropole, selon les critères définis par le ministère de la Santé. Ce classement atteste de l'implantation définitive et irréversible du moustique « tigre » (*Aedes albopictus*) et de sa présence active en tant que vecteur potentiel de ces maladies, dans la région.

En application des arrêtés du 23 juillet 2019, la gestion de la Lutte Anti-Vectorielle (LAV) a été confiée, depuis le 1^{er} janvier 2020, à l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine (ARS NA). Celle-ci délègue la mise en œuvre des actions de LAV à des organismes publics ou privés habilités, dans le cadre de marchés publics.

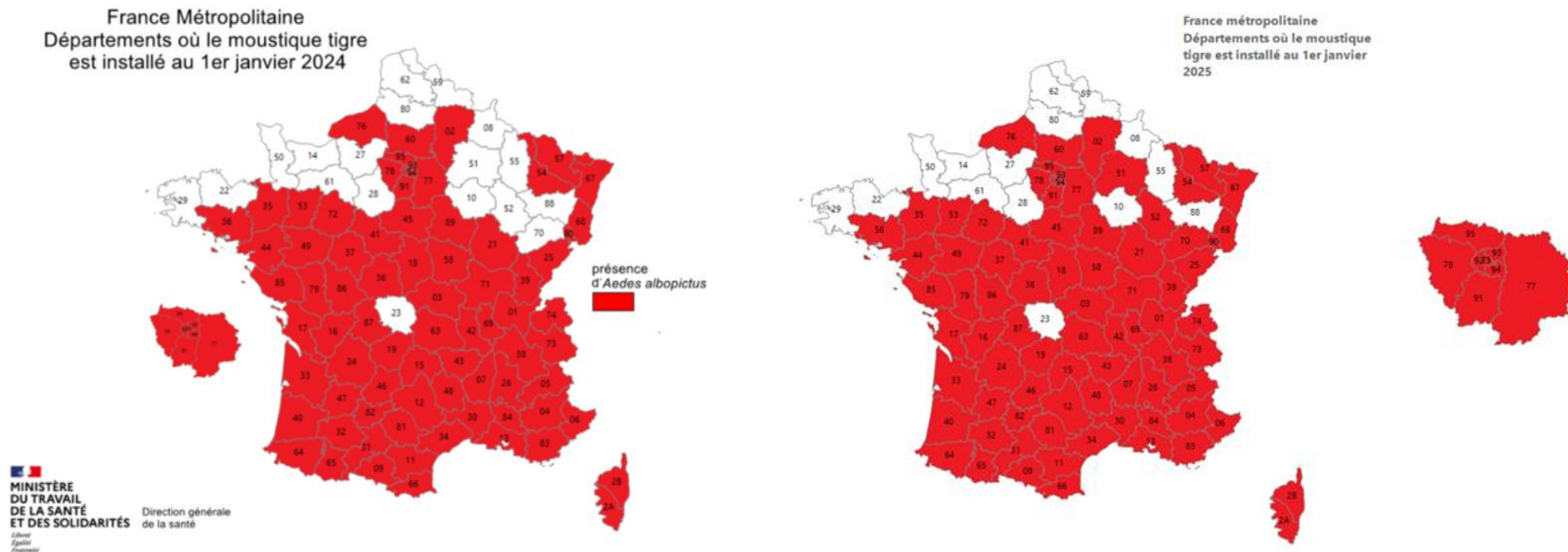
Le Département de la Charente-Maritime a été désigné comme opérateur pour assurer les missions de surveillance et de lutte contre les moustiques vecteurs de maladies dans les départements de la Charente et de la Charente-Maritime, conformément aux termes du Marché LAV ARS NA n°2024M002040, depuis le 8 mai 2024.

Ce rapport présente les activités menées en 2025 par le Service départemental de démoustication de la Charente-Maritime, dans le cadre de ces responsabilités pour le département de la Charente-Maritime.

Les moyens mobilisés (humains et matériels) ont été recensés dans le SILAV (Système d'Information de la Lutte Anti-Vectorielle) et sont détaillés en annexe du rapport.

La synthèse financière (diffusée uniquement au pouvoir adjudicateur de l'ARS Nouvelle Aquitaine) est jointe au présent rapport dans 2 fichiers distincts au format pdf et MS-Excel.

Rappels - Point de la situation nationale :

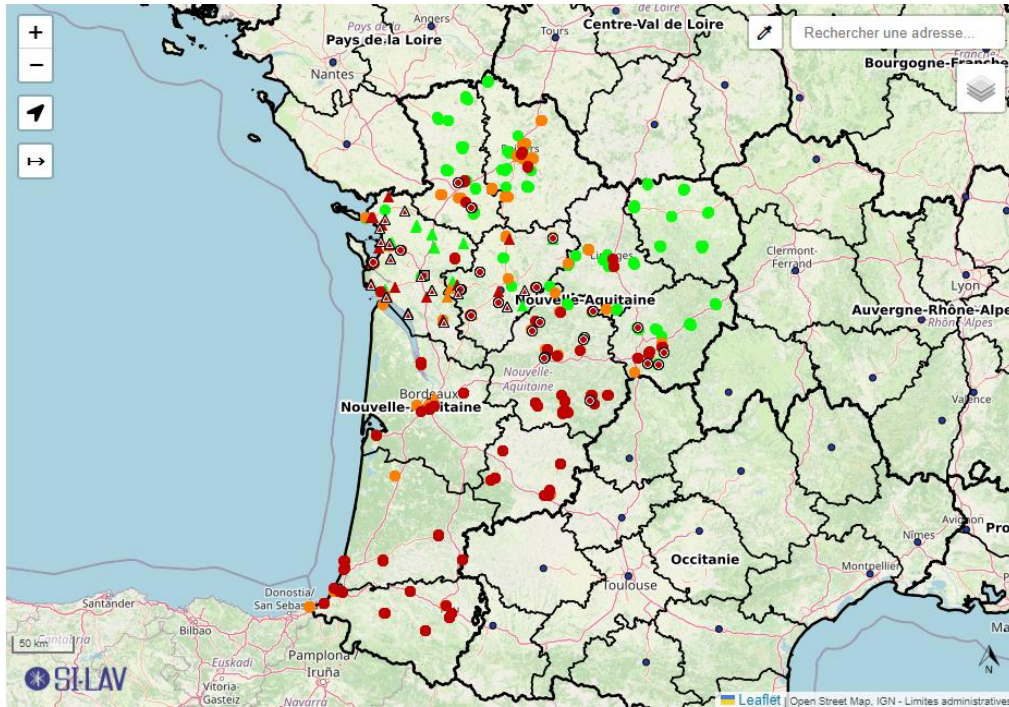


Depuis sa première interception en 1999 sur deux sites de stockage de pneumatiques, situés respectivement dans l'Orne (61) et la Vienne (86), le moustique « tigre » (*Aedes albopictus*), a progressivement colonisé la France métropolitaine. Son implantation définitive et irréversible a été confirmée en 2004 dans les Alpes-Maritimes (06). Depuis lors, ce moustique envahissant n'a cessé d'étendre son aire de répartition, passant de 71 départements en 2022 à 78 en 2023, pour atteindre 81* départements en 2025 (la carte des départements colonisés au 1^{er} janvier 2026 n'est pas encore publiée à la date de rédaction de ce rapport).

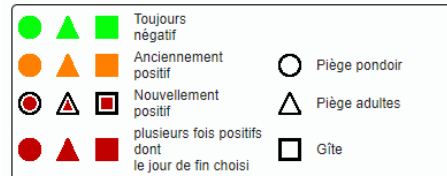
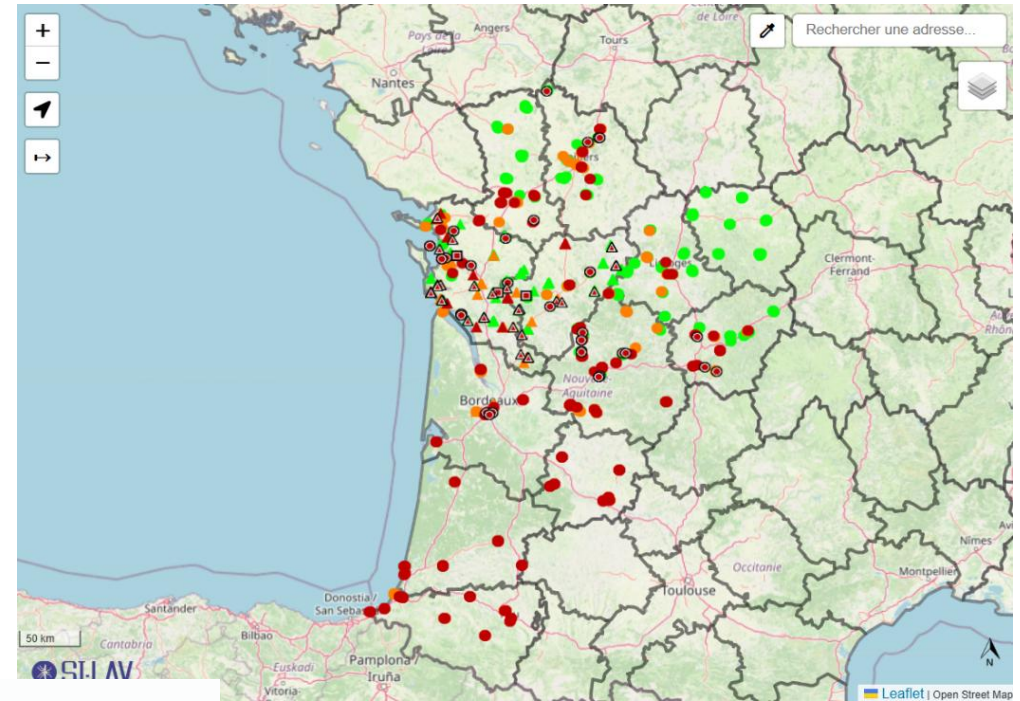
*donnée de la Direction générale de la Santé

Rappels - Point de la situation régionale en Nouvelle-Aquitaine :

Résultats des piégeages pour l'année 2024

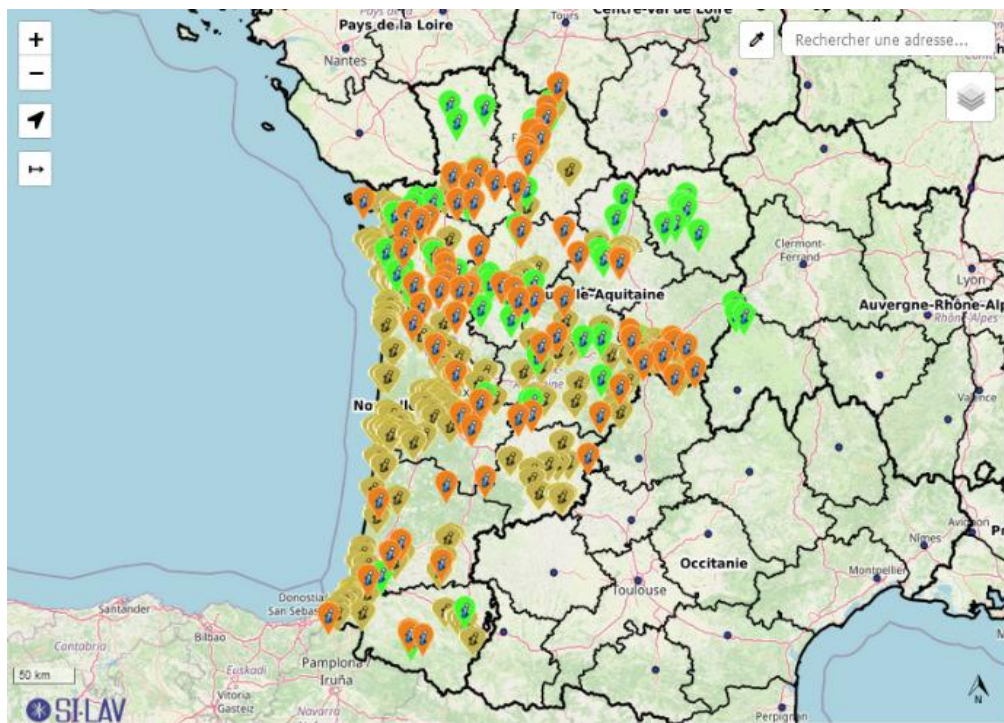


Résultats des piégeages pour l'année 2025

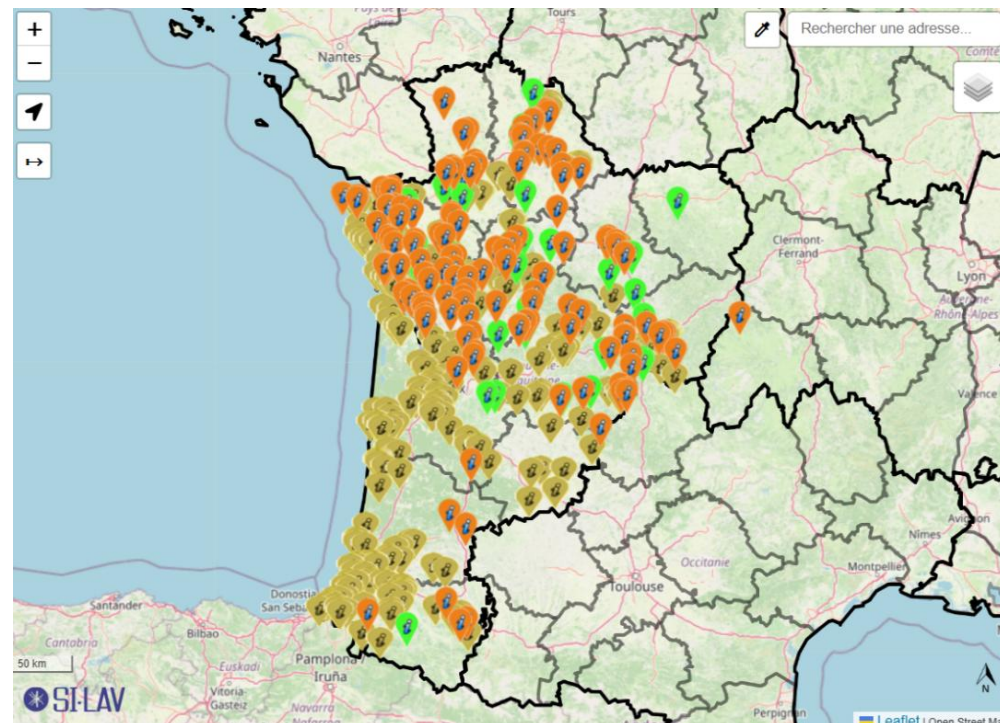


Depuis 2020, le moustique « tigre » (*Aedes albopictus*) colonise 11 des 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine, la Creuse demeure jusqu'à présent « indemne », malgré un signalement « non confirmé » en 2023. Par ailleurs, le moustique « tigre » (*Aedes albopictus*) continue d'étendre son emprise au sein des départements déjà colonisés, avec une augmentation constante du nombre de communes touchées.




Résultats des signalements pour l'année 2024



Résultats des signalements pour l'année 2025



Légende :

-  Demande d'intervention (en cours d'investigation ou absence de moustiques vecteurs)
-  Demande d'intervention (présence de moustiques vecteurs confirmée)
-  Signalement de particulier sans demande d'intervention (commune colonisée)

Le nombre de signalements recensé en 2025 est identique à 2024. Le nombre de communes colonisées continue quant à lui d'augmenter. En 2025, à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine 924 signalements ont été enregistrés, contre 924 en 2024, 1 398 en 2023 et 642 en 2022.

I - Résultats de la surveillance entomologique active par piégeage :**I-1 - dans les communes non-colonisées (code S01) :**

Communes	N° piège SILAV	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Proposition commune colonisée
AIGREFEUILLE-D'AUNIS	2025-17-04	N	16 O	4 O	N					Colonisées de manière définitive et irréversible
	2025-17-05	N	N	N	47 O	-	-	-	-	
	2025-17-06	N	N	N	N					
SAINT-MEDARD-D'AUNIS	2025-17-01	N	N	N	N	PP			N	Non-colonisée
	2025-17-02	N	N	N	N	N	-	-	N	
	2025-17-03	N	N	N	303 O	N			170 œufs	
SAINTE-SOULLE	2025-17-221					Posé le		N		Colonisées de manière définitive et irréversible
	2025-17-222	-	-	-	-	28/08	-	3 O	-	
	2025-17-374							8 O		

Légende : PP : Plaquette perdue / SP : Seau perdu / S : Seau sec / R : Seau renversé

I-2 - Etablissements de santé (code S01) :

Communes	N° piège SILAV	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
LA ROCHELLE	2022-17-pc135	N	N	N	1 femelle	45 femelles		2 femelles	N
	2022-17-pc136	N	N	5 femelles	11 femelles	10 femelles	-	10 femelles	D
	2022-17-pc137	N	N	N	N	1 femelle		27 femelles	1 femelle
SAINTES	2023-17-pc8	N	N	N	N	3 femelles		R	N
	2023-17-pc9	N	N	N	N	N	-	30 femelles	N
	2023-17-pc10	N	N	N	3 femelles	7 femelles		2 femelles	N
ROCHEFORT	2021-17-p138	N	N	N	SP – N	14 femelles		3 femelles	N
	2021-17-pc139	N	N	N	N	N	-	1 femelle	N
	2023-17-pc11	N	N	N	N	N		N	N
ROYAN	2023-17-pc12	N	N	N	SR – N	6 femelles		1 femelle	N
	2023-17-pc13	N	N	12 femelles	22 femelles	9 femelles	-	6 femelles	N
	2023-17-pc14	N	N	1 femelle	N	73 femelles		3 femelles	N
SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE	2023-17-pc15	N	1 femelle	10 femelles	5 femelles	17 femelles		10 femelles	N
	2023-17-pc16	N	3 femelles	18 femelles	10 femelles	N	-	3 femelles	N
	2023-17-pc17	N	N	N	SR - N	59 femelles		5 femelles	N

JONZAC	2023-17-pc5	N	N	N	10 femelles	23 femelles	-	15 femelles	N
	2023-17-pc6	N	N	N	4 femelles	75 femelles		20 femelles	3 femelles
	2023-17-pc7	N	N	N	3 femelles	13 femelles		6 femelles	1 femelle
SAINT-MARTIN-DE-RE	2023-17-pc21	N	N	N	N	5 femelles	-	-	N
	2023-17-pc22	N	N	N	N	5 femelles			N
	2023-17-pc23	N	N	N	N	5 femelles			N
SAINT-JEAN-D'ANGELY	2023-17-pc1	N	N	N	N	N	-	N	N
	2023-17-pc2	N	N	N	N	N		N	N
	2023-17-pc3	N	N	N	N	2 femelles		N	N
VAUX-SUR-MER	2023-17-pc18	N	N	1 femelle	2 femelles	8 femelles	-	N	PP
	2023-17-pc19	N	1 femelle	N	1 femelle	10 femelles		N	N
	2023-17-pc20	N	1 femelle	N	5 femelles	12 femelles		N	N

I-3 - Site de stockage de pneumatique (code S01) :

Communes	N° piège SILAV	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
SAINTE-SOULLE	2018-17-14	N	PP	N	S - N	PP	-	-	N
	2018-17-15	N	PP	N	PP - N	N			N
	2018-17-18	N	N	86 œufs	S - N	PP			PP

I-4 - Points d'entrée au titre du Règlement Sanitaire International (RSI) (code S02 et S04) :

Communes	N° piège SILAV	Site	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
LA ROCHELLE	2016-17-01	Aéroport	N - N	N - N	N - N	S - N	N	-	R	N - N
	2016-17-04		N - N	N - N	N - N	N - N	N		R	N - N
	2019-17-150		N - N	N - PP	N - N	SP - N	N		R	N - PP
LA ROCHELLE	2014-17-01	Port	N - N	N	N - N	N - N	N	-	SP	N - N
	2018-17-16		N - N	N	N - N	N - N	N		R	N - N
	2018-17-20		N - N	N	PP - 17 œufs	N - PP	N		S	PP - N
	2020-17-06		N - N	PP	PP - N	N - PP	N		S	PP - N
	2020-17-07		N - N	N	N - N	N - N	N		S	PP - PP

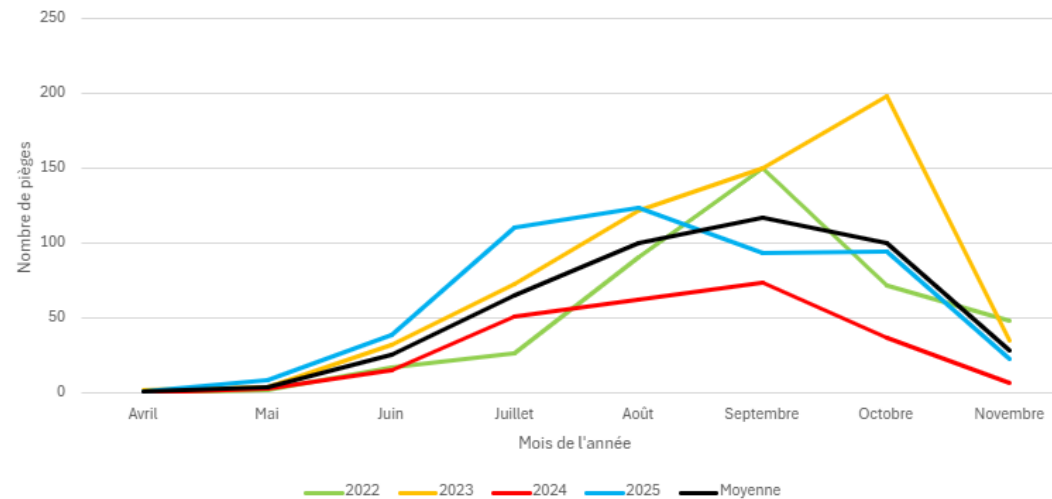
Légende : PP : Plaquelette perdue / SP : Seau perdu / S : Seau sec / R : Seau renversé

L'ensemble du dispositif (47 pièges) a été intégralement relevé dans le cadre du programme de surveillance établi par l'ARS avec un relevé mensuel du mois d'avril jusqu'au mois de novembre. Seuls les pièges pondoirs déployés à l'aéroport et au port de La Rochelle ont été relevés 2 fois par mois. 31 pièges ont été relevés positifs, au moins une fois, pour le moustique « tigre » (*Aedes albopictus*) au cours de la période de surveillance dans le département.

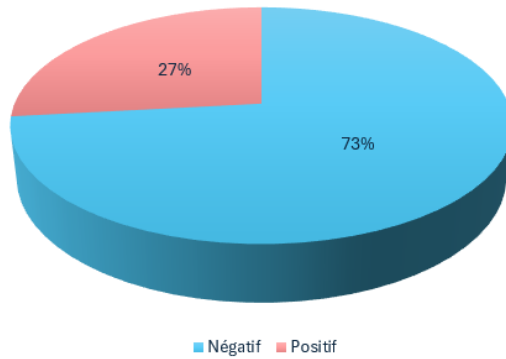
Graphique représentant la répartition des résultats des pièges en pourcentage en fonction du mois et de l'année



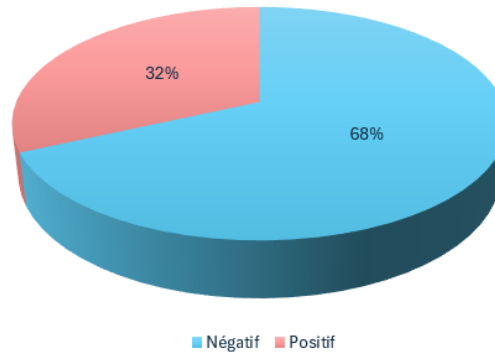
Graphique représentant le nombre de pièges positifs en fonction du mois et de l'année



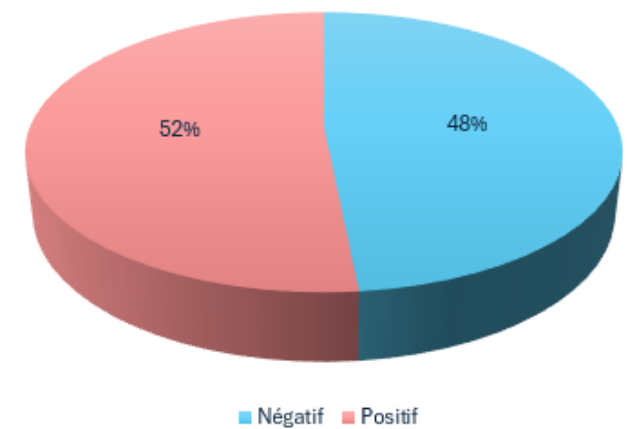
Répartition des résultats 2023



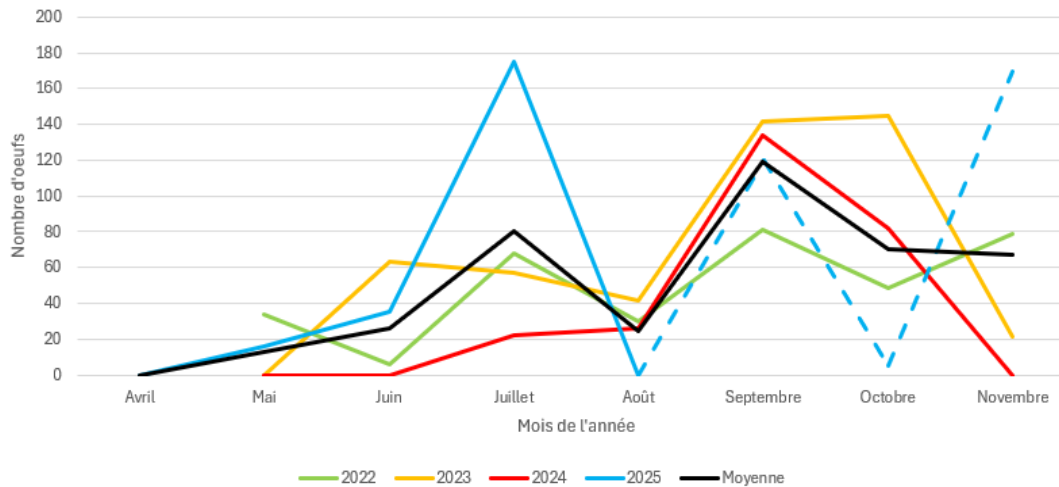
Répartition des résultats 2024



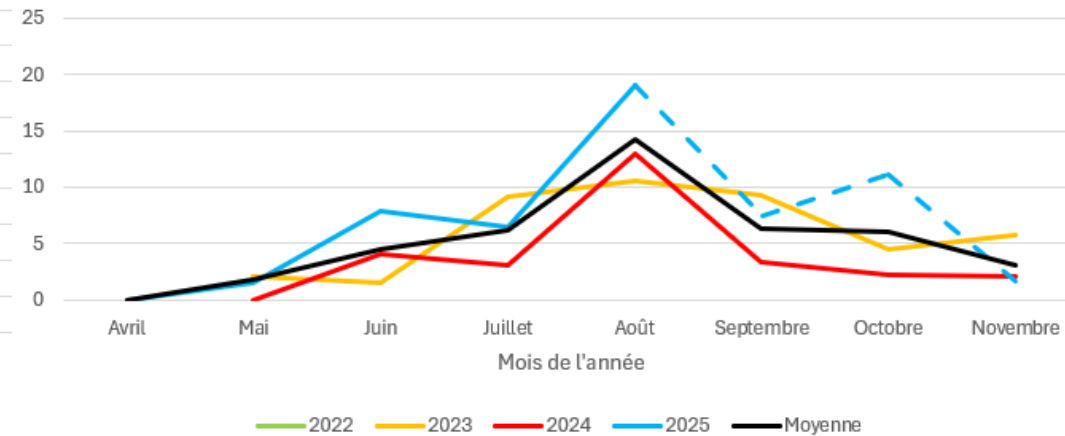
Répartition des résultats 2025



Graphique représentant le nombre d'oeufs moyen capturés par piègeage (type Piège pondoir) en fonction du moi et de l'année)

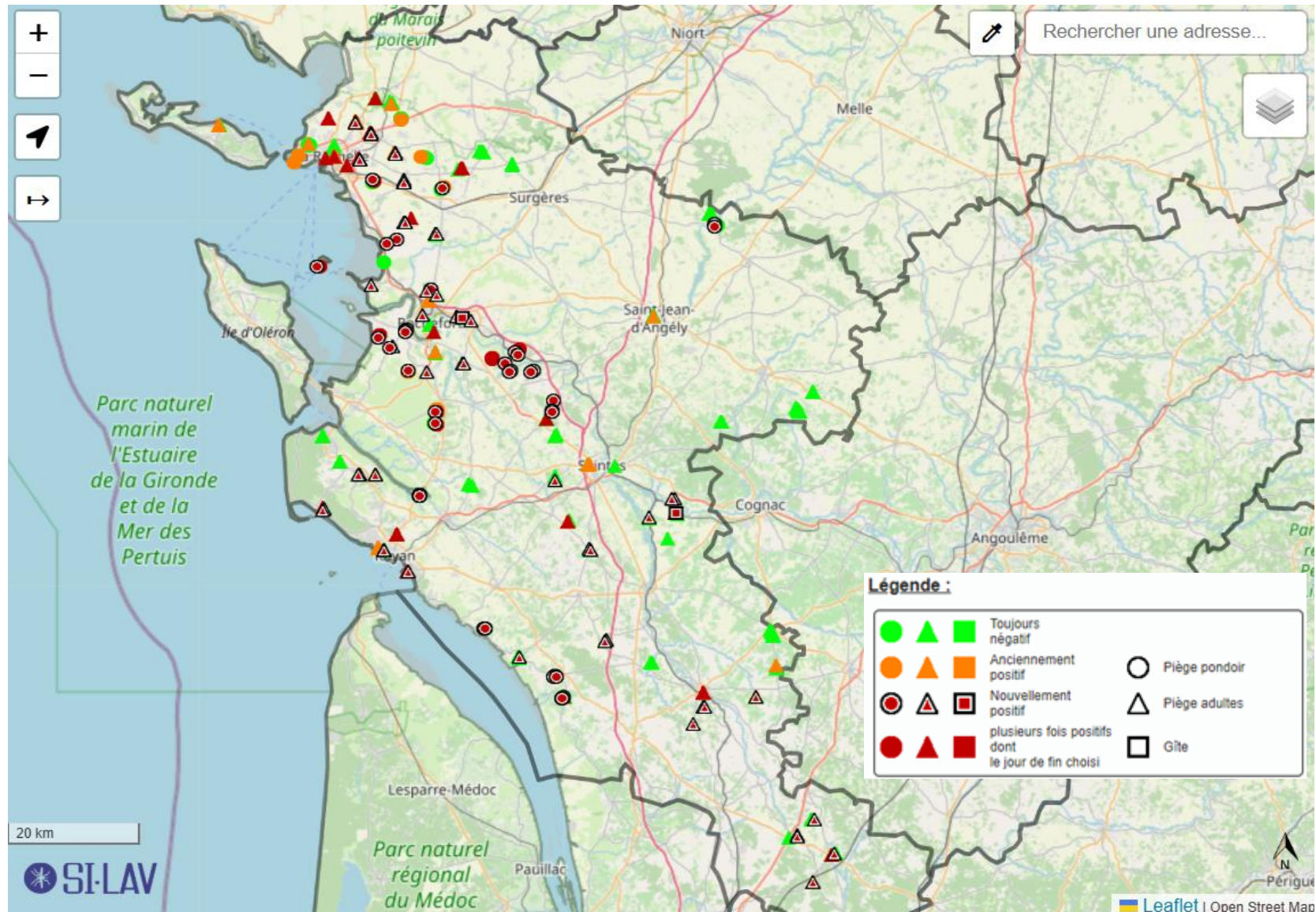


Graphique représentant le nombre d'adultes piégés moyen par piège (type BG-GAT) en fonction du mois et de l'année



D'après ces graphiques, les pics d'activité observés plus tardivement au cours de la saison doivent toutefois être interprétés avec **prudence**. En effet, **la forte activité opérationnelle n'a pas permis d'assurer un relevé optimal des pièges durant la période habituellement la plus intense**, ce qui a conduit à un **décalage apparent de l'activité et à des valeurs élevées observées en fin de saison**, notamment en octobre et novembre. Par **précaution d'interprétation**, la fin de l'année 2025 est en pointillé à la suite d'une extrapolation des résultats.

Résultats de la surveillance des moustiques vecteurs potentiels d'arboviroses Charente-Maritime – 2025



II - Résultats de la surveillance entomologique passive par signalements (Cf. demandes d'intervention SILAV # 06 >> code S05)

Communes	N° de SILAV	Date de la demande d'intervention	Source	Date de clôture	Espèce
SAINT-FORT-SUR-GIRONDE	25-06-03784	18/06/2025	ANSES	25/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
SAINT-FORT-SUR-GIRONDE	25-06-03786	18/06/2025	ANSES	25/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
ILE-D'AIX	25-06-04417	21/06/2025	ANSES	24/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
SOUBISE	25-06-04665	24/06/2025	ANSES	15/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
SOUBISE	25-06-04666	24/06/2025	ANSES	15/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
GEAY	25-06-04668	24/06/2025	ANSES	15/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
SAINT-JEAN-D'ANGLE	25-06-04676	24/06/2025	ANSES	27/08/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
GEAY	25-06-04678	24/06/2025	ANSES	15/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
BEAUGEAY	25-06-04682	24/06/2025	ANSES	23/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
RETAUD	25-06-05651	30/06/2025	ANSES	15/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
RETAUD	25-06-05684	30/06/2025	I-Moustique	01/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
BORDS	25-07-00209	02/07/2025	ANSES	18/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
LE GUA	25-07-00405	03/07/2025	ANSES	25/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
LE GUA	25-07-00419	03/07/2025	ANSES	07/08/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
SAINT-SORNIN	25-07-00416	03/07/2025	ANSES	25/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
SAINT-SORNIN	25-07-00423	03/07/2025	ANSES	07/08/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
LA JARNE	25-07-00424	03/07/2025	ANSES	25/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
SAINT-DIZANT-DU-GUA	25-07-00627	04/07/2025	ANSES	25/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
SAINT-DIZANT-DU-GUA	25-07-00632	04/07/2025	ANSES	25/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
VIRSON	25-07-00633	04/07/2025	ANSES	11/08/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
SOUBISE	25-07-00641	04/07/2025	ANSES	15/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>

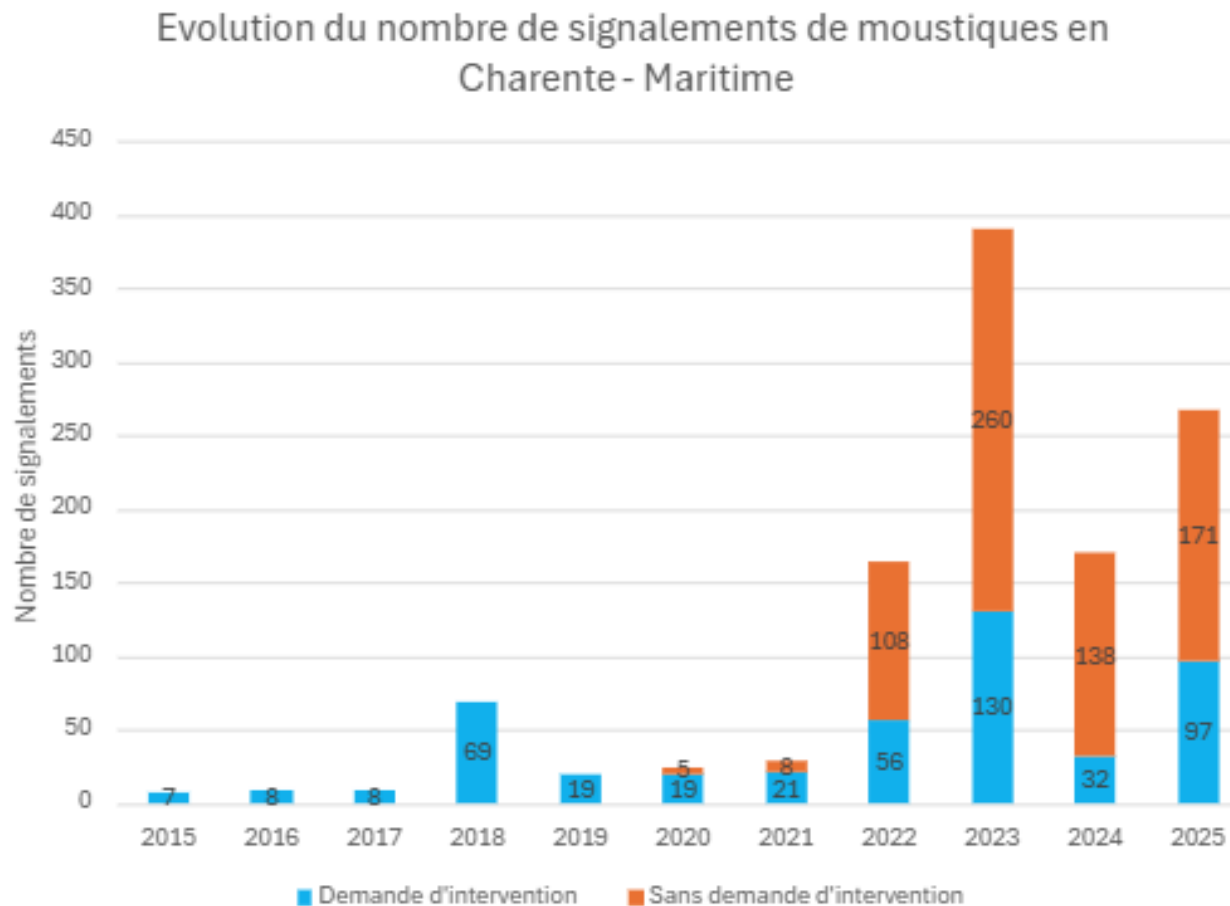
SAINT-DIZANT-DU-GUA	25-07-00645	04/07/2025	ANSES	25/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
BARZAN	25-07-01143	08/07/2025	ANSES	15/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
L'EGUILLE	25-07-01144	08/07/2025	ANSES	15/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
THAIRE	25-07-02124	13/07/2025	ANSES	11/08/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
BREUIL-MAGNE	25-07-02859	18/07/2025	ANSES	23/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
LA VALLEE	25-07-02876	18/07/2025	ANSES	27/08/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
SAINT-FROULT	25-07-02889	18/07/2025	ANSES	27/08/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
ROMEGOUX	25-07-02893	18/07/2025	ANSES	23/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
BORDS	25-07-02917	18/07/2025	ANSES	23/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	25-07-03598	22/07/2025	I-Moustique	09/09/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
SAINT-MARTIN-DE-RE	25-07-03599	22/07/2025	I-Moustique	27/08/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
MORNAC-SUR-SEUDRE	25-07-03754	23/07/2025	ANSES	24/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
FLOIRAC	25-07-03765	23/07/2025	ANSES	07/08/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
ETAULES	25-07-03769	23/07/2025	ANSES	24/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
TALMONT-SUR-GIRONDE	25-07-03793	23/07/2025	ANSES	24/07/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
BRIE-SOUS-ARCHIAC	25-07-03967	23/07/2025	ANSES	07/11/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
MOEZE	25-07-04068	24/07/2025	ANSES	27/08/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
CHAILLEVETTE	25-07-04443	27/07/2025	ANSES	07/08/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
PESSINES	25-07-04701	29/07/2025	ANSES	21/10/2025	<i>Classé sans suite</i>
TERNANT	25-07-04702	29/07/2025	ANSES	29/09/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN	25-07-04706	29/07/2025	ANSES	27/08/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE	25-07-04946	30/07/2025	ANSES	27/08/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
ARS-EN-RE	25-08-00021	01/08/2025	ANSES	13/10/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
LA JARRIE	25-08-00437	04/08/2025	ANSES	11/08/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
SAINT-SIMON-DE-BORDES	25-08-00640	05/08/2025	ANSES	25/08/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>
NIEUL-LES-SAINTE	25-08-00985	07/08/2025	ANSES	29/09/2025	<i>Colonisée de manière définitive et irréversible</i>

CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET	25-08-01003	07/08/2025	ANSES	19/08/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
CHAILLEVETTE	25-08-01299	08/08/2025	ANSES	19/08/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
SOUBISE	25-08-01912	11/08/2025	ANSES	27/08/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
SAINT-SEVERIN-SUR-BOUTONNE	25-08-02106	12/08/2025	ANSES	27/11/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
VILLEDoux	25-08-02148	12/08/2025	ANSES	27/08/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
MOEZE	25-08-02679	14/08/2025	ANSES	27/08/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
BALLON	25-08-02645	14/08/2025	ANSES	13/10/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
DOMPIERRE-SUR-CHARENTE	25-08-03054	15/08/2025	ANSES	08/09/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
SAINT-DIZANT-DU-GUA	25-08-03147	16/08/2025	ANSES	09/09/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
LUSSANT	25-08-03823	19/08/2025	ANSES	29/09/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
SAINT-THOMAS-DE-CONAC	25-08-03898	19/08/2025	ANSES	09/09/2025	Attente échantillon
ARCES	25-08-04120	20/08/2025	ANSES	27/08/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
MARIGNAC	25-08-04127	20/08/2025	ANSES	24/09/2025	Attente échantillon
SABLONCEAUX	25-08-04128	20/08/2025	I-Moustique	07/11/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
YVES	25-08-04181	20/08/2025	I-Moustique	06/10/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
SAINT-MARTIN-DE-RE	25-08-04371	21/08/2025	I-Moustique	27/08/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
AIGREFEUILLE-D'AUNIS	25-08-04466	22/08/2025	ANSES	27/08/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
BURIE	25-08-04527	22/08/2025	ANSES	27/08/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
SAINT-THOMAS-DE-CONAC	25-08-04752	23/08/2025	ANSES	09/09/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP	25-08-04948	25/08/2025	ANSES	29/09/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
BOUHET	25-08-05663	27/08/2025	I-Moustique	07/11/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
SAINT-OUEN-D'AUNIS	25-08-05696	28/08/2025	ANSES	07/11/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
MONTROY	25-09-00410	03/09/2025	ANSES	14/10/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
SAINT-SORNIN-DE-CONAC	25-09-00639	04/09/2025	ANSES	14/10/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
AIGREFEUILLE-D'AUNIS	25-09-01914	08/09/2025	ANSES	09/09/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
SAINT-PALAIS-DE-NEGRIGNAC	25-09-01935	08/09/2025	ANSES	27/11/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible

TESSON	25-09-02100	09/09/2025	I-Moustique	21/10/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
SAINT-JUST-LUZAC	25-09-02230	10/09/2025	ANSES	15/09/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
SAINTE-SOULLE	25-09-02778	14/09/2025	ANSES	10/10/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
SAINT-PIERRE-LA-NOUE	25-09-02943	16/09/2025	ANSES	19/11/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
MONTLIEU-LA-GARDE	25-09-03108	17/09/2025	ANSES	21/10/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
ARS-EN-RE	25-09-03110	17/09/2025	ANSES	13/10/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
MARIGNAC	25-09-03111	17/09/2025	ANSES	27/11/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
SAINT-SAUVANT	25-09-03259	18/09/2025	ANSES	27/10/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
CERCOUX	25-09-03982	24/09/2025	ANSES	02/10/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
ANDILLY	25-09-04131	25/09/2025	ANSES	02/10/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
LA JARNE	25-09-04260	26/09/2025	ANSES	29/09/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
SAINT-SAUVANT	25-09-04413	29/09/2025	ANSES	27/10/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
MONTROY	25-10-00037	01/10/2025	ANSES	14/10/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
ETAULES	25-10-00221	03/10/2025	ANSES	13/10/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
AULNAY	25-10-00469	04/10/2025	ANSES	27/11/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
SAINTE-SOULLE	25-10-00008	02/10/2025	ANSES	10/10/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
CERCOUX	25-10-01229	13/10/2025	ANSES	13/10/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
ARCHIAC	25-10-01209	13/10/2025	ANSES	18/11/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
SAINT-PALAIS-DE-PHIOLIN	25-10-01227	13/10/2025	ANSES	12/11/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
ESNANDES	25-10-01260	16/10/2025	ANSES	21/10/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
SAINT-PIERRE-LA-NOUE	25-10-01648	16/10/2025	ANSES	19/11/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible
MIGRON	25-11-00028	03/11/2025	ANSES	20/11/2025	Colonisée de manière définitive et irréversible

En 2025, 268 signalements de moustiques ont été reçus, dont 97 qui ont généré une demande d'intervention (S05) et 171 signalements sans demande d'intervention provenaient des communes colonisées.

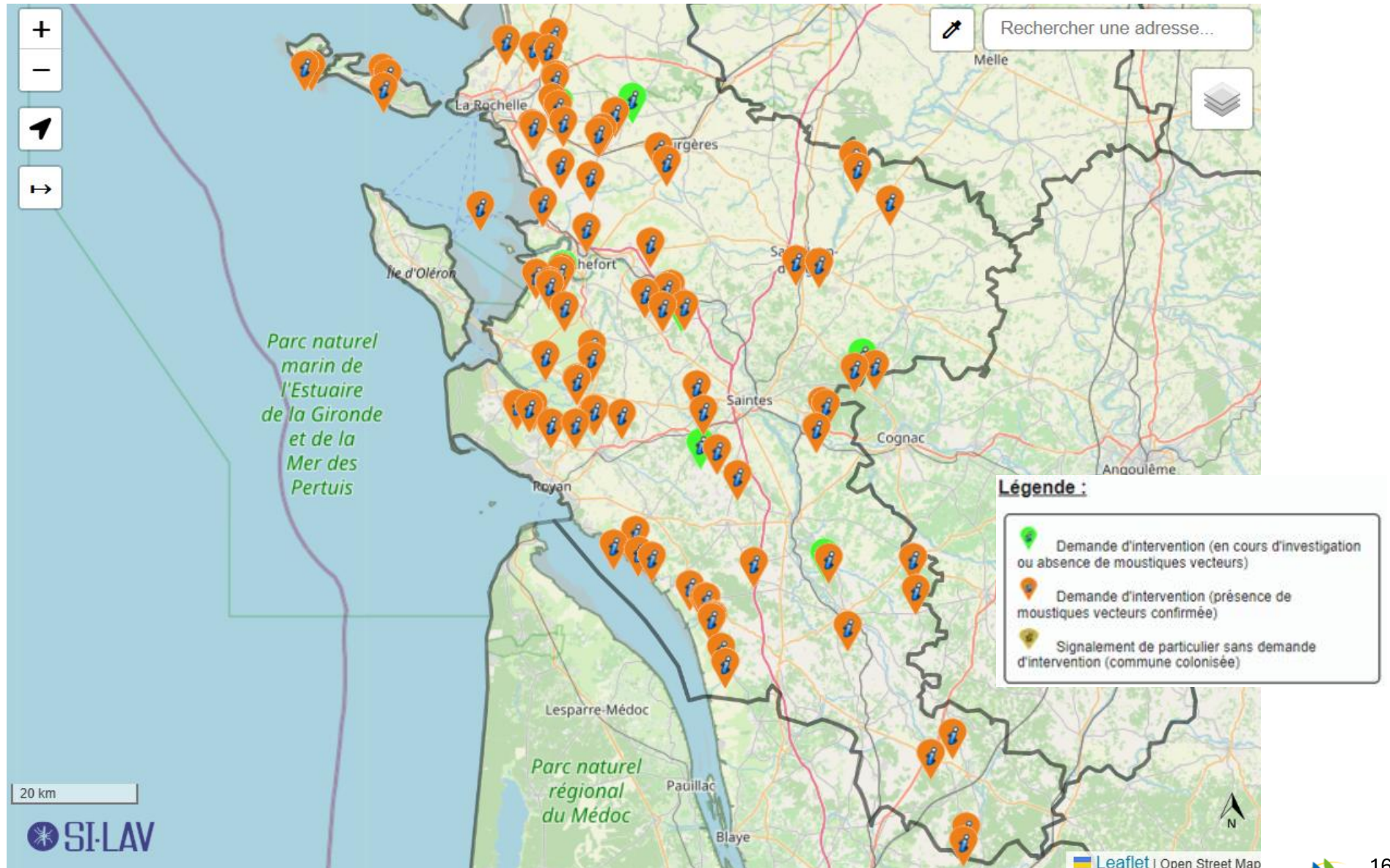
8 signalements de moustiques (9%) ont été transférés dans le SILAV provenant du téléservice iMoustique du Département de la Charente-Maritime.



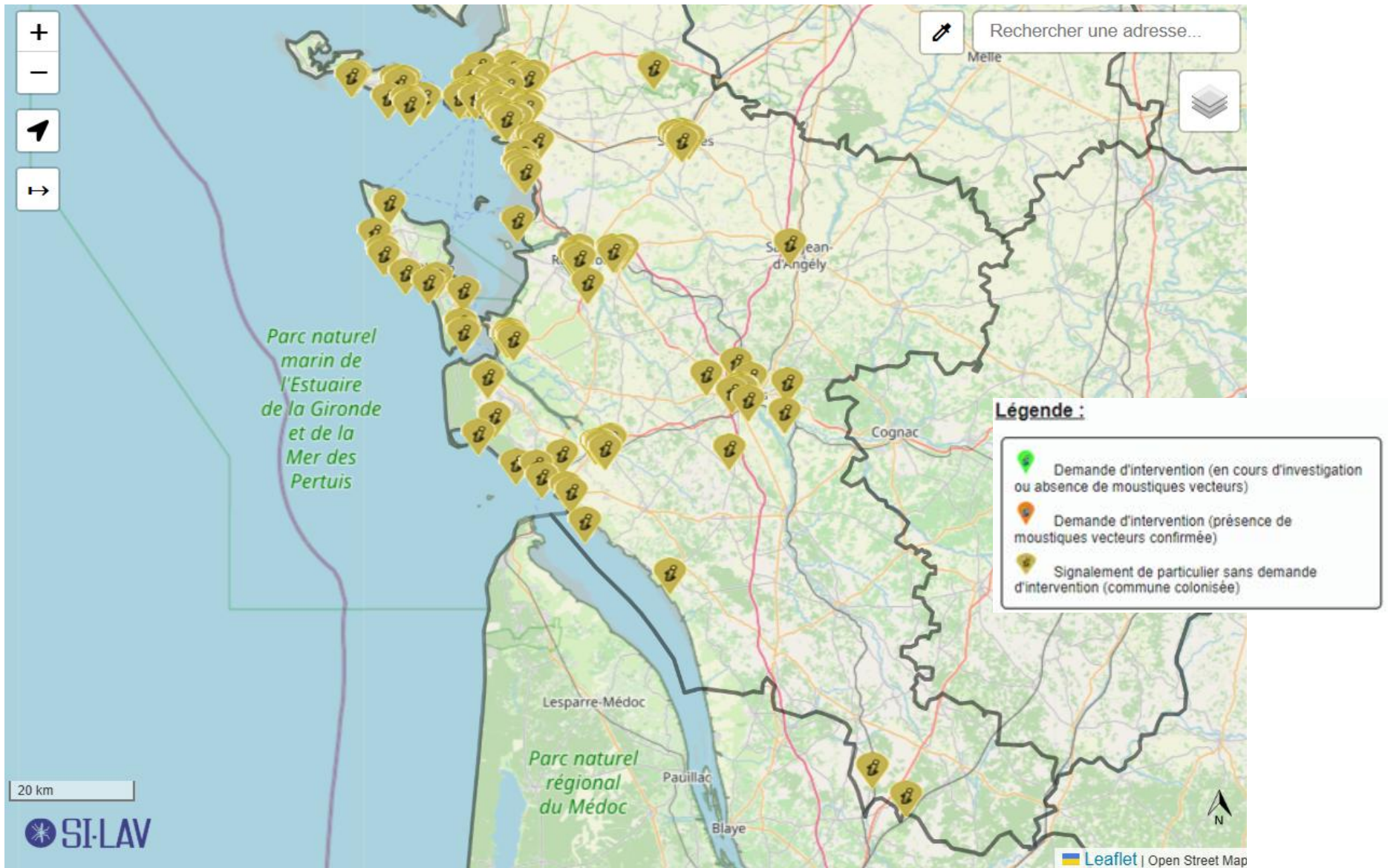
Par comparaison, en **2024**, **171 signalements** de moustiques ont été reçus (loin du record de 2022) dont **138 signalements** de moustiques **sans demande d'intervention** provenant des communes colonisées.

On observe une augmentation de **57%** des signalements entre 2024 et 2025.

97 signalements de moustiques avec demande d'intervention en Charente - Maritime en 2025 (Cf. demandes d'interventions via le SILAV = code S05)



171 signalements de moustiques sans demande d'intervention en Charente-Maritime en 2025 (Cf. sans demandes d'interventions via le SILAV / communes colonisées)



III - Résultats des enquêtes entomologiques (code EE01)

Communes	N° SILAV	Date signalement ou pièges +	Date enquête	Date de clôture	Nombre de lieux visités	Nombre de gîtes positifs	Mobilisation sociale	Commentaires
SAINT-FORT-SUR-GIRONDE	25-06-03784	18/06/2025	21/06/2025	25/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-FORT-SUR-GIRONDE	25-06-03786	18/06/2025	21/06/2025	25/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
ILE-D'AIX	25-06-04417	21/06/2025	21/06/2025	24/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SOUBISE	25-06-04665	24/06/2025	25/06/2025	15/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SOUBISE	25-06-04666	24/06/2025	25/06/2025	15/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
GEAY	25-06-04668	24/06/2025	25/06/2025	15/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-JEAN-D'ANGLE	25-06-04676	24/06/2025	25/06/2025	27/08/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
GEAY	25-06-04678	24/06/2025	25/06/2025	15/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
BEAUGEAY	25-06-04682	24/06/2025	25/06/2025	23/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
RETAUD	25-06-05651	30/06/2025	01/07/2025	15/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
BORDS	25-07-00209	02/07/2025	18/07/2025	18/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
LE GUA	25-07-00405	03/07/2025	03/07/2025	25/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
LE GUA	25-07-00419	03/07/2025	03/07/2025	07/08/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-SORNIN	25-07-00416	03/07/2025	03/07/2025	25/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-SORNIN	25-07-00423	03/07/2025	03/07/2025	07/08/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
LA JARNE	25-07-00424	03/07/2025	03/07/2025	25/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-DIZANT-DU-GUA	25-07-00627	04/07/2025	04/07/2025	25/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-DIZANT-DU-GUA	25-07-00632	04/07/2025	04/07/2025	25/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
VIRSON	25-07-00633	04/07/2025	04/07/2025	11/08/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SOUBISE	25-07-00641	04/07/2025	04/07/2025	15/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-DIZANT-DU-GUA	25-07-00645	04/07/2025	04/07/2025	25/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
BARZAN	25-07-01143	08/07/2025	08/07/2025	15/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges

L'EGUILLE	25-07-01144	08/07/2025	08/07/2025	15/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
THAIRE	25-07-02124	13/07/2025	13/07/2025	11/08/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
BREUIL-MAGNE	25-07-02859	18/07/2025	18/07/2025	23/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
LA VALLEE	25-07-02876	18/07/2025	18/07/2025	27/08/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-FROULT	25-07-02889	18/07/2025	18/07/2025	27/08/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
ROMEGOUX	25-07-02893	18/07/2025	18/07/2025	23/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
BORDS	25-07-02917	18/07/2025	18/07/2025	23/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	25-07-03598	22/07/2025	22/07/2025	09/09/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-MARTIN-DE-RE	25-07-03599	22/07/2025	22/07/2025	27/08/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
MORNAC-SUR-SEUDRE	25-07-03754	23/07/2025	23/07/2025	24/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
FLOIRAC	25-07-03765	23/07/2025	23/07/2025	07/08/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
ETAULES	25-07-03769	23/07/2025	23/07/2025	24/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
TALMONT-SUR-GIRONDE	25-07-03793	23/07/2025	23/07/2025	24/07/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
BRIE-SOUS-ARCHIAC	25-07-03967	23/07/2025	23/07/2025	07/11/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
MOËZE	25-07-04068	24/07/2025	24/07/2025	27/08/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
CHAILLEVETTE	25-07-04443	27/07/2025	27/07/2025	07/08/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN	25-07-04706	29/07/2025	29/07/2025	27/08/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE	25-07-04946	30/07/2025	30/07/2025	27/08/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
PESSINES	25-07-04701	29/07/2025	29/07/2025	21/10/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
TERNANT	25-07-04702	29/07/2025	29/07/2025	29/09/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
ARS-EN-RE	25-08-00021	01/08/2025	01/08/2025	13/10/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
NIEUL-LES-SAINTE	25-08-00985	07/08/2025	07/08/2025	29/09/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-SEVERIN-SUR-BOUTONNE	25-08-02106	12/08/2025	12/08/2025	27/11/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
DOMPIERRE-SUR-CHARENTE	25-08-03054	15/08/2025	15/08/2025	08/09/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-DIZANT-DU-GUA	25-08-03147	16/08/2025	16/08/2025	09/09/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
LUSSANT	25-08-03823	19/08/2025	19/08/2025	29/09/2025	1	0	Oui	Pose de pièges

YVES	25-08-04181	20/08/2025	20/08/2025	06/10/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-THOMAS-DE-CONAC	25-08-04752	23/08/2025	19/08/2025	09/09/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP	25-08-04948	25/08/2025	25/08/2025	29/09/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
BOUHET	25-08-05663	27/08/2025	27/08/2025	07/11/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-OUEN-D'AUNIS	25-08-05696	28/08/2025	28/08/2025	07/11/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
BALLON	25-08-02645	14/08/2025	14/08/2025	13/10/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
MONTROY	25-09-00410	03/09/2025	03/09/2025	14/10/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SABLONCEAUX	25-08-04128	20/08/2025	10/10/2025	07/11/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-PALAIS-DE-NEGRIGNAC	25-09-01935	08/09/2025	01/10/2025	14/10/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
TESSON	25-09-02100	09/09/2025	02/10/2025	21/10/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINTE-SOULLE	25-09-02778	14/09/2025	28/08/2025	21/10/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-PIERRE-LA-NOUE	25-09-02943	16/09/2025	30/09/2025	19/11/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
MONTLIEU-LA-GARDE	25-09-03108	17/09/2025	08/10/2025	21/10/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
MARIGNAC	25-09-03111	17/09/2025		27/11/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-SAUVANT	25-09-03259	18/09/2025	30/09/2025	27/10/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
CERCOUX	25-09-03982	24/09/2025	25/09/2025	02/10/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
ANDILLY	25-09-04131	25/09/2025	26/09/2025	02/10/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-PALAIS-DE-NEGRIGNAC	25-09-01935	08/09/2025	01/10/2025	27/11/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
ETAULES	25-10-00221	03/10/2025	06/10/2025	13/10/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
AULNAY	25-10-00469	04/10/2025	30/09/2025	27/11/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
ARCHIAC	25-10-01209	13/10/2025	15/10/2025	18/11/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
SAINT-PALAIS-DE-PHIOLIN	25-10-01227	13/10/2025	13/10/2025	12/11/2025	1	0	Oui	Pose de pièges
ESNANDES	25-10-01260	16/10/2025	16/10/2025	21/10/2025	1	0	Oui	Pose de pièges

71 Enquêtes entomologiques ont été réalisées en **2025** en Charente-Maritime contre **22** en **2024**. Soit une **augmentation** d'environ **222%**.

IV - Résultats des enquêtes de classement (code ET01)

En complément de la surveillance (passive et active) et des enquêtes entomologiques, des enquêtes de classements ont été engagées à la demande de l'ARS pour effectuer une recherche active de la présence du moustique « tigre ».

Le critère retenu pour considérer la colonisation du moustique « tigre » était l'observation d'au moins deux « activités » d'*Aedes albopictus* distantes d'au moins 150 mètres. L'activité de l'espèce s'entend par la présence de stades immatures (œufs, larves ou nymphes) ou de moustiques adultes.

La liste des communes investiguées a été établie à partir de la « carto-risque ». Pour rappel, un indice du risque de présence du moustique « tigre » est calculé pour chaque commune en prenant en compte plusieurs facteurs (Cf. annexe).

Communes	Critères	Statut
LA BARDE	2 captures à plus de 150m	Colonisée
TRIZAY	2 captures à plus de 150m	Colonisée
SAINT-MARD	2 captures à plus de 150m	Colonisée
LES PORTES-EN-RE	2 captures à plus de 150m	Colonisée
LOZAY	Captures par piégeage	Colonisée
FENIOUX	Captures par piégeage	Colonisée
DOEUIL-SUR-LE-MIGNON	Captures par piégeage	Colonisée
BIGNAY	Captures par piégeage	Colonisée
SAINT-LEGER	Captures par piégeage	Colonisée
SAINT-CIERS-DU-TAILLON	Captures par piégeage	Colonisée
BOISREDON	Captures par piégeage	Colonisée
CHERMIGNAC	Captures par piégeage	Colonisée
AVY	3 captures à plus de 150m	Colonisée

Communes	Critères	Statut
LONZAC	2 captures à plus de 150m	Colonisée
SAINT-CESAIRE	2 captures à plus de 150m	Colonisée
SAINT-AIGULIN	3 captures à plus de 150m	Colonisée
BRIE-SOUS-MORTAGNE	3 captures à plus de 150m	Colonisée
LE CHAY	3 captures à plus de 150m	Colonisée
AULNAY	Signalement + captures par piégeage	Colonisée
SAINT-PIERRE-LA-NOUE	Signalement + captures par piégeage	Colonisée
DOMPIERRE-SUR-CHARENTE	Signalement+ captures par piégeage	Colonisée
SAINT-OUEN-D'AUNIS	Signalement + captures par piégeage	Colonisée
SAINT-PALAIS-DE-NEGRIGNAC	Signalement + captures par piégeage	Colonisée
BOUHET	Signalement + captures par piégeage	Colonisée
BUSSAC-SUR-CHARENTE	Signalement + captures par piégeage	Colonisée
VERRINES	Signalement + captures par piégeage	Colonisée

26 nouvelles communes ont été confirmées colonisées grâce à ces enquêtes.

V - Prospections autour de cas d'arboviroses (code ET01)

Communes	N° SILAV	Date signalement +	Date enquête	Date de clôture	Nombre de lieux visités	Nombre de gîtes positifs	Mobilisation sociale	Observation
CLION (MAGNY-LES-HAMEAUX)	25-05-01593	05/05/2025	06/05/2025	19/06/2025	1	0	Oui	
ROCHEFORT	25-05-02654	06/05/2025	07/05/2025	23/05/2025	2	0	Oui	
LA TREMBLADE	25-05-04778	13/05/2025	14/05/2025	27/05/2025	2	0	Oui	
VOUHE	25-05-05309	14/05/2025	14/05/2025	27/05/2025	1	0	Oui	
SAINT-GERMAIN-DE-VIBRAC	25-05-05446	14/05/2025	15/05/2025	02/06/2025	1	0	Oui	
LA ROCHELLE	25-05-06735	16/05/2025	16/05/2025	27/05/2025	4	0	Oui	
VAUX-SUR-MER	02-06-02025	04/06/2025	04/06/2025	11/06/2025	1	0	Oui	
MAINXE-GONDEVILLE	25-06-01217	03/06/2025	04/06/2025	11/06/2025	1	0	Oui	
BAIE-MAHAULT	25-06-01387	30/05/2025	05/06/2025	19/06/2025	1	0	Oui	
L'HOUMEAU	25-06-01751	05/06/2025	06/06/2025	16/06/2025	1	0	Oui	
SAINT-PIERRE-D'OLERON	25-06-01762	03/06/2025	06/06/2025	16/06/2025	3	0	Oui	
VILLEDoux	25-06-02527	05/06/2025	11/06/2025	30/06/2025	1	0	Oui	
ÉCHILLAIS	25-06-03356	29/05/2025	19/06/2025	25/06/2025	3	0	Oui	
SAINT-SULPICE-DE-ROYAN	25-06-04322	19/06/2025	23/06/2025	30/06/2025	1	0	Oui	
FONTCOUVERTE	25-06-04590	20/06/2025	23/06/2025	30/06/2025	1	0	Oui	
SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX	25-06-04772	19/06/2025	24/06/2025	04/07/2025	1	0	Oui	
SAINT-ROGATIEN	25-07-00540	02/07/2025	04/07/2025	25/07/2025	4	0	Oui	
ROCHEFORT	25-07-02735	11/07/2025	17/07/2025	25/07/2025	1	0	Oui	
LA FLOTTE	25-07-03636	22/07/2025	23/07/2025	31/07/2025	1	0	Oui	
CLERAC	25-07-02785	11/07/2025	18/07/2025	24/07/2025	1	0	Oui	
THENAC	25-08-00178	01/08/2025	04/08/2025	28/08/2025	2	0	Oui	
BOURCEFRANC-LE-CHAPUS	25-08-01187	07/08/2025	08/08/2025	28/08/2025	3	0	Oui	

HAIMPS	25-08-04602	25/08/2025	25/08/2025	09/12/2025	2	0	Oui	Cas Autochtone : VAL-DE-COGNAC
LA ROCHELLE	25-08-02813	14/08/2025	14/08/2025	29/08/2025	1	0	Oui	
LA ROCHELLE	25-08-02820	07/08/2025	14/08/2025	01/09/2025	1	0	Oui	
LA-BREE-LES-BAINS	25-08-03607	13/08/2025	14/08/2025	01/09/2025	1	0	Oui	
BRIE-SOUS-MATHA	25-08-03685	16/08/2025	19/08/2025	29/08/2025	2	0	Oui	Cas Autochtone : BORDEAUX
VAUX-SUR-MER SAINT-PALAIS-SUR-MER	25-08-04652 25-08-04652	21/08/2025 21/08/2025	21/08/2025 21/08/2025	28/11/2025 28/11/2025	3 3	0 0	Oui Oui	Cas Autochtone : BERGERAC
LA ROCHELLE	25-08-05847	22/08/2025	28/08/2025	28/11/2025	1	0	Oui	Cas Autochtone
CHÂTELAILLON-PLAGE	25-09-02447	10/09/2025	-	29/09/2025	-	-	-	Cas Autochtone : MONTILS
SALIGNAC-SUR-CHARENTE		10/09/2025	-	29/09/2025	-	-	-	Cas Autochtone : MONTILS
SAINTES	25-09-02588	12/09/2025	12/09/2025	29/09/2025	-	-		
SAINTES	25-09-03321	18/09/2025	18/09/2025	29/09/2025	-	-	--	
MORTAGNE-SUR-GIRONDE		18/09/2025	18/09/2025	29/09/2025	-	-	-	
MIGRON	25-09-01686	04/09/2025	08/09/2025	15/10/2025	1	0	Oui	
MONS	25-09-04280	19/09/2025	26/09/2025	15/10/2025	1	0	Oui	
SAINTE-COLOMBE	25-09-02137	04/09/2025	10/09/2025	28/11/2025	1	0	Oui	Cas Autochtone : BERGERAC
ROYAN	25-09-03381	18/09/2025	25/09/2025	02/10/2025	-	-	-	Cas Autochtone : VAL-DE-COGNAC
ROUFFIAC	25-09-04223	25/09/2025	25/09/2025	30/09/2025	--	-	-	Cas Autochtone

38 actions de lutte antivectorielle réalisées en Charente-Maritime en 2025, 7 concernaient des **cas autochtones**.

Le délai moyen d'intervention entre la réception de la demande et la mise en œuvre de la prospection (investigation et pose de pièges) est de 1,6 jour (médiane à 1 jour ; minimum le jour même et maximum 7 jours) (Détails en annexe).

VI - Traitements autour de cas d'arboviroses importés ou autochtone (code PE01 à PE15)

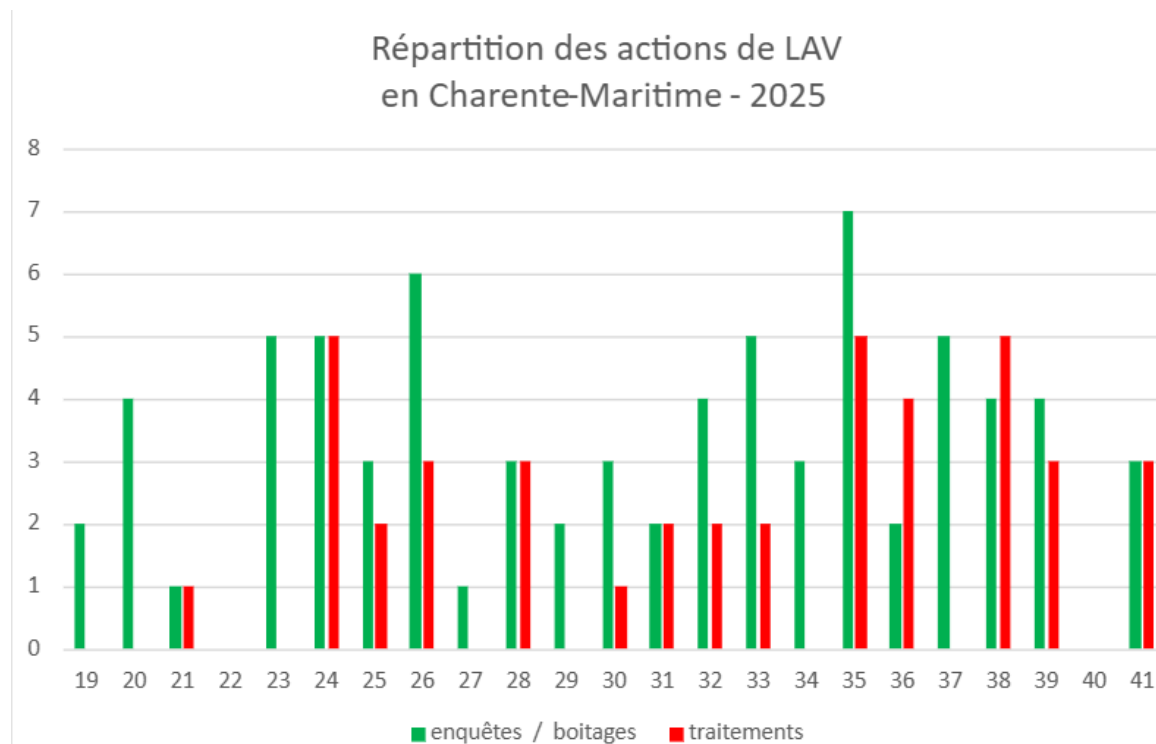
Communes	n° SILAV	Date	Heures	Péri domiciliaire	Spatial
SAINT-GERMAIN-DE-VIBRAC	25-05-05446	22/05/2025	1h	Non	Oui
VAUX-SUR-MER	25-06-00984	10/06/2025	1h	Non	Oui
SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX	25-06-01217	10/06/2025	1h	Non	Oui
MONTGUYON	25-06-01387	19/06/2025	1h	Non	Oui
L'HOUMEAU	25-06-01751	12/06/2025	1h	Non	Oui
SAINT-PIERRE-D'OLERON	25-06-01762	12/06/2025	2h	Non	Oui
ÉCHILLAIS	25-06-03356	19/06/2025	2h	Non	Oui
PLASSAY	25-06-03356	24/06/2025	1h	Non	Oui
SAINT-SULPICE-DE-ROYAN	25-06-04322	26/06/2025	1h	Non	Oui
FONTCOUVERTE	25-06-04590	26/06/2025	1h	Non	Oui
SAINT-ROGATIEN	25-07-00540	09/07/2025	2h	Non	Oui
CHATELAILLON-PLAGE	25-07-00540	10/07/2025	1h	Non	Oui
ROCHEFORT	25-07-02735	24/07/2025	1h	Non	Oui
LA FLOTTE	25-07-03636	29/07/2025	1h	Non	Oui
CLERAC	25-07-02785	31/07/2025	1h	Non	Oui
THENAC	25-08-00178	05/08/2025	1h	Non	Oui
SAINTES	25-08-00178	05/08/2025	1h	Non	Oui
BOURCEFRANC-LE-CHAPUS	25-08-01187	13/08/2025	1h	Non	Oui
LE GRAND-VILLAGE-PLAGE	25-08-01187	13/08/2025	1h	Non	Oui
LA BRÉE-LES-BAINS	25-08-03607	26/08/2025	1h	Non	Oui
ROUFFIAC	25-08-05838	T1 : 30/08/2025 T2 : 05/09/2025	2h + 1h	Oui	Oui
SAINT-JEAN-D'ANGELY	25-09-04280	08/10/2025	1h	Non	Oui
ROCHEFORT	25-09-04280	08/10/2025	1h	Non	Oui
NIEUL-SUR-MER	25-09-04280	08/10/2025	1h	Non	Oui
VAUX-SUR-MER	25-08-04652	03/09/2025	1h	Non	Oui

SAINT-PALAIS-SUR-MER		03/09/2025	1h	Non	Oui
LA ROCHELLE	25-08-05847	T1 : 30/08/2025 T2 : 04/09/2025	2h + 1h	Oui	Oui
MONTILS	25-09-02270	15/09/2025	1h	Non	Oui
MONTILS	25-09-02447	T1 : 15/09/2025 T2 : 19/09/2025	1h + 1h	Oui	Oui
SAINTES	25-09-02588	19/09/2025	1h	Non	Oui
SAINTES	25-09-03321	T1 : 19/09/2025 T2 : 24/09/2025	1h + 1h	Non	Oui
MORTAGNE-SUR-GIRONDE		24/09/2025	1h	Non	Oui
CHÂTELAILLON-PLAGE	25-09-02447	27/09/2025	1h	Non	Oui

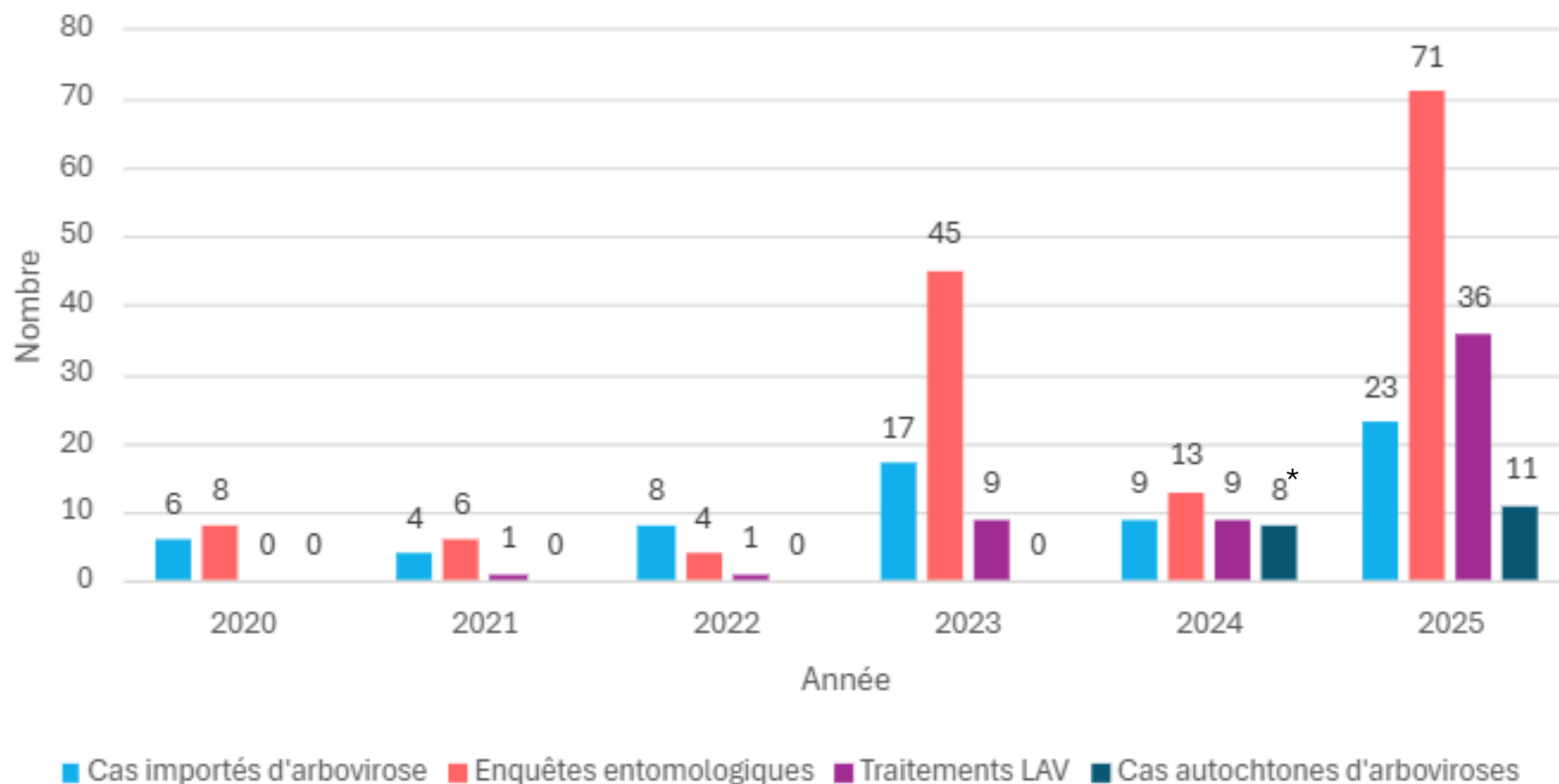
36 traitements aduicides ont été mis en œuvre en 2025 ; **8** concernaient des **cas autochtones**.

Le délai moyen d'intervention entre la réception de la demande et la mise en œuvre du traitement est de

- Pour les cas importés de 7,5 jours (médiane à 7 jours ; minimum J+1 même et maximum J+15) (Détails en annexe),
- Pour les cas autochtones de 2 jours (médiane à 1 jours ; minimum J+1 même et maximum J+5) (Détails en annexe),



Evolution des activités de LAV en CharenteMaritime



L'année 2025 se singularise par une très forte augmentation des actions de LAV (enquêtes entomologiques autour de cas d'arboviroses et traitements autour de cas autochtones).

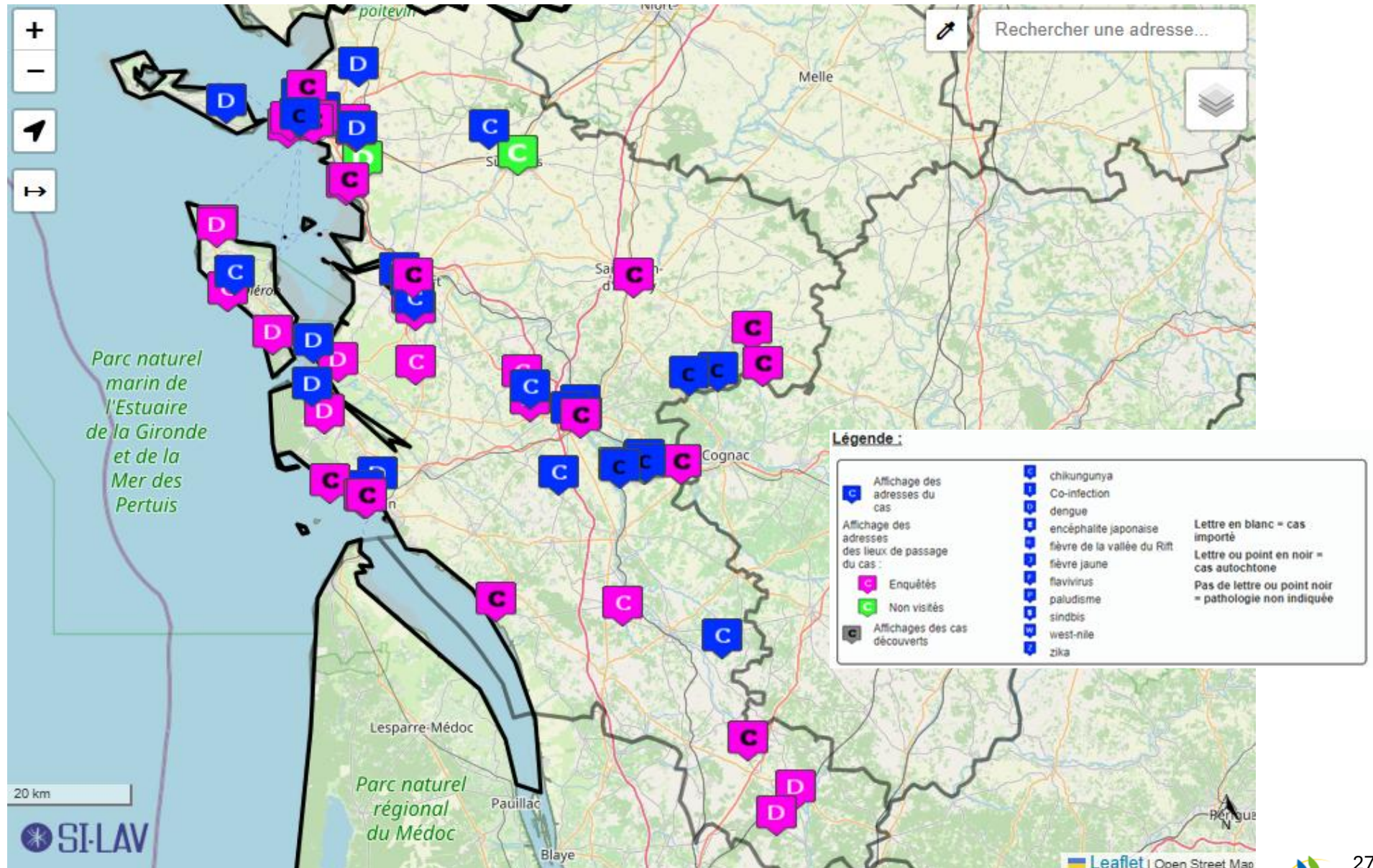
2025 a été marquée par la première circulation autochtone du Chikungunya (10 cas en Charente-Maritime).

La présence du virus chikungunya a été confirmé dans un moustique capturé à Rouffiac (taux de prévalence minimal de 4,3% ; résultat issu de la surveillance par xénomonitoring moléculaire analysé par le Laboratoire de l'IRBA – Institut de Recherche Biologique des Armées, Albin FONTAINE).

Un nouveau cas humain de West-Nile a été diagnostiqué en Charente-Maritime en 2025 (*8 cas autochtones avaient déjà été observé en 2024).

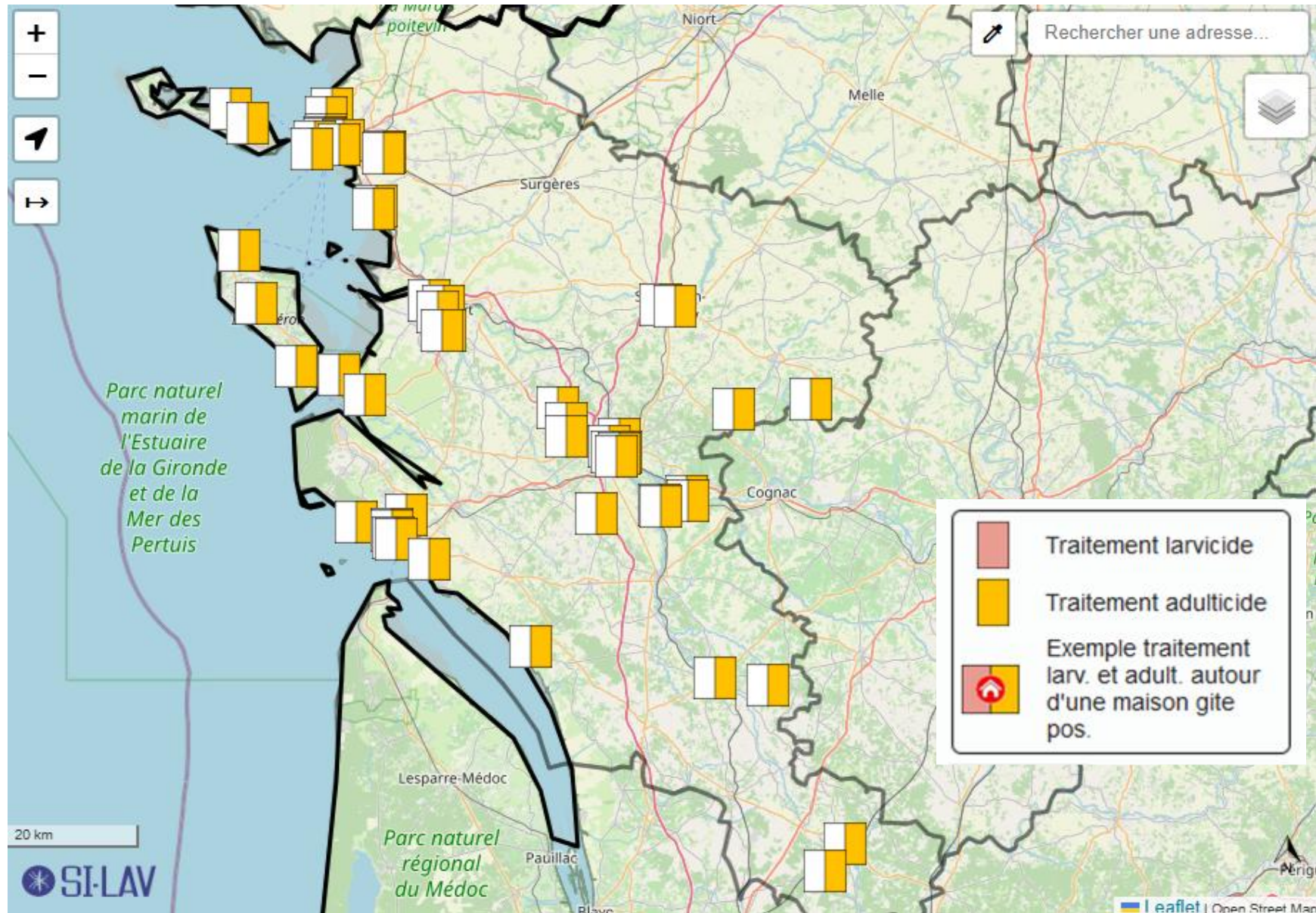
Localisation des cas importés et autochtones d'arboviroses en Charente-Maritime en 2025

(Cf. Cas déclarés dans le SILAV)



Localisation des traitements biocides en Charente-Maritime en 2025

(Cf. Traitements issus du SILAV)



Bilan de l'année 2025

La saison 2025 a été marquée par une **activité particulièrement soutenue**, tant sur le plan opérationnel que sur le plan entomologique.

Au total, **36 traitements** ont été réalisés sur le département, dont **8 interventions effectuées le week-end**, témoignant de la réactivité et de la mobilisation continue des équipes face à ces situations à enjeux notamment avec **l'apparition des premiers cas autochtones de chikungunya** sur le territoire. L'ensemble de ces opérations ont concerné une surface cumulée de **388 hectares**, illustrant l'ampleur des zones prises en charges.

Parallèlement, l'activité de surveillance et de réponse aux sollicitations du public est restée élevée, avec **268 signalements** enregistrés au cours de la saison. Ces signalements ont conduit à la réalisation de **71 enquêtes entomologiques**, indispensables pour évaluer les situations à risques afin d'orienter les décisions d'intervention et adapter les stratégies de lutte.

L'ensemble de ces actions reflète une forte sollicitation du service et une saison intense nécessitant une organisation rigoureuse, une disponibilité accrue et une coordination constante afin d'assurer une lutte efficace et réactive.

Dans le cadre des contrats de proximité signés entre le Département et les Collectivités (Communes et leurs EPCI), le service départemental de démoustication a participé à l'évaluation de l'efficacité d'un piégeage massif, mené dans 4 Communes de l'agglomération de la Rochelle (Nieul-sur-Mer, Dampierre-sur-Boutonne, Saint-Xandre et Périgny) à l'initiative du Contrat Local de Santé (CLS).

Cette étude a été réalisée avec le soutien de l'ARS Nouvelle Aquitaine qui a financé l'achat de piège collant (type BG-GAT) pour 2 300 €. Ce financement s'inscrit dans l'Appel à Projet Santé-Environnement 2024 du Plan Régional Santé-Environnement (PRSE), et plus particulièrement dans la cinquième modalité d'intervention : l'expérimentation de pièges à moustiques. Cette modalité vise à tester le piégeage massif sous contrôle scientifique (type de pièges, nombre, distance entre eux) afin de mesurer l'efficacité de l'abattement des populations par rapport à une densité initiale connue.

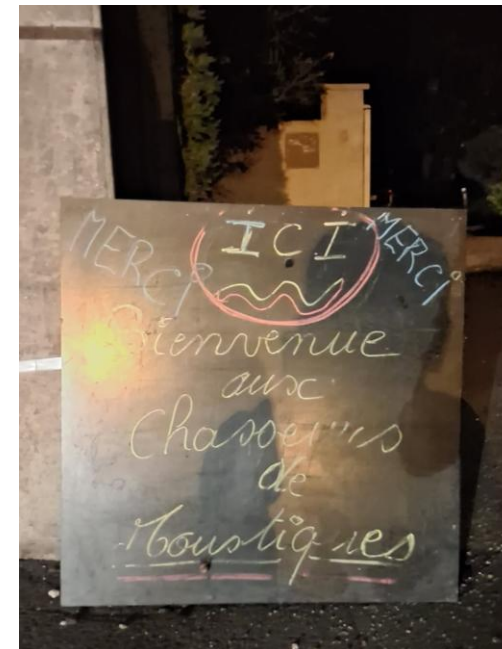
Cette étude n'a pas permis de mettre en évidence de différence statistiquement significative entre les protocoles testés (piégeage seul, sensibilisation seule, combinaison des deux) au niveau des résultats entomologiques. Cependant, aucune expression particulière de nuisance due au moustique « tigre » n'a été observée dans les communes de l'étude, sans doute à la faveur des conditions climatiques de l'été.

La méthodologie et les principaux résultats détaillés sont présentés en annexe.

Actions de mobilisation sociale en Charente-Maritime :

Lieux	Evénement	Date	Support de l'exposition moustique « tigre » de l'ARS
LA ROCHELLE	Forum sur la santé environnementale (PRSE4)	12/02/2025	Oui
ROYAN	Sensibilisation au grand public	14/03/2025	Oui
ANGOULINS	Formation référents communaux	03/04/2025	
SAINT-VIVIEN	Groupe de travail CLS	17/04/2025	
CABARIOT	Réunion avec les élus	13/05/2025	
ROYAN	Formation référents communaux	13/05/2025	
LA ROCHELLE	Sensibilisation des usagers des jardins familiaux	16/05/2025	Oui
OLERON	Comité du pilotage du CLS d'Oléron	22/05/2025	
SAINT-PALAIS-SUR-MER	Stand à la fête de la nature	24/05/2025	Oui
LA ROCHELLE	Sensibilisation à l'école de Rompsay	05/06/2025	
LA ROCHELLE	Restitution des séquences pédagogiques en partenariat avec la LPO et la mairie de La Rochelle	06/06/2025	
LA COUARDE-SUR-MER	Stand à la fête des jardins	07/06/2025	Oui
OLERON	Réunion CLS Oléron	10/06/2025	
LA ROCHELLE	Sensibilisation des usagers des jardins familiaux	10/06 et 19/06/2025	Oui
CABARIOT	Animation centre de loisirs	18/06/2025	Oui
ESNANDES	Formation référents communaux	03/07/2025	Oui
OLERON – GRAND-VILLAGE-PLAGE	Durable festival	05/07/2025	Oui
LA ROCHELLE	Animation de quartier dans le parc de Laleu	3 jeudi sur le mois de juillet	Oui
LA ROCHELLE	Animation de quartier dans le parc de Laleu	2 jeudi sur le mois d'août	Oui
PERIGNY	Animation forum des associations	06/09/2025	Oui
ROCHEFORT	Animation forum des associations	06/09/2025	Oui
ROYAN	Animation au village du développement durable	27/09/2025	Oui
SAINT-ROGATIEN	Formation référents communaux	03/12/2025	

- **43 agents formés**
- **21 actions de mobilisation sociale** ont eu lieu en Charente-Maritime en **2025** contre 19 en 2024



En complément, des opérations de boîtages à la suite de signalements reçus ou dans le cadre des enquêtes menées sur le terrain sont mises en œuvre. Ces actions permettent d'informer les riverains sur les enjeux de la lutte antivectorielle, de rappeler les bonnes pratiques de prévention et de favoriser leur implication dans la réduction des gîtes larvaires. En **2025**, ces opérations ont permis le boîtage d'environ **8 000 foyers**, témoignant d'un déploiement important des actions de proximité et d'une couverture significative des zones concernées par les signalements et investigations.

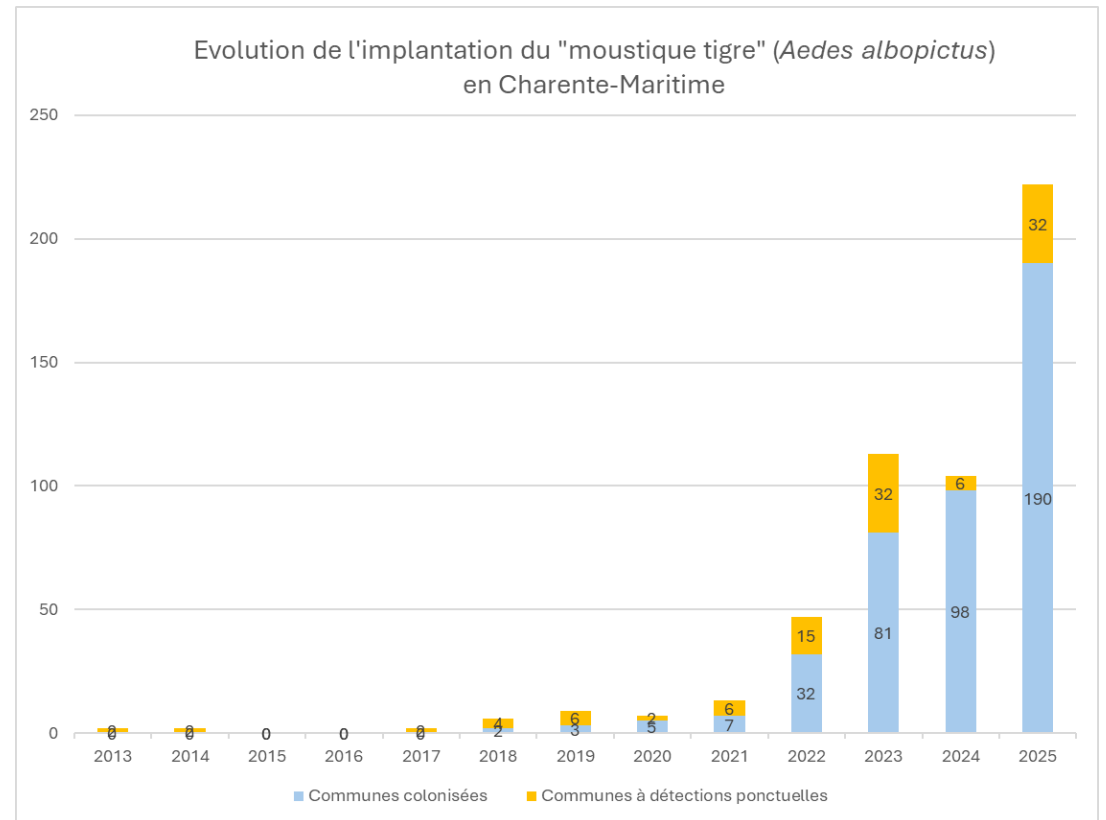
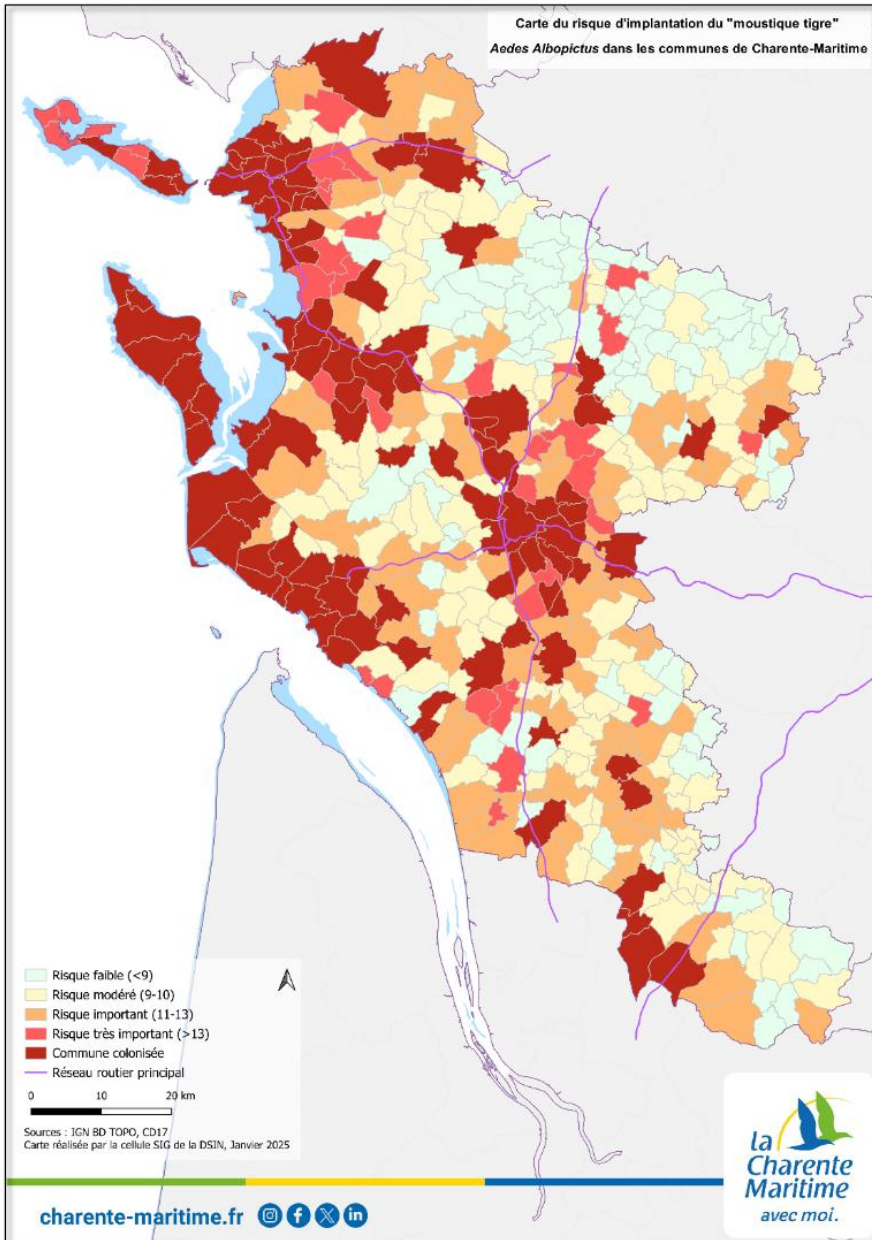
Par ailleurs, des opérations de boîtages spécifiques sont réalisées dans le cadre des traitements, afin d'informer et d'avertir la population en amont de leur mise en œuvre. Ces actions visent à garantir une information claire des riverains sur la nature des interventions, leur calendrier et les consignes associées, contribuant ainsi à l'acceptabilité et à la bonne compréhension des traitements réalisés. Sur la période considérée, environ **4 000 foyers** ont été concernés par ces opérations. Sur l'ensemble de la saison, environ **15 000 foyers** ont été boîtés (**16 et 17**), que ce soit dans le cadre d'avis de traitement ou d'actions de sensibilisation aux bons gestes. Dans ce contexte d'intense activité, seuls **une centaine d'appel téléphonique** a été recensé ; parmi lesquels seulement **trois personnes** présentaient un motif virulent ou contestataire (**0,02%**).

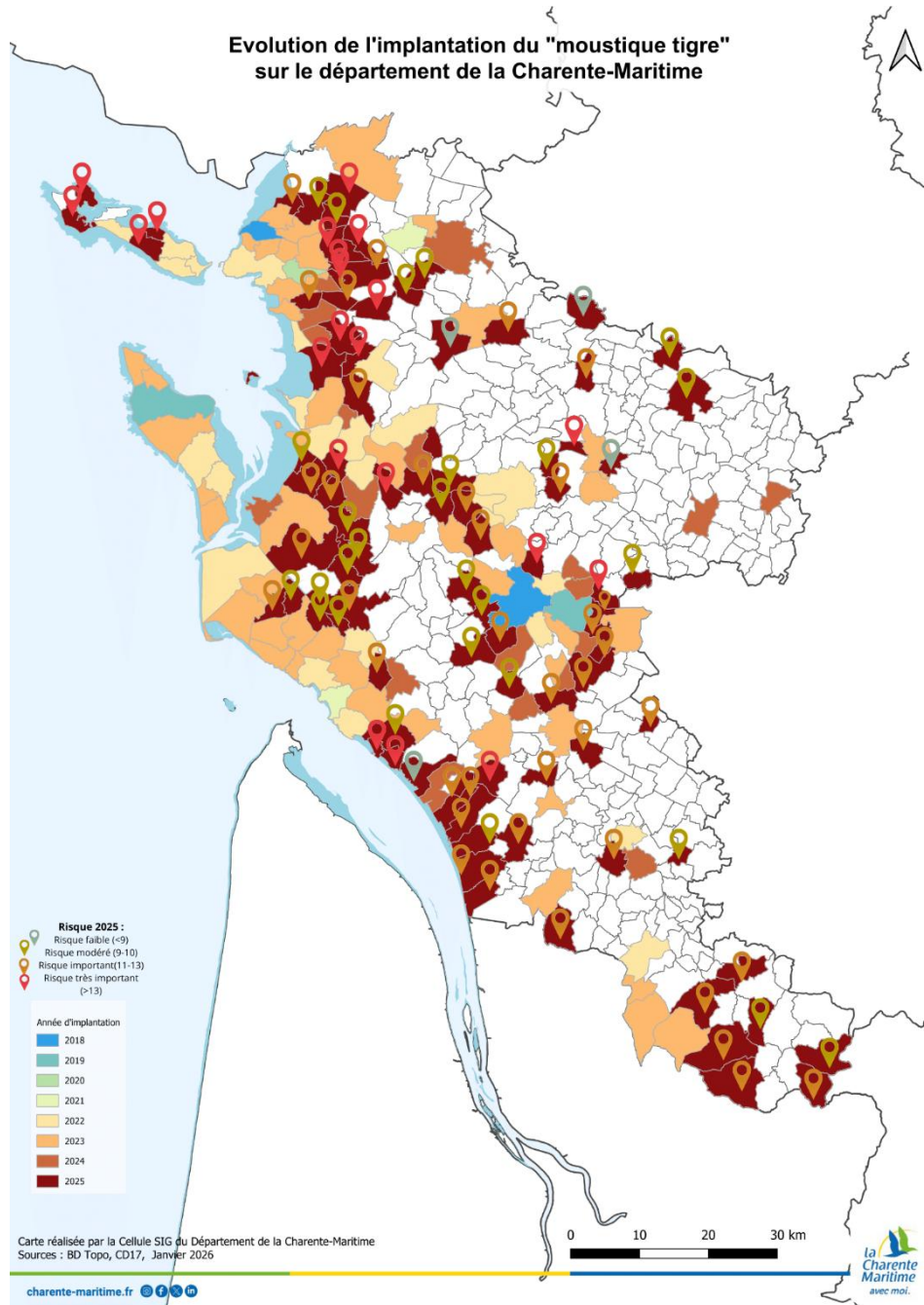
Cependant, compte tenu de la nuisance engendrée par le moustique « tigre » et du contexte sanitaire, le ressenti de la population est majoritairement positif et favorable aux actions de LAV (Cf. photo du message d'un habitant de Brive-la-Gaillarde lors d'un traitement antiadultes).

Le réseau de surveillance mis en place en 2025 a permis d'identifier l'implantation définitive et irréversible d'*Aedes albopictus* dans **92 nouvelles communes** menant à **190 communes colonisées** :

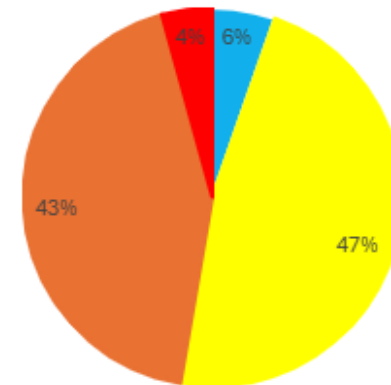
Saint-Germain-de-Vibrac	Mornac-sur-Seudre	Lozay	Lonzac
Le-Bois-Plage-en-Ré	Saint-Just-Luzac	Le Chay	Chermignac
Moëze	Ballon	L'Eguille	Villedoux
Plassay	Ile d'Aix	La Gripperie-Saint-Symphorien	Les Portes-en-Ré
Saint-Simon-de-Bordes	Sainte-Soulle	Dampierre-sur-Boutonne	Saint-Médard-d'Aunis
Arces	Ars-en-Ré	Barzan	Rouffiac
Montguyon	Beaugeay	Saint-Palais-de-Phiolin	Montils
Aigrefeuille-d'Aunis	Saint-Sauvant	Fenioux	Aulnay
Saint-Sornin	Tesson	Clérac	Le Gua
Saint-Dizant-du-Gua	Romegoux	Avy	Saint-Pierre-la-Noue
La	Montlieu-la-Garde	Saint-Césaire	Saint-Germain-du-Seudre
Vallée	Montroy	Saint-Jean-d'Angle	Thairé
Saint-Martin-de-Ré	Bords	Saint-Aigulin	Dompierre-sur-Charente
La Jarne	Saint-Sorlin-de-Conac	Brie-sous-Mortagne	Saint-Ouen-d'Aunis
Chaillevette	Cercoux	Virson	Saint-Palais-de-Négrignac
Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet	Breuil-Magné	Bourgneuf	Pessines
Saint-Fort-sur-Gironde	Andilly	Dœuil-sur-le-Mignon	Bouhet
Burie	Esnandes	Saint-Froult	Bussac-sur-Charente
Ternant	Geay	Bignay	(rattrapage de 2023)
Etaules	Yves	Saint-Léger	Vérines (rattrapage de 2023)
Nieul-les-Saintes	Trizay	Floirac	
Lussant	Soubise	Saint-Ciers-du-	
Talmont-sur-Gironde	La Barde	Taillon	
Saint-Thomas-de-Conac	Saint-Mard	Boisredon	
Saint-Julien-de-l'Escap	Retaud	La Jarrie	

L'extension d'*Aedes albopictus* se poursuit en Charente-Maritime, le nombre de communes colonisées est de 190 communes en 2025, ce qui représente 41% des communes du département et concerne près de 80% de la population.





Graphique représentant l'état de risque des communes colonisées en 2025



■ Risque faible ■ Risque modéré ■ Risque important ■ Risque très important

CONCLUSION

Au-delà de l'activité habituelle du territoire, le service a également démontré sa capacité à répondre à des situations exceptionnelles, en assurant la continuité des actions de lutte antivectorielle en dehors de son périmètre d'action initial. En effet, les équipes ont été mobilisées permettant d'assurer la prise en charge des interventions nécessaires sans rupture de service.

Cette mobilisation supplémentaire, intégrée à une saison déjà particulièrement dense, illustre le professionnalisme, la réactivité et la polyvalence des agents, ainsi que la capacité d'adaptation rapide du service aux contraintes opérationnelles et aux urgences sanitaires.

Tout cela, met en évidence la **robustesse du dispositif actuel**, mais également ses limites face à une charge d'activité croissante. Dans ce contexte, plusieurs **pistes d'amélioration** peuvent être envisagées :

- L'acquisition d'une **seconde unité opérationnelle** permettrait de mieux absorber les pics d'activité, de sécuriser la continuité des interventions et de limiter les contraintes organisationnelles pesant sur les équipes
- Le **développement de la communication**, tant à destination du grand public que des partenaires institutionnels, apparaît comme un levier essentiel pour améliorer la prévention, optimiser le traitement des signalements et favoriser une meilleure compréhension des actions menées.
- La **mise en place d'astreintes opérationnelles**, notamment lors des périodes à forte pression vectorielle, constituerait un outil pertinent pour renforcer la capacité de réponse du service face aux situations d'urgences.

Ces perspectives s'inscrivent dans une logique d'anticipation et d'adaptation aux enjeux sanitaires actuels et futurs, afin de garantir une lutte antivectorielle toujours plus efficace et durable.

Pour l'année 2026, une vigilance accrue sera portée sur la surveillance épidémiologique, notamment sur le risque de circulation du virus chikungunya en Amérique et aux Antilles ; Ces territoires sont connus pour contribuer au nombre de cas importés dans l'Hexagone.

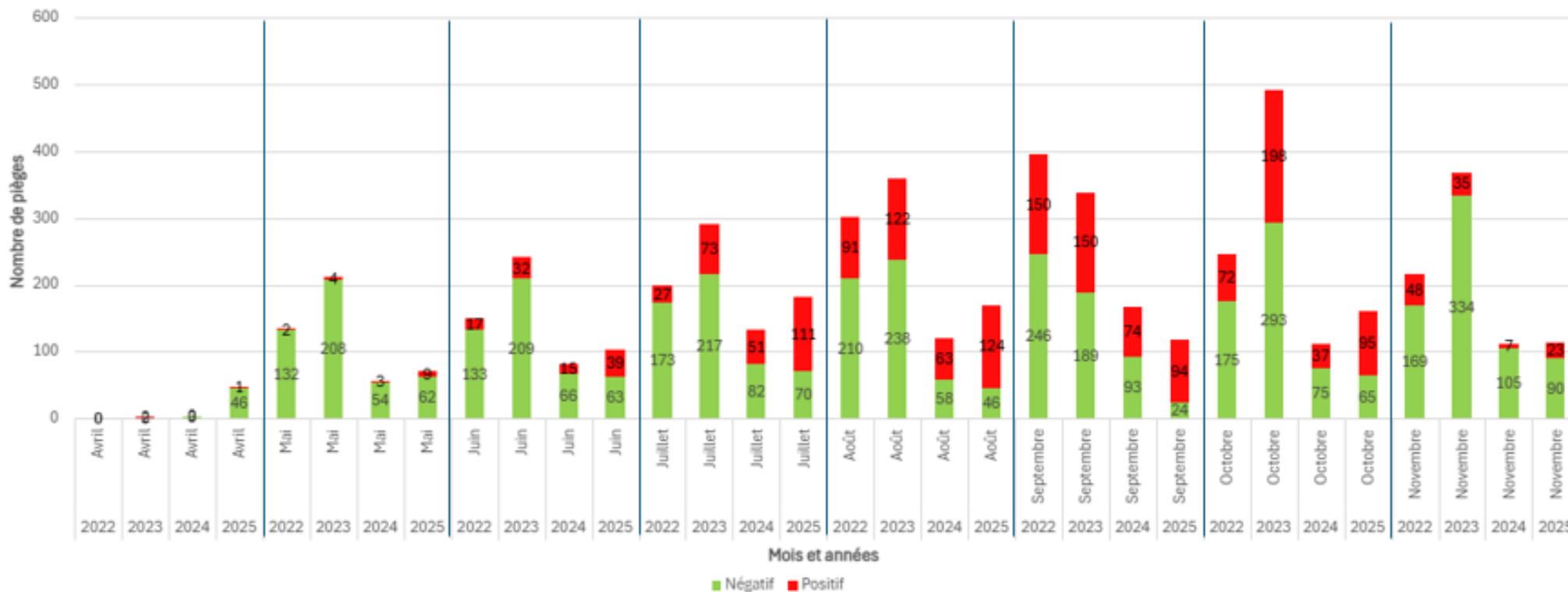
La surveillance entomologique sera déployée dans les communes qui présente le plus fort risque de présence du moustique (Cf. carte de risque pour d'implantation du moustique « tigre » pour 2026).

Une attention particulière sera également portée à l'information des Collectivités. En effet, à l'aune des élections municipales, le renouvellement des élus ne sera pas sans conséquence sur l'appropriation du risque vectoriel dans les nouvelles communes colonisées.

Le Département de la Charente-Maritime restera mobilisé auprès des Communes et des habitants pour les accompagner dans la mise en œuvre des actions de lutte contre le moustique « tigre ». En ce sens, les Contrats de proximité constituent des outils pour la sensibilisation du public et la prévention des risques sanitaires (Cf. fiche objectif jointe en annexe).

Le Département de la Charente-Maritime prévoit également de réactualiser les supports pédagogiques de « l'opération moustique », pour mettre à disposition des enseignants des cycles 2 à 5 des fiches et les matériels nécessaires nécessaires à l'observation des moustiques.

Graphique représentant la répartition des résultats des pièges en fonction du mois et de l'année



Délais d'intervention pour les prospections entomologique autour de cas importés (sans traitements)

Charente- Maritime Médiane 1 /16 Min = 0
Moyenne 1,6 /16 Max = 7

Si-LAV	Date réception de la demande	Date d'intervention (investigations et pose des pièges)	Délai entre réception et première pose	Nombre de reléve de piège	Commune	Dpt
25-09-04280	19/09/2025	26/09/2025	7	3	Mons	17
25-08-04602	22/08/2025	25/08/2025	3	3	Haimps	17
25-08-03685	18/08/2025	19/08/2025	1	6	Brie-sous-Matha	17
25-06-04772	24/06/2025	24/06/2025	0	3	Saint Georges-des-Couteaux	17
25-05-01593	05/05/2025	06/05/2025	1	3	Clion	17
25-05-02654	06/05/2025	07/05/2025	1	4	Rochefort	17
	06/05/2025	07/05/2025	1	4	Echillais	17
25-05-04778	12/05/2025	14/05/2025	2	3	La Tremblade	17
	12/05/2025	14/05/2025	2	3	Arvert	17
25-05-05309	13/05/2025	14/05/2025	1	2	Vouhé	17
25-05-06735	15/05/2025	16/05/2025	1	6	La Rochelle	17
	15/05/2025	16/05/2025	1	1	Périgny	17
	16/05/2025	16/05/2025	0	2	Saint Jean d'Angles	17
25-05-07447	16/05/2025	19/05/2025	3	2	Puymoyen	17
25-06-01387	04/06/2025	05/06/2025	1	3	MontGuyon	17
25-06-02527	11/06/2025	11/06/2025	0	3	Villedoux	17

Délais d'intervention pour traitements autour de cas importés ou autochtones

CAS AUTOCHTONES*		Médiane	1	Min = 1
	Charente- Maritime	Moyenne	2,0	Max = 5
CAS IMPORTES		Médiane	7	Min = 1
		Moyenne	7,5	Max = 15

Si-LAV	Date réception de la demande d'intervention	Date d'intervention (investigations et pose des pièges si nécessaire dans les communes non colonisées)	Date du traitement	Délai entre réception et traitement	Commune	Dpt	Colonisé
25-06-04590	23/06/2025	/	26/06/2025	3	Fontcouverte	17	Oui
25-05-05446	13/05/2025	15/05/2025	22/05/2025	9	St Germain-de-Vibrac	17	Non
25-06-00984	03/06/2025	/	10/06/2025	7	Vaux-sur-Mer	17	Oui
	04/06/2025	/	10/06/2025	6	St Georges-des-Coteaux	17	Oui
25-06-01387	04/06/2025	05/06/2025	19/06/2025	15	Montguyon	17	Non
25-06-01751	05/06/2025	/	13/06/2025	8	L'Houmeau	17	Oui
25-06-01762	05/06/2025	/	12/06/2025	7	St Pierre d'Oléron	17	Oui
25-06-03356	16/06/2025	/	20/06/2025	4	Echillais	17	Oui
	16/06/2025	/	24/06/2025	8	Plassay	17	Oui
25-06-04322	20/06/2025	/	26/06/2025	6	St Sulpice-de-Royan	17	Oui
	03/07/2025	/	09/07/2025	6	St Rogatien	17	Oui
25-07-00540	03/07/2025	/	09/07/2025	6	Chatellallion-Plage	17	Oui
	03/07/2025	/	09/07/2025	6	St Rogatien	17	Oui
25-07-02326	15/07/2025	/	24/07/2025	9	Rochefort	17	Oui
25-07-02785	18/07/2025	21/07/2025	31/07/2025	13	Clerac	17	Oui
25-07-03636	22/07/2025	/	29/07/2025	7	La Flotte	17	Oui
25-08-00178	01/08/2025	/	06/08/2025	5	Thenac	17	Oui
	01/08/2025	/	06/08/2025	5	Saintes	17	Oui
	07/08/2025	/	13/08/2025	6	Bourcefrans-le-Chapus	17	Oui
25-08-01187	07/08/2025	/	13/08/2025	6	Le Grand-Village-Plage	17	Oui
	07/08/2025	/	13/08/2025	6	Marennes-Hiers-Brouage	17	Oui
25-08-03607	18/08/2025	/	26/08/2025	8	La Brée-les-bains	17	Oui
25-08-04652	22/08/2025	/	03/09/2025	12	Vaux-sur-Mer	17	Oui
	22/08/2025	/	03/09/2025	12	St Palais	17	Oui
25-08-05847*	28/08/2025	/	29/08/2025	1	La Rochelle	17	Oui
	29/08/2025	/	03/09/2025	5	La Rochelle	17	Oui
25-09-02447*	11/09/2025	/	15/09/2025	4	Montils	17	Non
	11/09/2025	/	26/09/2025	15	Chatellallion-Plage	17	Oui
25-09-02588	12/09/2025	/	19/09/2025	7	Saintes	17	Oui
	18/09/2025	/	24/09/2025	6	Mortagne-sur-Gironde	17	Oui
25-09-03321*	18/09/2025	/	19/09/2025	1	Saintes	17	Oui
	19/09/2025	/	24/09/2025	5	Saintes	17	Oui
	30/09/2025	/	08/10/2025	8	Saint-Jean-d'Angely	17	Non
25-09-04280	30/09/2025	/	08/10/2025	8	Rochefort	17	Oui
	30/09/2025	/	08/10/2025	8	Nieul-sur-Mer	17	Oui
25-08-05838*	28/08/2025	/	30/08/2025	2	Rouffiac	17	Oui
	30/08/2025	/	05/09/2025	6	Rouffiac	17	Oui

LUTTE ANTIVECTORIELLE CONTRE LE MOUSTIQUE "TIGRE"

ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DU PIÉGEAGE ET DE LA MOBILISATION SOCIALE

RÉSULTATS 2025

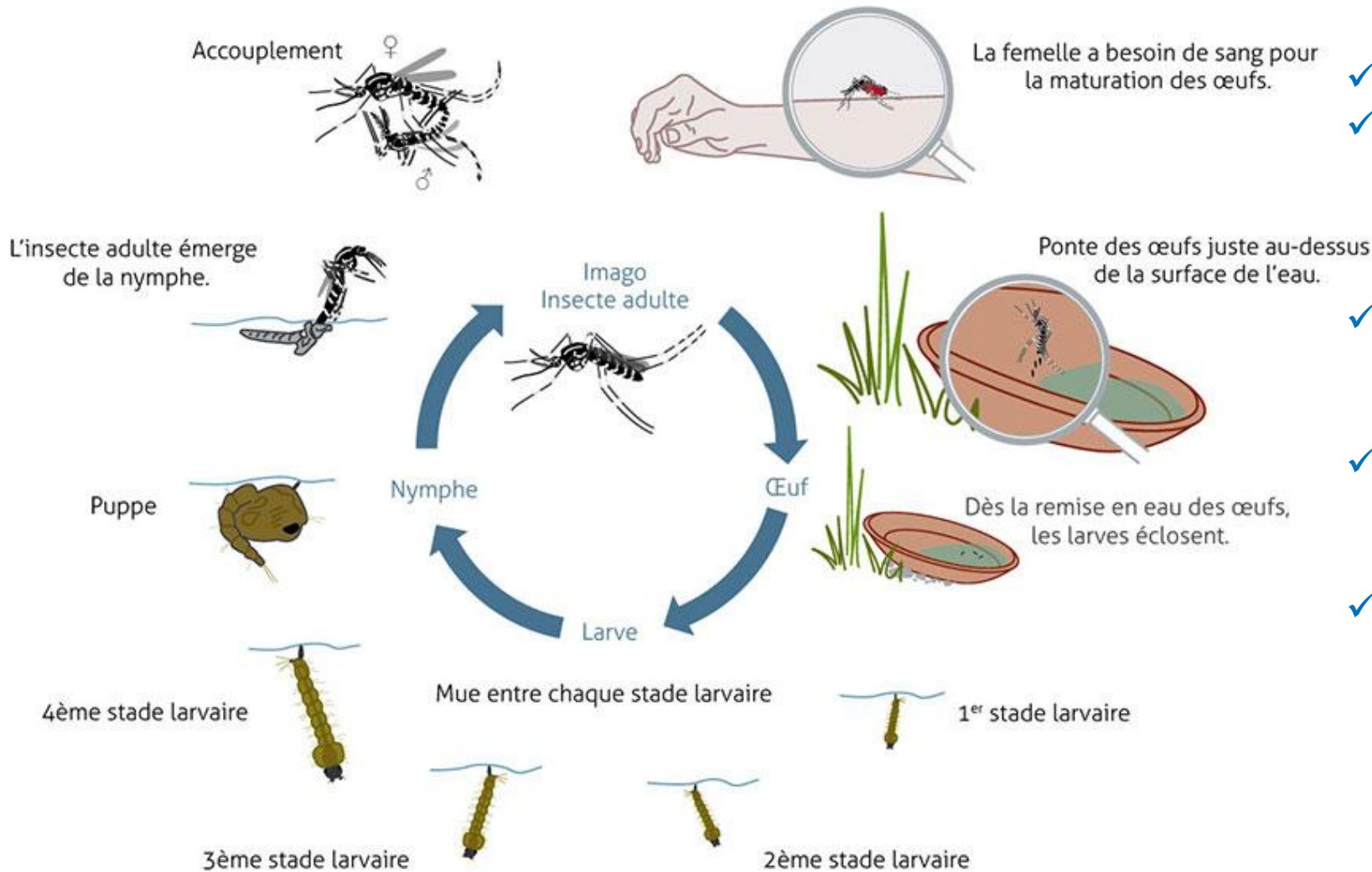


Le moustique "tigre" (*Aedes albopictus*) : une espèce exotique envahissante

- ✓ Un petit moustique noir et blanc
- ✓ Se déplace peu par vol actif (une centaine de mètres)
- ✓ Emprunte facilement divers moyens de transports (voiture)
- ✓ Actif toute la journée (diurne et nocturne)
- ✓ Pique de préférence à l'extérieur
- ✓ Compétent pour au moins 26 virus
- ✓ Une espèce "domestique", élevée par l'Homme



Le moustique "tigre" : une espèce urbaine

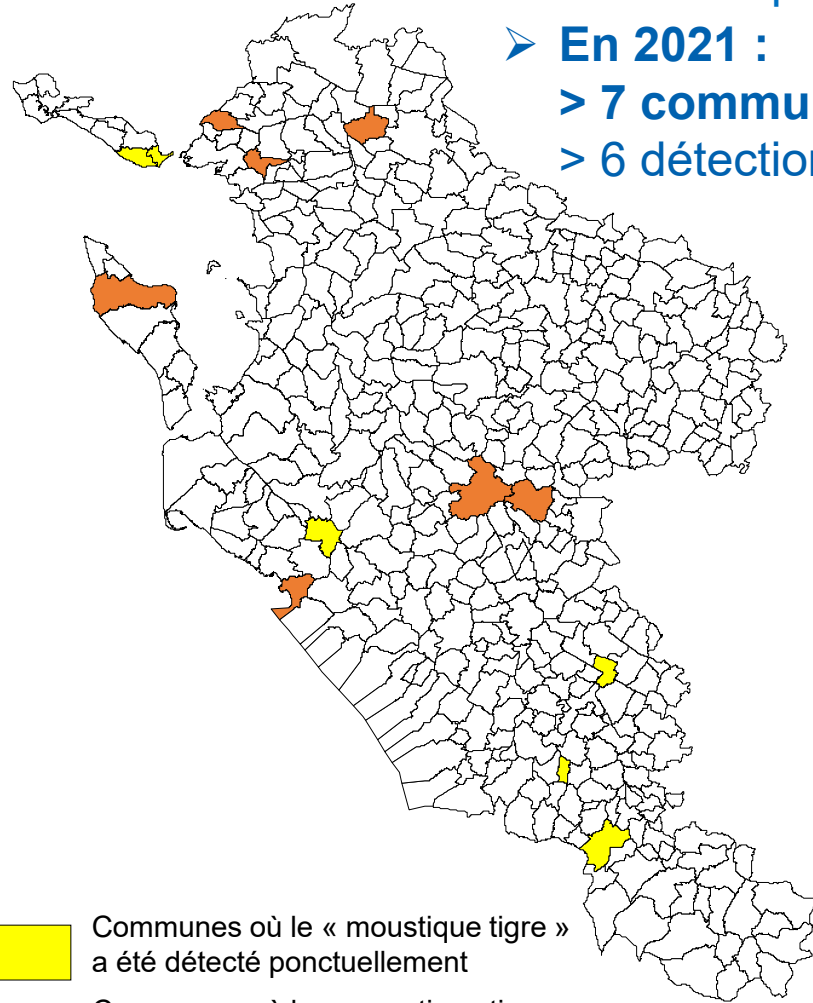


- ✓ Larves d'avril à novembre
- ✓ Adultes d'avril à décembre
- ✓ Ponde ses œufs dans de nombreuses petites collections d'eau
- ✓ Particulièrement bien adapté aux « gîtes artificiels » domestiques
- ✓ Ses œufs résistent à la sécheresse, au gel et peuvent rester « quiescents » de plusieurs mois à plusieurs années

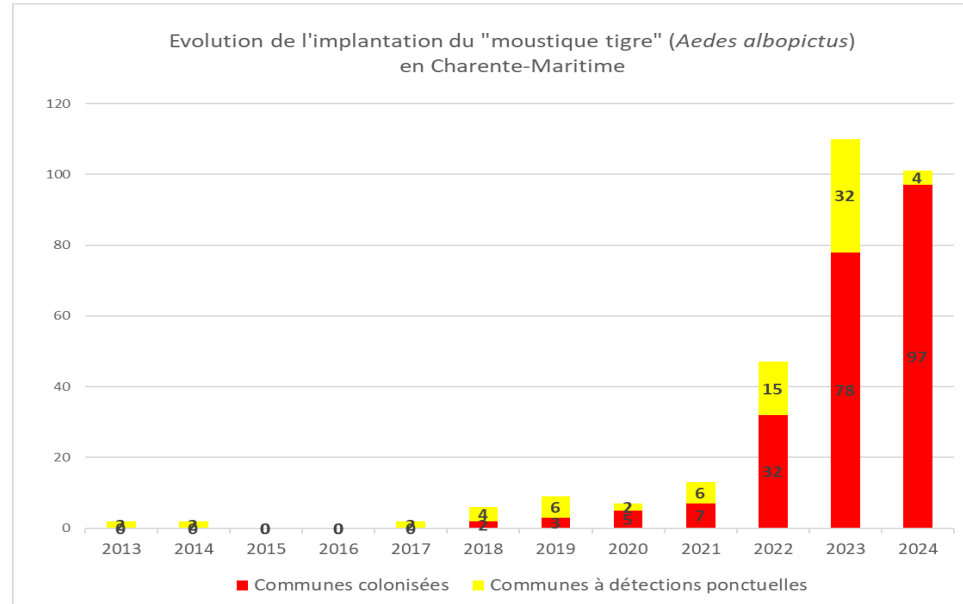
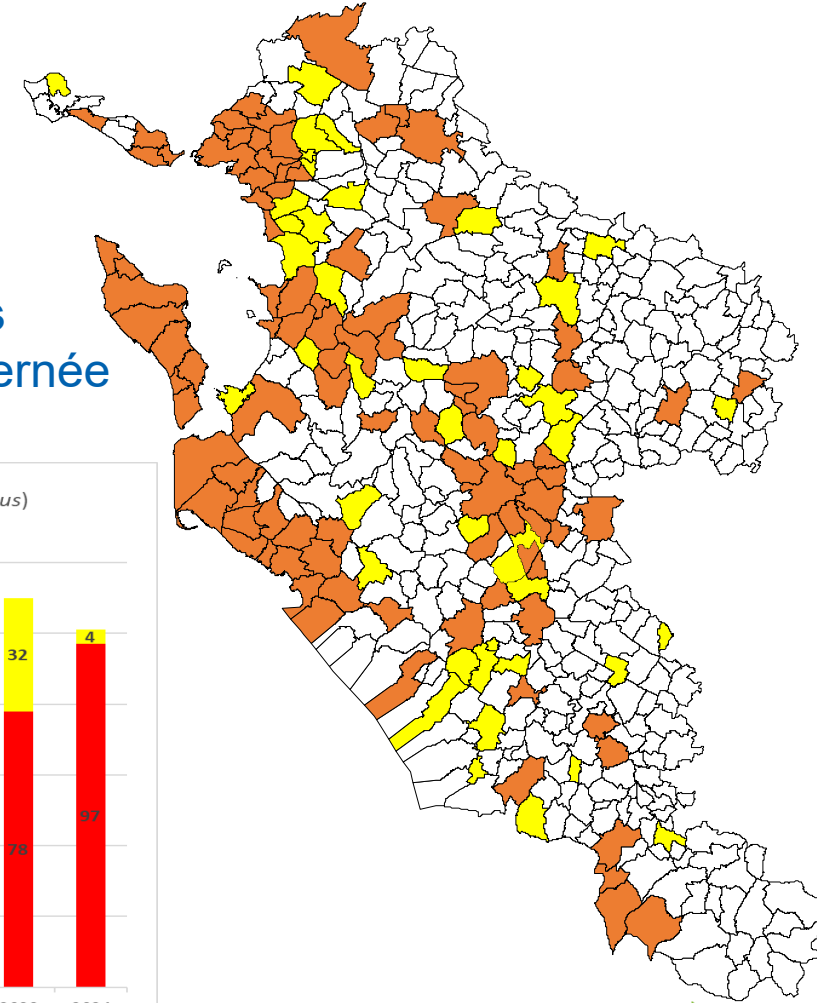
© Biogents, I. Schliep


Contexte et objectif de l'expérimentation


- 2013 : première détection (Aire de Chermignac - A10)
- 2018 : implantation définitive et irréversible
- **En 2021 :**
 - > 7 communes colonisées
 - > 6 détections ponctuelles



- **En 2024 :**
 - > 97 communes colonisées
 - ↳ 63% de la population concernée
 - > 33 détections ponctuelles



 Communes où le « moustique tigre » a été détecté ponctuellement

 Communes où le « moustique tigre » est implanté de manière définitive et irréversible

Qui fait quoi ?

La lutte contre le moustique « tigre » repose sur une collaboration entre les communes et le Département, selon leurs compétences respectives :



Que fait la commune ?	Que fait l'agglomération	Que fait le CD17 ?	Que fait l'ARS
Mobiliser les habitants (réunions, affiches, flyers)	Communication à grande échelle	Coordination et expertise (pilotage, formation)	suivi des cas humains et évaluation du risque épidémiologique
Éliminer les gîtes larvaires dans les espaces publics	CLS	Fourniture de pièges et kits de sensibilisation	Définir les protocoles de lutte en cas de détection de cas d'arboviroses
Relayer les informations et les signalements		Suivi, analyse des données et restitution	Financement et contrôle réglementaire des actions de lutte

Contexte et objectif de l'expérimentation

L'implication des habitants (Cf. mobilisation sociale) est indispensable pour réduire les sources de production de moustiques dans l'espace privé (péri-domiciliaire), mais n'est pas nécessairement suffisant. Aussi, la mise en œuvre de pièges peut se révéler complémentaire.



Réduire la densité de « moustiques tigre »



Sensibiliser la population aux bons gestes



Etudier l'efficacité des réseaux de piégeages



Surveiller les risques épidémiques proches des EHPAD

Les pièges utilisés pour la lutte contre le moustique "tigre"

Deux types de pièges ont été installés pour capturer les moustiques :



BG-GAT → Piège **passif**, imitant un gîte de ponte pour capturer les **femelles gravides**.



De 15 à 25 € l'unité



BG-Mosquitaire → Piège **actif**, utilisant **CO₂** et ventilation pour attirer et aspirer les moustiques adultes.

De 180 € l'unité à 280 € avec le kit CO₂



Le protocole de mobilisation sociale

 **Boîtage** : Avis de passage et bons gestes

 **Porte-à-porte** : Rencontre directe avec les habitants

 **Prospection domiciliaire** : Recherche de gîtes + infos sur la biologie du moustique

Les supports de sensibilisation sont disponibles sur les sites :

- De l'ARS,
- Du GRAINE Nouvelle Aquitaine,
- Du Département



Le Département de la Charente-Maritime mène une politique très active de lutte et de régulation des moustiques, souvent de nuisances, sur l'ensemble du territoire.

« D'INFOS SUR LA LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES EN CHARENTE-MARITIME »

MOUSTIQUES LES BONNES GESTES DE PRÉVENTION



La liste DES BONNES GESTES

LUTTONS CONTRE le moustique tigre

RANGÉONS

- Poubelles
- Sacs et ordures
- Sacs d'ordures : vidés tous les 10 jours
- Canettes ou tout autre objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Canettes, pots...
- Retenues et matériel de chantier (tuyaux...)

ENTRETIENONS

- Piscine (vidée ou bien protégée du soleil)
- Bassins et marais (nettoyés et bien protégés)
- Terrains sur pieds
- Jardins
- Poteries de rangement
- Sacs d'ordures

NETTOYONS

- Ombrières, vélos, etc.
- Réceptacles divers
- Conteneurs ouverts au retour de l'été
- Bennes et systèmes d'égouttement d'eau
- Bennes, etc.

VIDONS

- Cuvettes de pluie de toit
- Cuvettes de pluie de toit
- Cuvettes de pluie de toit
- Cuvettes de pluie de toit
- Cuvettes de pluie de toit

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer sur un rayon de 100 m.

Il est femelle.

Pour éliminer ce moustique, une seule solution : supprimer son habitat de ponte et de développement.



ÉTUDE SUR L'EFFICACITÉ DU PIÉGEAGE DE MASSE DU "MOUSTIQUE TIGRE"

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Si vous recevez ce flyer, vous habitez dans une zone d'étude pilotée par le service de démoustication du Département de la Charente-Maritime.

Cette étude est financée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine à la demande du comité d'agglomération de La Rochelle. Elle a pour but d'évaluer l'efficacité du piégeage de masse sur le "moustique tigre" par rapport à la sensibilisation aux bons gestes. Elle sera effective du 01/05/25 au 31/10/25.

Cette zone d'étude sera la zone témoin, cela nous permettra donc d'avoir un suivi global de l'évolution de la population de "moustique tigre".

Pour le bon avancement de cette étude, veuillez répondre à ce court questionnaire sur votre ressenti face à la nuisance causée par le moustique soit en scannant le QR Code ci-dessous, soit en complétant la version papier à retourner en mairie.

Pour plus de renseignements :

Service Démoustication
ars@ars-nouvelle-aquitaine.fr
05 46 37 40 10

Service Démoustication
bf-dem.demoustication@charente-maritime.fr



ATTENTION MOUSTIQUE

Dans le cadre de l'étude sur l'efficacité du piégeage de masse du "moustique tigre",

le 19 novembre 2025 entre 9h et 16h,

Nos agents se rendront à votre domicile pour relever et enlever les pièges installés dans votre jardin.

COMMENT RECONNAÎTRE NOS AGENTS ?

Ils porteront une tenue identifiable appartenant au Département de la Charente-Maritime.

Ils pourront vous fournir toutes les informations nécessaires sur leur mission et concernant l'étude.

VOTRE PARTICIPATION EST ESSENTIELLE !

Pour le bon avancement de cette étude, veuillez répondre à ce questionnaire sur votre rapport à la nuisance causée par le moustique :



Choix des communes de la zone d'étude

Liste des critères :

Commune de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Commune où le moustique "tigre" est officiellement implanté de manière pérenne

Un établissement médico-social hébergeant des personnes vulnérables (ex. EHPAD)

Typologie :

Zone d'habitat pavillonnaire à proximité

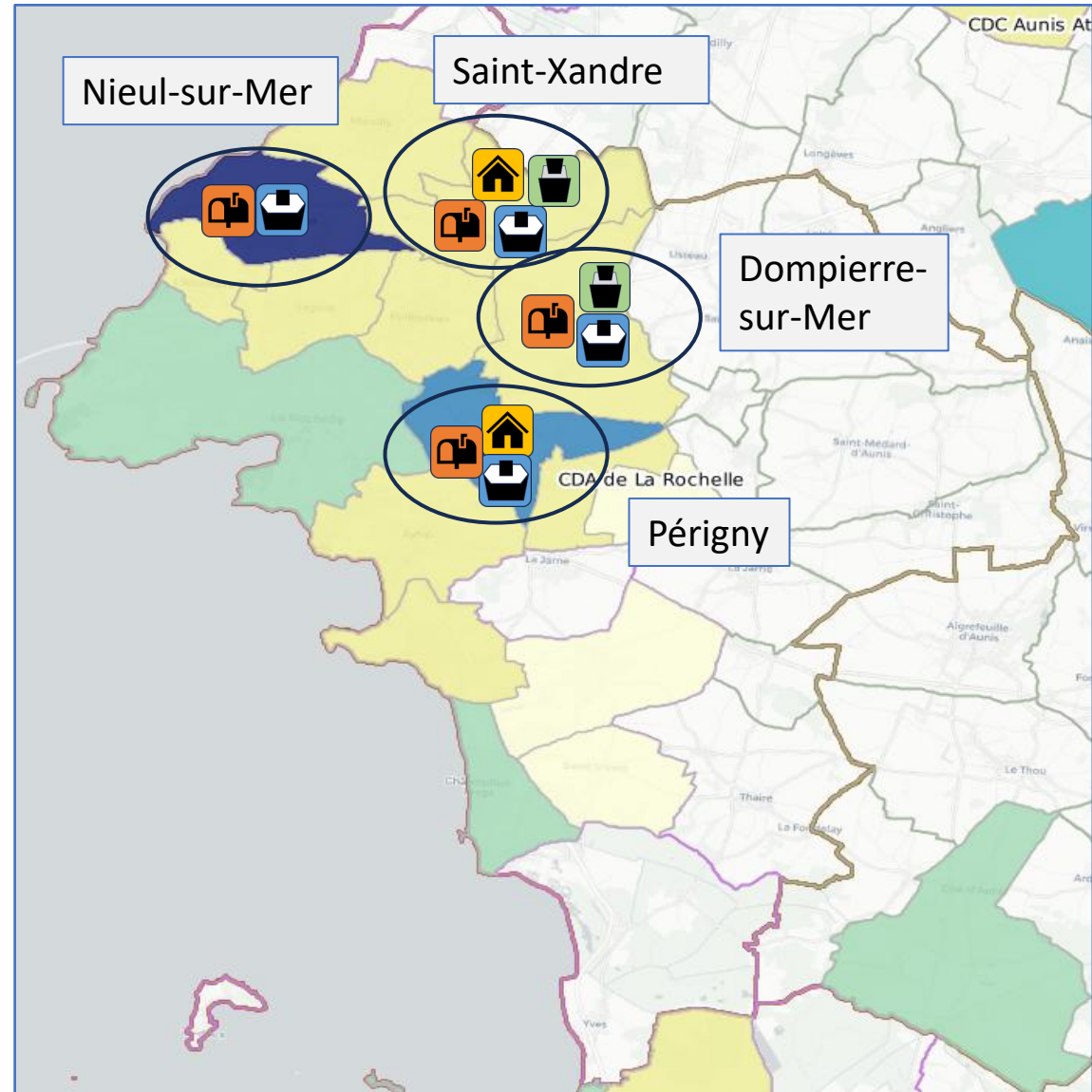
Année de colonisation : ancienne / récente

Nombre de signalements-plaintes reçus

Vue globale des lieux d'étude

Historique de confirmation de l'implantation du moustique "tigre" :

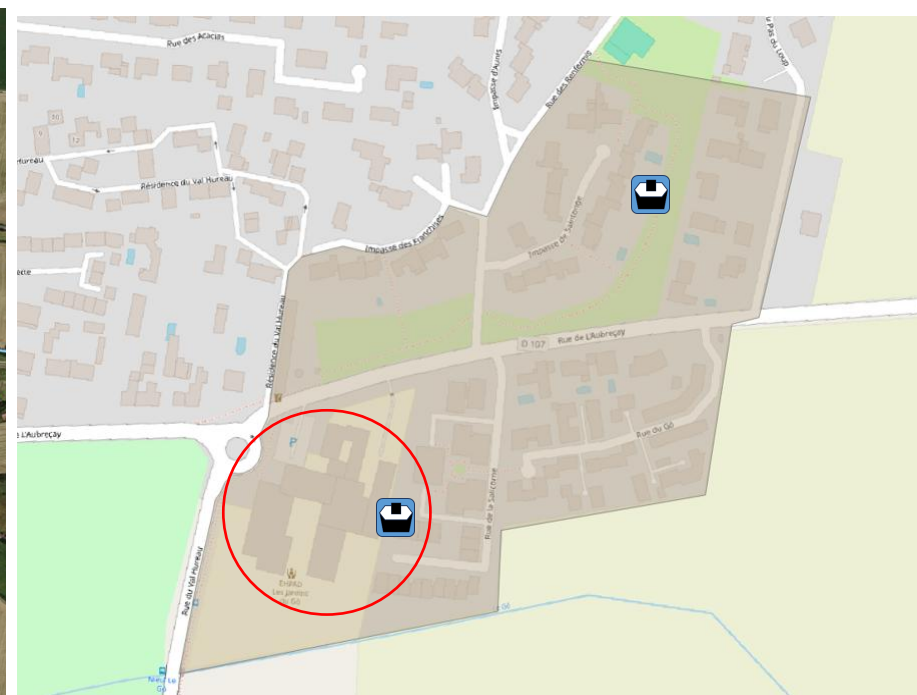
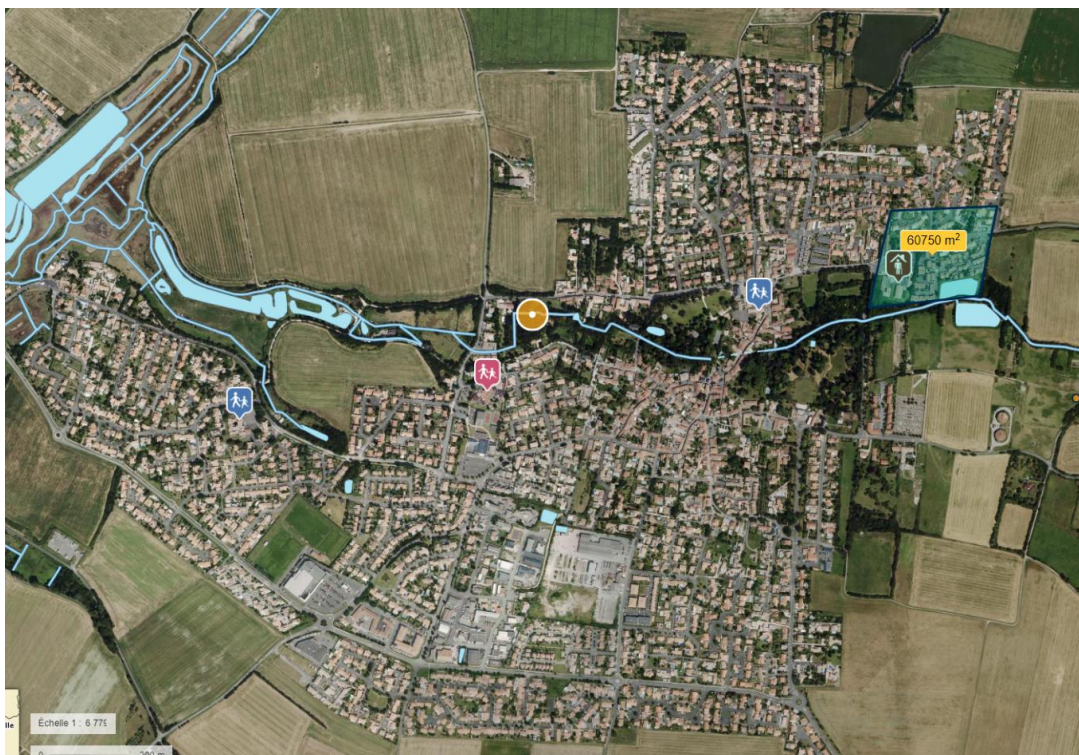
- Nieul-sur-Mer : **2018**
- Périgny : **2020**
- Dompierre-sur-Mer : **2023**
- Saint-Xandre : **2023**



Les zones d'étude :

Zone témoin

- Plus ancienne commune colonisée (2018)
- Actions déjà menées sur cette commune (2019)



6,8 hectares

Caractéristiques :

- Proche du littoral et des marais
- Zone excentrée du cœur de ville
- Présence d'un bassin d'orage

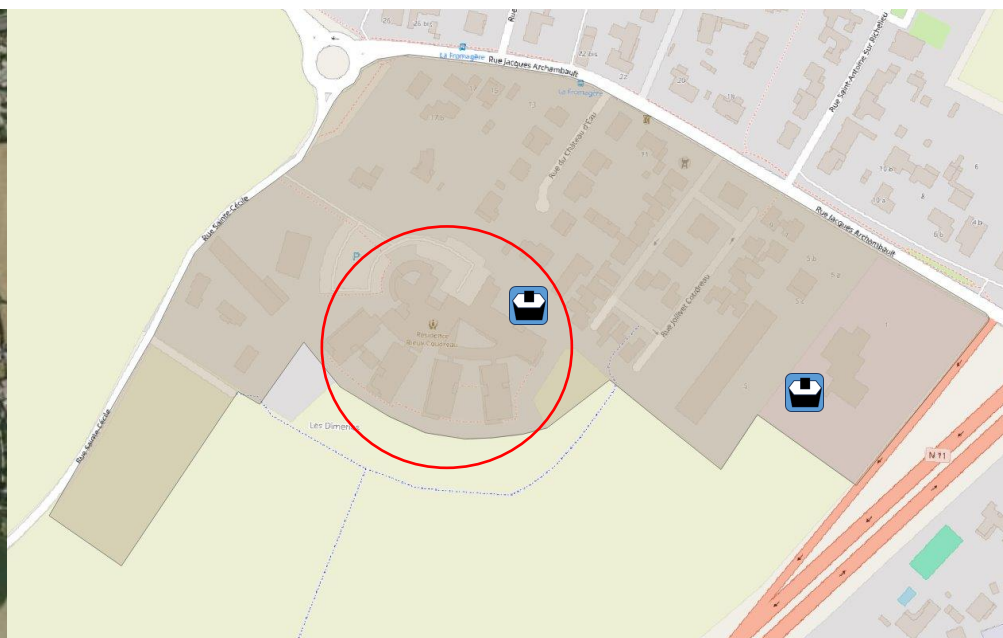
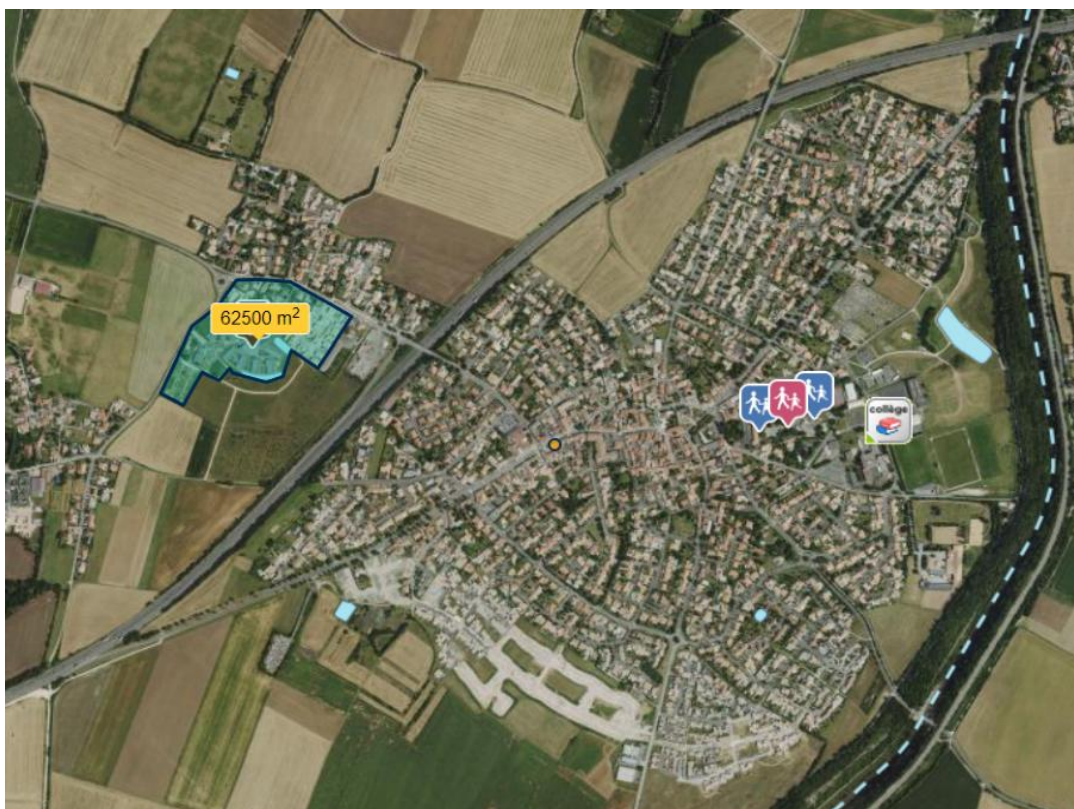
Légende :

-  EHPAD Les Jardins du Go

Les zones d'étude :

Zone avec un réseau dense de piégeage sans mobilisation

- Jardins familiaux à proximité, Habitation adaptée à la pose de pièges



8,1 hectares

Caractéristiques :

- Zone excentrée de la commune

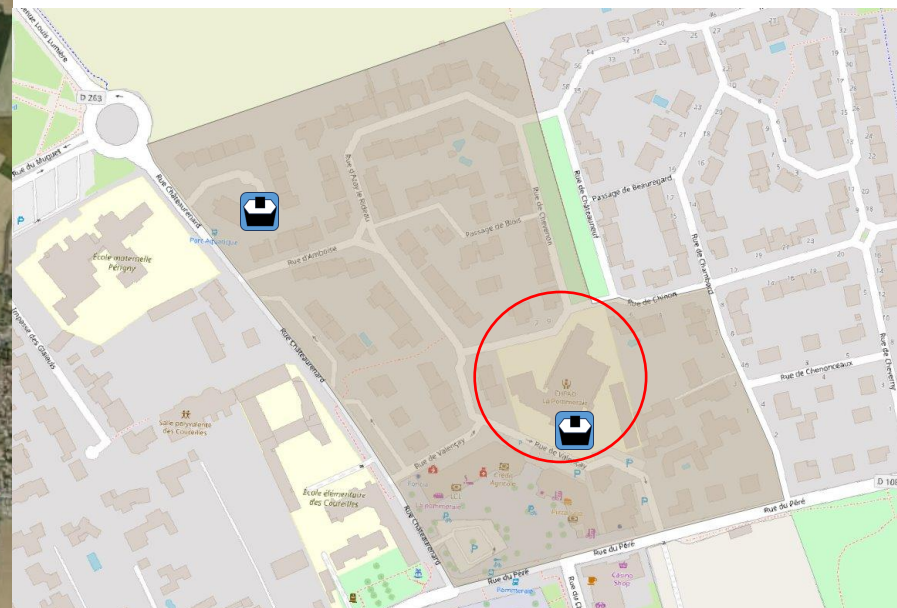
Légende :

-  EHPAD
-  Rieux-Coudreau

Les zones d'étude :

Zone avec mobilisation citoyenne sans piégage

- Prospection domiciliaire : destruction mécanique des gîtes larvaires, traitements mécaniques et biologiques
- Zone résidentielle sensibilisée en 2021



6,9 hectares

Caractéristiques :

- Zone au centre de la commune

Légende :

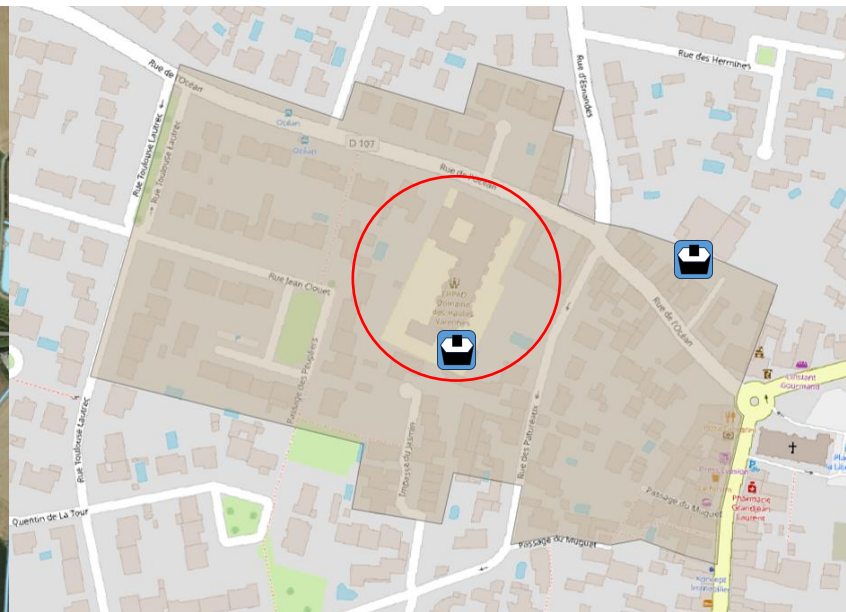
-  EHPAD
-  La Pommeraie

Les zones d'étude :



Zone avec un réseau dense de piège et mobilisation

- Prospection domiciliaire : destruction mécanique des gîtes larvaires, traitements mécaniques et biologiques
- Plusieurs sollicitations reçues par le département




5,8 hectares

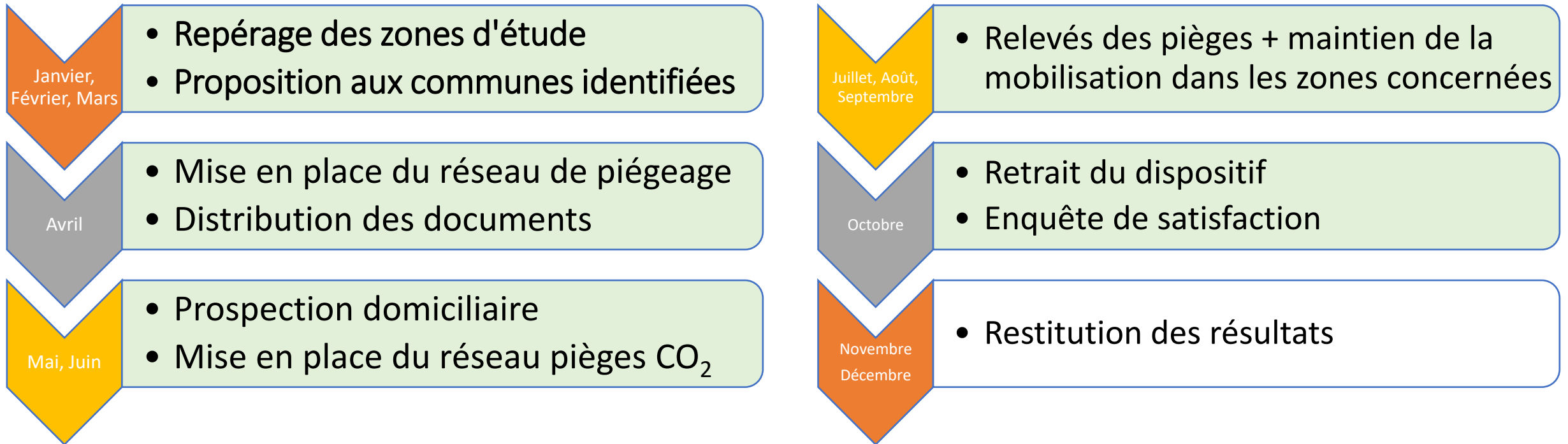
Caractéristiques :

- Zone au centre de la commune
- Proche de commerces

Légende :

 EHPAD Les Hautes Varennes

Déroulement de l'étude de janvier à décembre 2025 :



Participation des communes :

- Organisation d'une réunion de lancement d'étude
- Soutien lors des prospections domiciliaires (Élu.e et agent référents désignés)
- Diffusion des bons gestes ou d'informations sur l'étude dans les ressources d'informations de la commune (Panneau d'affichage, magazine municipal, site internet, réseau sociaux, ...)
- Aider à identifier des emplacements adaptés à l'installation des pièges de type BG-Mosquitaire (raccordement électrique).



» Campagne de piégeage des moustiques tigres

Le moustique tigre est vecteur de maladies d'origine tropicale (dengue, chikungunya ou Zika). Il s'implante de plus en plus dans nos régions. Un risque d'épidémies dans le futur n'est plus à exclure.

Pour s'y préparer et lutter efficacement, une étude sur l'efficacité du piégeage de masse du moustique tigre est organisée sur la commune de Saint Xandre dans le cadre du Contrat Local de Santé. Co-financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine, la Communauté d'Agglomération de la Rochelle et en partenariat avec le Service de Démoustification du Département de la Charente-Maritime, l'étude a commencé le 1^{er} mai et se terminera le 31 octobre 2025, après une réunion avec les riverains concernés le 16 avril 2025,



► Pose du piège à CO₂, derrière la Mairie

Les pièges sont répartis sur 6 hectares autour de la Maison de retraite, l'EPHAD Les Hautes Varennes. En plus des 10 pièges par hectare, le dispositif est complété par 2 pièges à CO₂ situés respectivement dans la cour arrière de la mairie et à l'EHPAD. Des relevés sont effectués mensuellement afin d'alimenter l'étude.

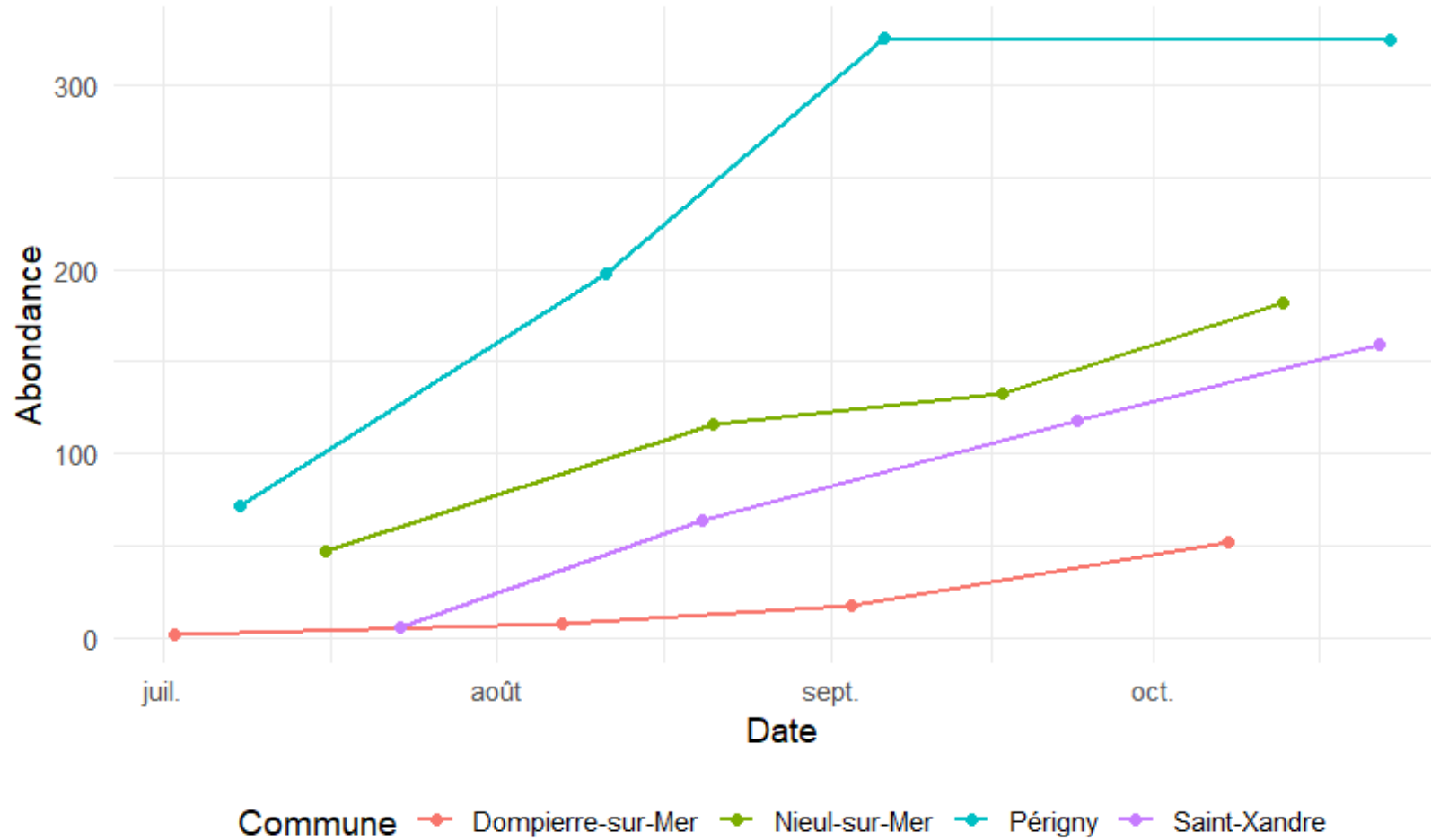
Les résultats de l'étude seront communiqués publiquement en fin d'année.

Yves DLUBAK, 1^{er} adjoint
Stéphane GOIGOUX, Directeur des Services Techniques
Référents locaux « Moustiques tigres »

Infos et conseils : Cette espèce a un faible rayon d'action (150 mètres) mais elle peut se répandre de jardin en jardin, une flaque d'eau pouvant lui servir pour sa reproduction. Éliminer les points d'eau stagnante à l'extérieur (coupelles de pots de fleurs, autres récipients ...) permet d'endiguer la prolifération.

Données des pièges de contrôle (BG-Mosquitaire)

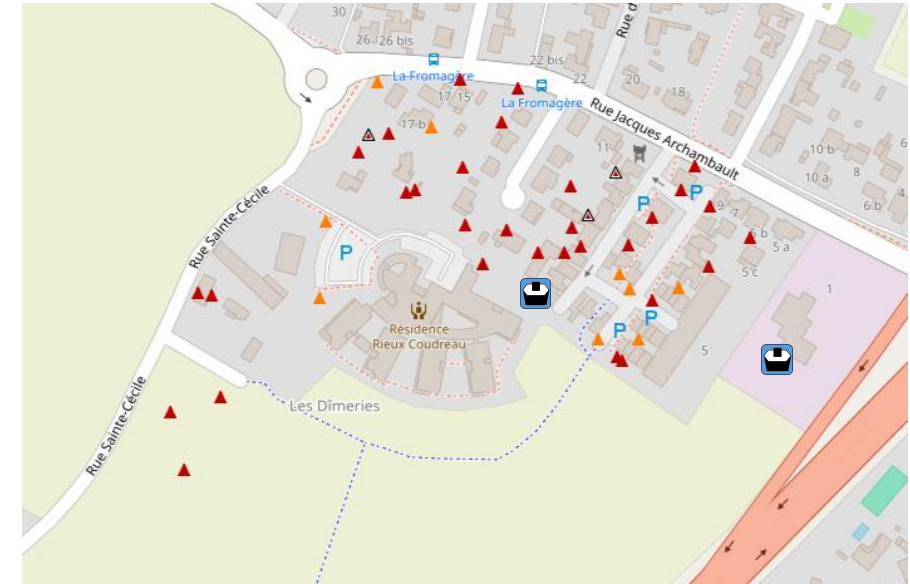
Évolution de l'abondance du moustique tigre
Toutes les communes - Pièges BG-Mosquitaire



Données des BG-GAT

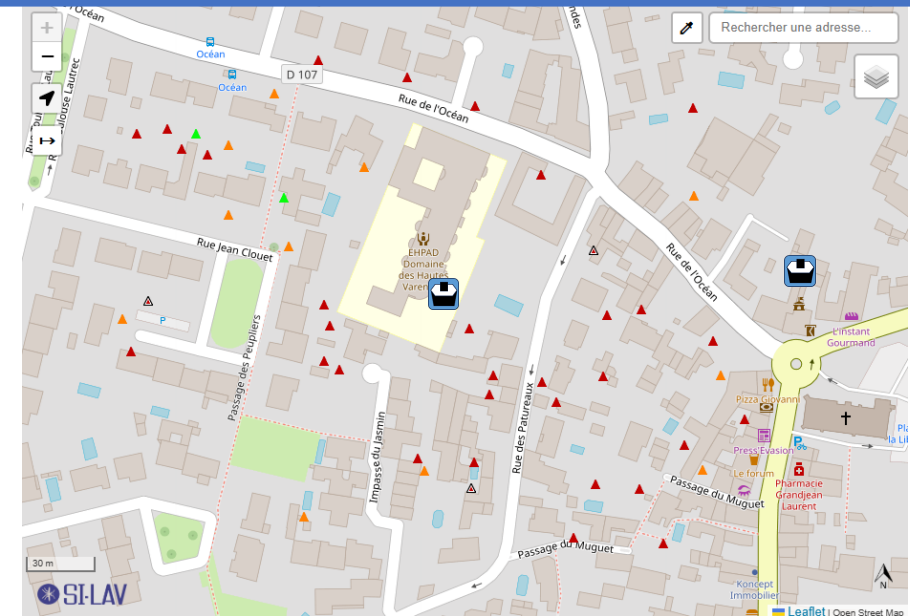
Dompierre-sur-Mer

- **66,67 % des maisons** la zone étudiée ont reçu un piège (46 pièges BG-GAT installés pour 69 maisons).
- **889** moustiques "tigres" ont été capturés sur 6 hectares



Saint-Xandre

- **55,17 % des maisons** la zone étudiée ont reçu un piège (48 pièges BG-GAT installés pour 87 maisons)
- **1074** moustiques "tigres" ont été capturés sur 6 hectares

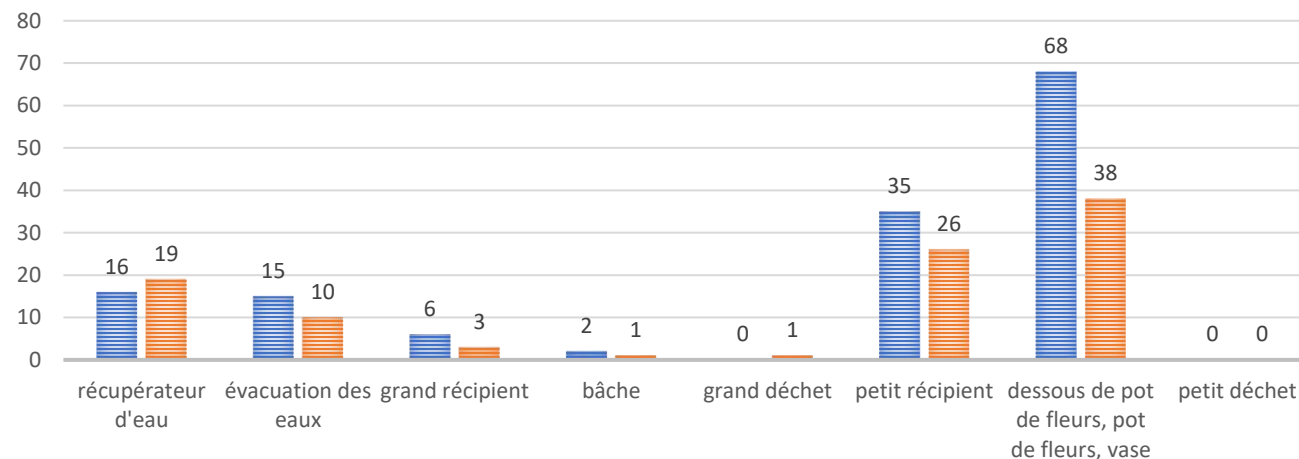


Données prospection

Périgny

- Lors de la première prospection (11/06/2025):
 - 31 maisons visitées, dont 5 sans gîte identifié (RAS)
 - 31 absents
 - 18 refus
- Lors de la dernière prospection (14/11/2025):
 - 19 maisons visitées, dont 4 sans gîte identifié (RAS)
 - 8 absents
 - 4 refus

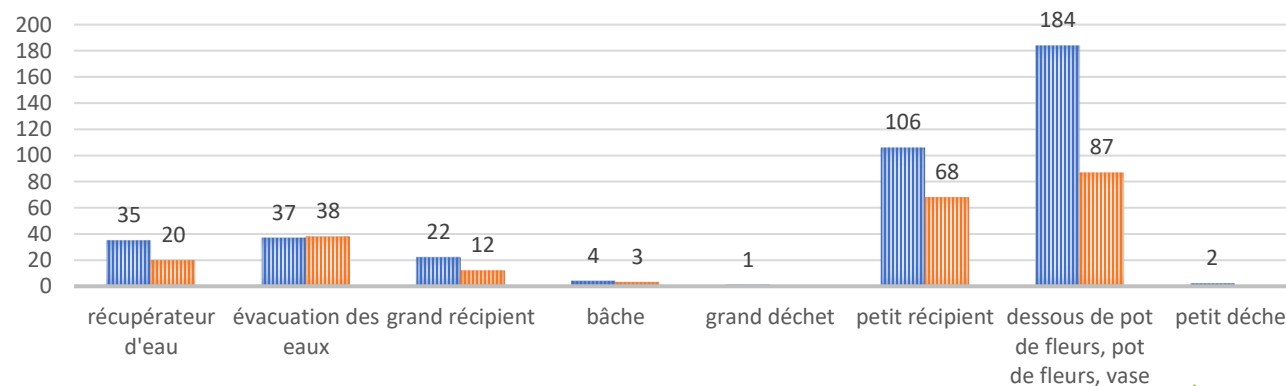
LES DIFFÉRENTS TYPES DE GÎTES



Saint-Xandre

- Lors des premières prospections (21/05/2025, 25/06/2025 et 23/07/2025) :
 - 55 maisons visitées, dont 5 sans gîte identifié (RAS)
 - 31 absents
 - 16 refus
- Lors de la dernière prospection (22/10/2025 et 19/11/2025) :
 - 43 maisons visitées, dont 3 sans gîte identifié (RAS)
 - 9 absents
 - 2 refus

LES DIFFÉRENTS TYPES DE GÎTES



Données des prospections

		1 ^{ère} prospection	2 ^{ème} prospection																				
Périgny	3 gîtes positifs	<p>Type de gîte positif</p> <table border="1"> <tr><th>Type de gîte positif</th><th>Pourcentage</th></tr> <tr><td>Récupérateur d'eau</td><td>33%</td></tr> <tr><td>Evacuation des eaux</td><td>34%</td></tr> <tr><td>Petit récipient</td><td>33%</td></tr> </table>	Type de gîte positif	Pourcentage	Récupérateur d'eau	33%	Evacuation des eaux	34%	Petit récipient	33%	<p>7 gîtes positifs</p> <table border="1"> <tr><th>Type de gîte positif</th><th>Pourcentage</th></tr> <tr><td>Récupérateur d'eau</td><td>86%</td></tr> <tr><td>Dessous de pot de fleurs, pot de fleurs, vase</td><td>14%</td></tr> </table>	Type de gîte positif	Pourcentage	Récupérateur d'eau	86%	Dessous de pot de fleurs, pot de fleurs, vase	14%						
Type de gîte positif	Pourcentage																						
Récupérateur d'eau	33%																						
Evacuation des eaux	34%																						
Petit récipient	33%																						
Type de gîte positif	Pourcentage																						
Récupérateur d'eau	86%																						
Dessous de pot de fleurs, pot de fleurs, vase	14%																						
Saint-Xandre	10 gîtes positifs	<p>Type de gîte positif</p> <table border="1"> <tr><th>Type de gîte positif</th><th>Pourcentage</th></tr> <tr><td>Récupérateur d'eau</td><td>70%</td></tr> <tr><td>Dessous de pot de fleurs, pot de fleurs, vase</td><td>20%</td></tr> <tr><td>Petit récipient</td><td>10%</td></tr> </table>	Type de gîte positif	Pourcentage	Récupérateur d'eau	70%	Dessous de pot de fleurs, pot de fleurs, vase	20%	Petit récipient	10%	<p>18 gîtes positifs</p> <table border="1"> <tr><th>Type de gîte positif</th><th>Pourcentage</th></tr> <tr><td>Petit récipient</td><td>44%</td></tr> <tr><td>Récupérateur d'eau</td><td>17%</td></tr> <tr><td>Evacuation des eaux</td><td>17%</td></tr> <tr><td>Grand récipient</td><td>17%</td></tr> <tr><td>Bâche</td><td>5%</td></tr> </table>	Type de gîte positif	Pourcentage	Petit récipient	44%	Récupérateur d'eau	17%	Evacuation des eaux	17%	Grand récipient	17%	Bâche	5%
Type de gîte positif	Pourcentage																						
Récupérateur d'eau	70%																						
Dessous de pot de fleurs, pot de fleurs, vase	20%																						
Petit récipient	10%																						
Type de gîte positif	Pourcentage																						
Petit récipient	44%																						
Récupérateur d'eau	17%																						
Evacuation des eaux	17%																						
Grand récipient	17%																						
Bâche	5%																						

Exemples de gîtes larvaires



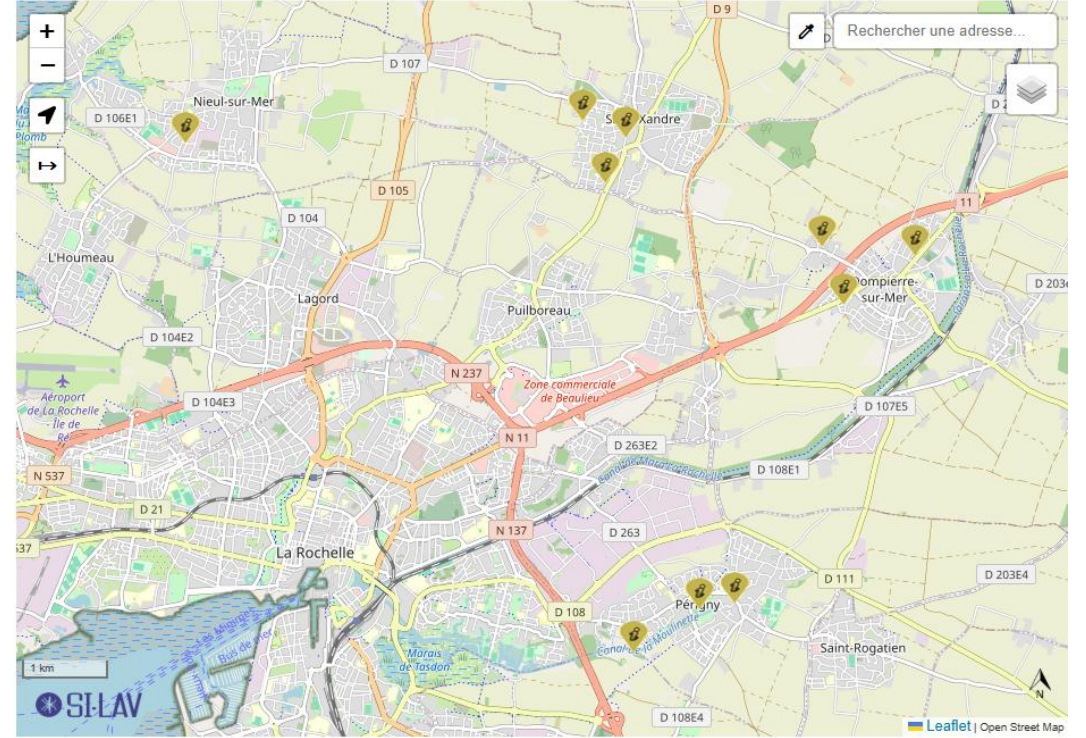
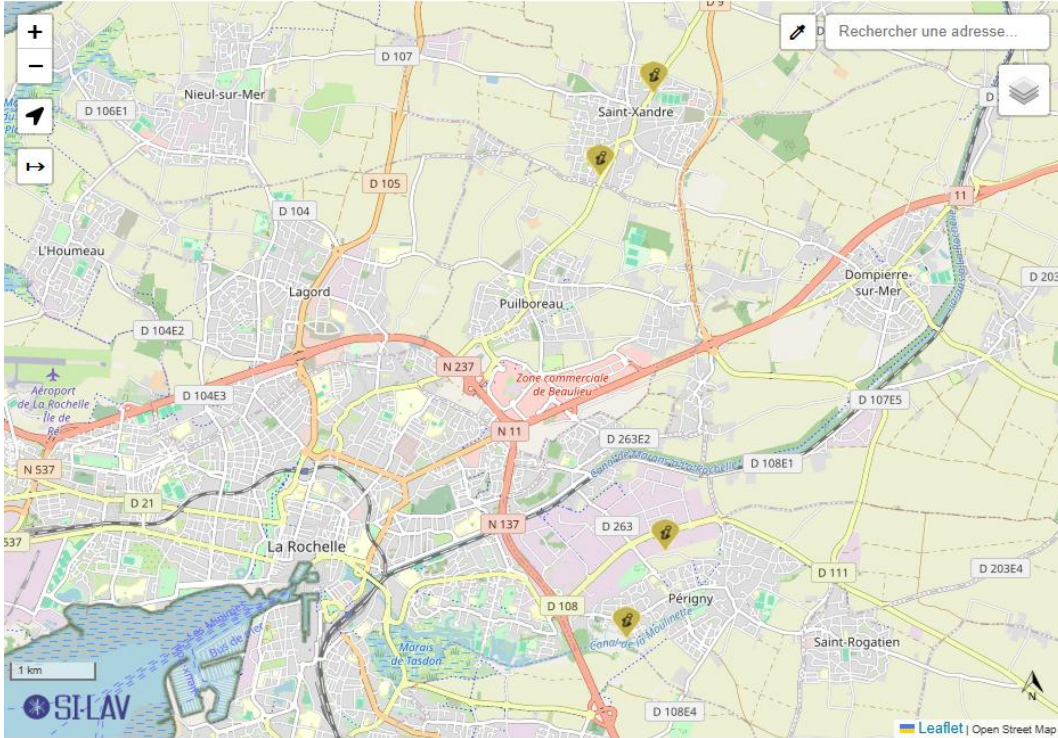
Jardins avec de nombreux gîtes (récupérateur d'eau, pneu, évier, arrosoir, ...)



Piscine non entretenue



Plaque d'égout, évacuation des eaux ou chambre de tirage



- Faible sollicitation au niveau des signalements par les habitants
- Faible sollicitation au niveau des mairies
- Peu de personnes connaissant le système de signalement

Pour faire un signalement, il faut se rendre sur le site de l'ANSES et répondre à plusieurs questions (<https://signalement-moustique.anses.fr>)

Questionnaire de fin d'étude

Taux de réponses aux questionnaires :

32 réponses au premier puis 57 réponses au second



QUESTIONNAIRE NUISANCE DU "MOUSTIQUE TIGRE"

Vous pouvez déposer ce questionnaire anonyme rempli auprès de votre mairie.

Q1 : Avez-vous vu du "moustique tigre" chez vous ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas si c'était un "moustique tigre".

Q2 : Évaluez la nuisance causée par les moustiques sur une échelle graduée de 1 à 5.
(1 = vous ne vous sentez pas concerné ; 5 = vous ne pouvez plus aller dehors)

- 1 2 3 4 5

Q3 : Saviez-vous que votre commune était classée comme colonisée par le "moustique tigre" ?

- Oui
- Non

Les agents du service de démoustication du Conseil Départemental de la Charente-Maritime vous remercient d'avoir répondu à ce questionnaire.

Si vous voulez en savoir plus sur nos actions ou sur les bons gestes pour réduire la propagation du "moustique tigre", vous pouvez retrouver ces informations sur notre site internet.
- Luttons contre les moustiques | La Charente-Maritime - 17



Réponses sur l'intérêt de l'étude et commentaires :

« Cette sensibilisation est très utile pour endiguer la prolifération des moustiques en général »

« [Cette étude est intéressante] parce que le moustique est un vecteur pathogène ! »

« Cette sensibilisation devrait être étendue à tout le territoire de l'agglomération. »

« Il faut rendre publique le résultat de votre étude sur la prolifération du moustique tigre »

« Déçu par les résultats »

SYNTHÈSE GLOBALE

Conclusion :

- Aucune différence significative entre les différentes communes de l'étude ; les effets de la mobilisation sociale et du piégeage ne sont pas perceptibles

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la variation des résultats :

- Différences initiales de densité de moustique "tigre"
- Efficacité variable des actions de sensibilisation
- Perceptions relatives des habitants
- Conditions météorologiques de l'été 2025

PERSPECTIVES ET PRÉCONISATIONS

Pistes d'amélioration :

- Actions sur les gîtes identifiés lors des prospections : suppression, traitement ou barrière physique
- Gestion des gîtes de l'espace public
- Mobilisation des personnes volontaires
- Reconduction de l'étude pour limiter les effets liés à la météo

Actions à mettre en place dans les Collectivités :

- **Réseau d'ambassadeurs** de la lutte contre le moustique "tigre"
- **Mise à disposition de kit de piège de type BG-GAT** + sensibilisation
- **Formation** des agents municipaux aux bons gestes
- **Protocole d'urgence** intégré au PCS
- **Recensement des plaintes** en mairie
- **Surveillance des gîtes** sur la voie publique (bouche d'égout, mobilier urbain, ...)

Merci de votre attention

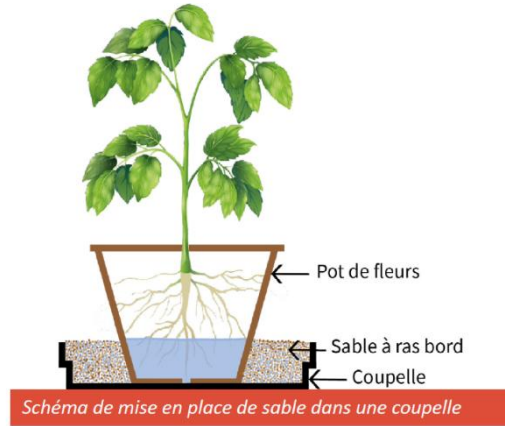


charente-maritime.fr    

Annexe

PLAN DE LUTTE

Les bons gestes



PLAN DE LUTTE

Objectifs et stratégie

PIEGEAGES (passifs, actifs)

Lutte biologique = Prédateurs (oiseaux, chauves-souris, libellules, ...)

Insectes stériles (TIS, Wolbachia, OGM)

Auto-dissémination, pièges « jus sucrés »

Traitements anti-adultes (uniquement en cas « de nécessité sanitaire »)



Lutte mécanique

(films de surface, ...)

Aménagement de l'environnement

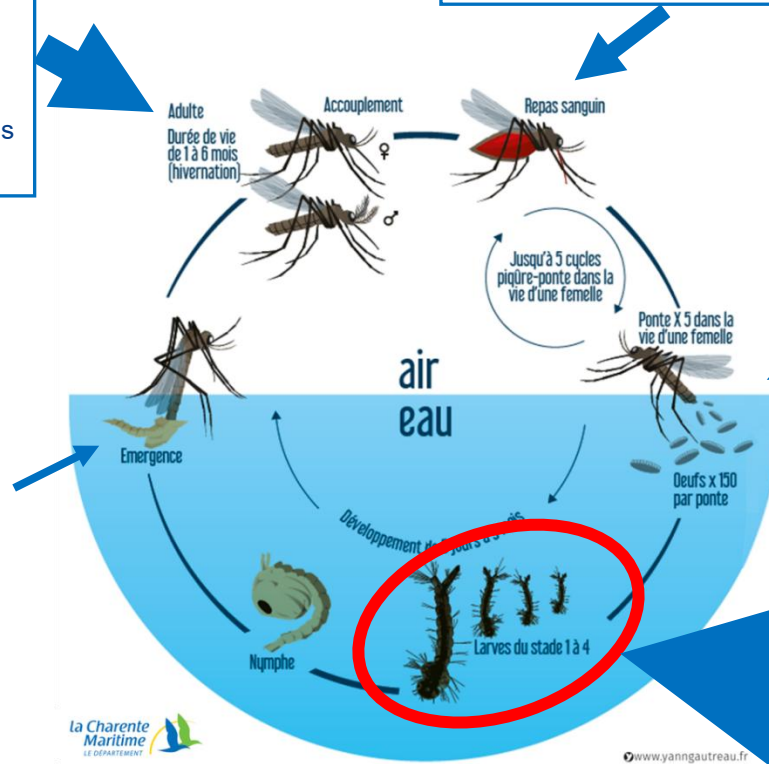


Protection personnelle

(vêtements, répulsifs, moustiquaires souples imprégnées (MIILDA) et rigides, ...)

Adaptation comportements, ventilateur

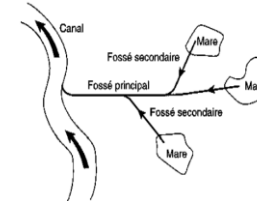
(Insecticides)



Elimination des points d'eau

Aménagement de l'environnement

Lutte mécanique (films de surface, ...)

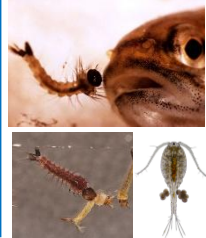


Lutte biologique = Prédateurs (poissons, batraciens, libellules, copépodes...)

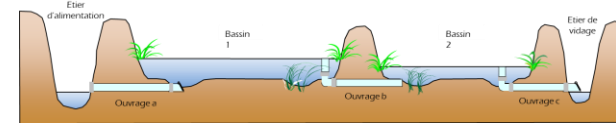
Gestion de l'eau dans les marais




Traitements anti-larvaires

(biologique ; de 4 jours à 1 mois)



www.yanngauteau.fr



ÉTUDE SUR L'EFFICACITÉ DU PIÉGEAGE DE MASSE DU "MOUSTIQUE TIGRE"

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Si vous recevez ce flyer, vous habitez dans une zone d'étude pilotée par le service de démoustication du Département de la Charente-Maritime.

Co-financée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et à la demande de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, cette expérimentation doit évaluer l'**efficacité du piégeage de masse** du "moustique tigre" en relation avec la **sensibilisation des citoyens aux bons gestes**.
Elle sera effective du **01/05/25** au **31/10/25**.


Votre zone d'étude bénéficiera d'action de sensibilisation, comme des conseils personnalisés.


Pour le bon avancement de cette étude, veuillez répondre à ce [court questionnaire](#) sur votre ressenti face à la nuisance causée par le moustique en scannant le QR Code ci-dessous. Une restitution de cette étude vous sera proposée en fin d'année.

Pour plus de renseignements :

Votre mairie :
mairie@ville-perigny.fr

Service démoustication :
bf-dem-demoustication@charente-maritime.fr








ÉTUDE SUR L'EFFICACITÉ DU PIÉGEAGE DE MASSE DU "MOUSTIQUE TIGRE"

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Vous habitez dans une zone sensible, venez participer à une étude sur le piégeage de masse du moustique tigre et bénéficier de conseils personnalisés du service de démoustication du Département de la Charente-Maritime.

Co-financée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et à la demande de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, cette expérimentation doit **évaluer l'efficacité du piégeage de masse** du "moustique tigre" en relation avec la **sensibilisation des citoyens aux bons gestes**.
Elle sera effective du **01/05/25** au **31/10/25**.

Votre zone d'étude bénéficiera de **pose de piège**, ainsi que d'**action de sensibilisation** comme des conseils personnalisés.

Pour plus de renseignements :

Votre mairie :
mairie@st-xandre.fr
05 46 37 20 69

Service démoustication :
bf-dem-demoustication@charente-maritime.fr



INVITATION RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Lieu : salle BASSE de la mairie de Saint-Xandre
Rue de l'Océan 17138 Saint-Xandre

MERCREDI 16 AVRIL 2025 à 18h30

Merci de confirmer votre présence avant le 15 avril :
Mail : secretariat-technique@st-xandre.fr
Tél : 0 800 721 713
Courrier coupon-réponse : Mairie de Saint-Xandre

Prénom, Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Assistera, sera accompagné.e de
personne.s

Intéressé.e pour participer, mais pas disponible à la date proposée



Contrat Local de Santé
de l'Agglomération rochelaise

Nieul-sur-Mer
Notre passion commune

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

ÉTUDE SUR L'EFFICACITÉ DU PIÉGEAGE DE MASSE DU "MOUSTIQUE TIGRE"

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Si vous recevez ce flyer, vous habitez dans une zone d'étude pilotée par le service de démoustication du Département de la Charente-Maritime.

Cette étude est financée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine à la demande du comité d'agglomération de La Rochelle. Elle a pour but d'évaluer l'efficacité du piégeage de masse sur le "moustique tigre" par rapport à la sensibilisation aux bons gestes. Elle sera effective du **01/05/25** au **31/10/25**.

Cette zone d'étude sera la **zone témoin**, cela nous permettra donc d'avoir un **suivi global de l'évolution de la population** de "moustique tigre".

Pour le bon avancement de cette étude, veuillez répondre à ce [court questionnaire](#) sur votre ressenti face à la nuisance causée par le moustique soit en scannant le QR Code ci-dessous, soit en complétant la version papier à retourner en mairie.

la Charente Maritime
avec moi.

Pour plus de renseignements :

Votre mairie :
mairie@nieul-sur-mer.fr
05 46 37 40 10

Service démoustication :
bf-dem-demoustication@charente-maritime.fr



QUESTIONNAIRE NUISANCE DU "MOUSTIQUE TIGRE"

Vous pouvez déposer ce questionnaire anonyme rempli auprès de votre mairie.

Q1 : Avez-vous vu du "moustique tigre" chez vous ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas si c'était un "moustique tigre".

Q2 : Évaluez la nuisance causée par les moustiques sur une échelle graduée de 1 à 5.

(1 = vous ne vous sentez pas concerné ; 5 = vous ne pouvez plus aller dehors)

- 1 2 3 4 5

Q3 : Saviez-vous que votre commune était classée comme colonisée par le "moustique tigre" ?

- Oui
- Non

Les agents du service de démoustication du Conseil Départemental de la Charente-Maritime vous remercient d'avoir répondu à ce questionnaire.

Si vous voulez en savoir plus sur nos actions ou sur les bons gestes pour réduire la propagation du "moustique tigre", vous pouvez retrouver ces informations sur notre site internet.
- Luttons contre les moustiques | La Charente-Maritime - 17





MOUSTIQUE ATTENTION

Dans le cadre de l'étude sur l'efficacité du piégeage de masse du "moustique tigre",

**Nos agents passeront
le 21 mai 2025
entre 9h et 17h,**

réaliser une prospection à votre domicile, afin d'identifier d'éventuels gîtes larvaires et de poser un piège dans votre jardin.

COMMENT RECONNAÎTRE
NOS AGENTS ?



Ils porteront une tenu identifiable appartenant au Département de la Charente-Maritime.



Ils pourront vous fournir toutes les informations nécessaires sur leur mission et concernant l'étude.



Pour le bon avancement de cette étude, veuillez **répondre** à ce **petit questionnaire** sur votre rapport à la nuisance causée par le moustique :



MOUSTIQUE ATTENTION

Dans le cadre de l'étude sur l'efficacité du piégeage de masse du "moustique tigre",

**Nos agents passeront
le 21 mai 2025
entre 9h et 17h,**

réaliser une prospection à votre domicile, afin d'identifier d'éventuels gîtes larvaires et de poser un piège dans votre jardin.

COMMENT RECONNAÎTRE
NOS AGENTS ?



Ils porteront une tenu identifiable appartenant au Département de la Charente-Maritime.



Ils pourront vous fournir toutes les informations nécessaires sur leur mission et concernant l'étude.



Pour le bon avancement de cette étude, veuillez **répondre** à ce **petit questionnaire** sur votre rapport à la nuisance causée par le moustique :



Les larves de moustiques se développent dans l'eau. En été, après les pluies et les arrosages, leur développement s'effectue en moins d'une semaine.



les récipients et les objets qui peuvent retenir l'eau de pluie. JE TRIE ET JE JETTE tout ce qui ne me sert plus.



1 fois par semaine les soucoupes de pots de fleurs ou JE METS DU SABLE qui conserve l'humidité pour la plante et qui empêche les moustiques de pondre leurs œufs.



les récupérateurs d'eau avec un couvercle hermétique ou une moustiquaire.



1 fois par an les gouttières, les regards et les siphons J'ENTRETIENS régulièrement ma piscine et mes bassins d'agrément dans lesquels je peux mettre des poissons.

Pour plus d'informations:

Département de la Charente-Maritime:

- bf-dem-demoustication@charente-maritime.fr
- 05-46-31-72-89

ARS Nouvelle-Aquitaine

- www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr



Les larves de moustiques se développent dans l'eau. En été, après les pluies et les arrosages, leur développement s'effectue en moins d'une semaine.



les récipients et les objets qui peuvent retenir l'eau de pluie. JE TRIE ET JE JETTE tout ce qui ne me sert plus.



1 fois par semaine les soucoupes de pots de fleurs ou JE METS DU SABLE qui conserve l'humidité pour la plante et qui empêche les moustiques de pondre leurs œufs.



les récupérateurs d'eau avec un couvercle hermétique ou une moustiquaire.



1 fois par an les gouttières, les regards et les siphons J'ENTRETIENS régulièrement ma piscine et mes bassins d'agrément dans lesquels je peux mettre des poissons.

Pour plus d'informations:

Département de la Charente-Maritime:

- bf-dem-demoustication@charente-maritime.fr
- 05-46-31-72-89

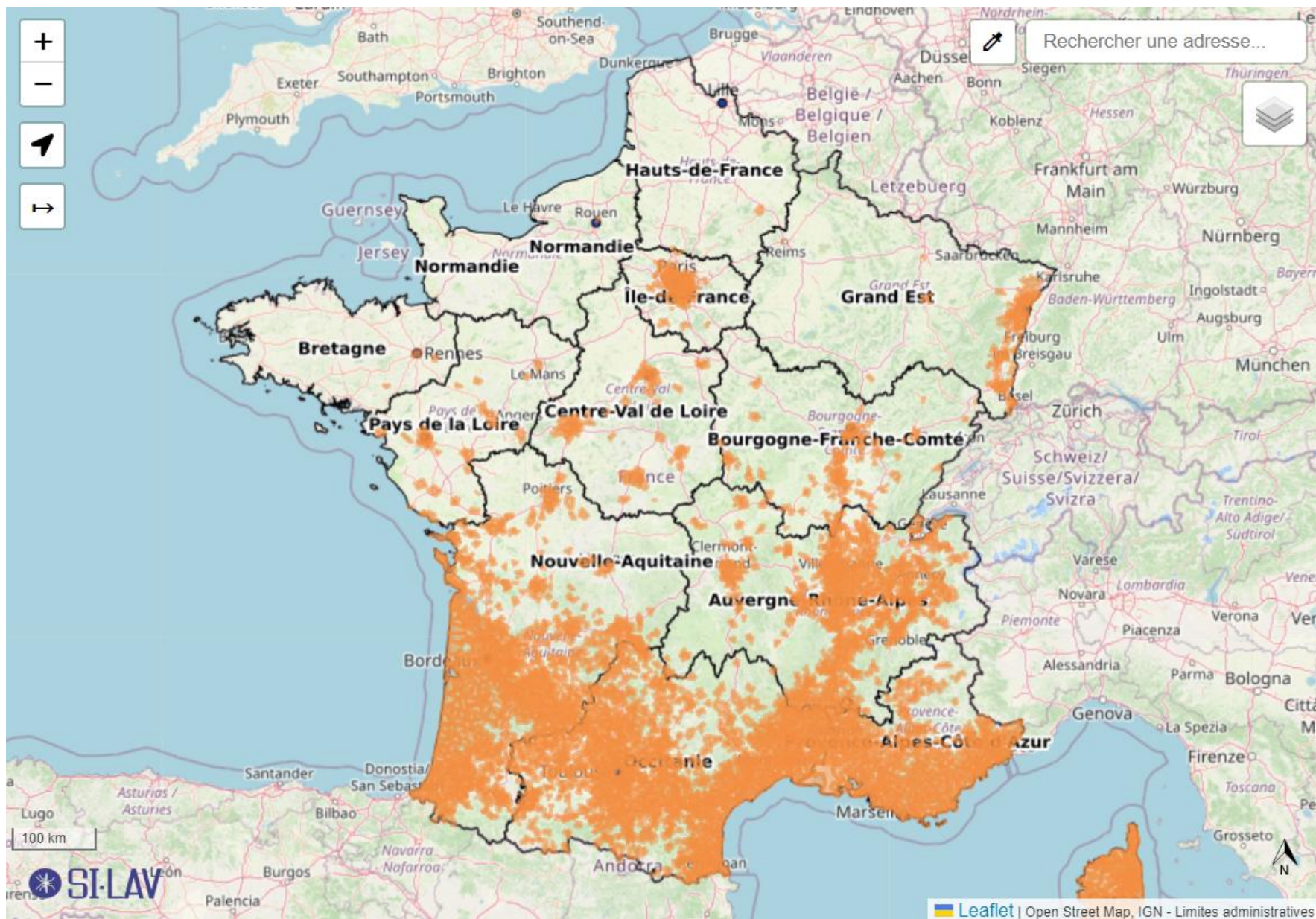
ARS Nouvelle-Aquitaine

- www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr



Communes colonisées en 2025	Evaluation du niveau de risque 2025/2024	Communes colonisées en 2025	Evaluation du niveau de risque 2025/2024	Communes colonisées en 2025s	Evaluation du niveau de risque 2025/2024
Saint-Martin-de-Ré	Risque très important	Saint-Léger	Risque important	Aulnay	Risque modéré
Les Portes-en-Ré	Risque très important	Saint-Sorlin-de-Conac	Risque important	Le Gua	Risque modéré
Sainte-Soulle	Risque très important	Bourgneuf	Risque important	Montguyon	Risque modéré
Barzan	Risque très important	Brie-sous-Mortagne	Risque important	Beaugeay	Risque modéré
Saint-Simon-de-Bordes	Risque important	Avy	Risque important	Arces	Risque modéré
Breuil-Magné	Risque important	Fenioux	Risque important	Villedoux	Risque modéré
Plassay	Risque important	Saint-Césaire	Risque important	Saint-Ouen-d'Aunis	Risque modéré
Aigrefeuille-d'Aunis	Risque important	Soubise	Risque important	Mornac-sur-Seudre	Risque modéré
Andilly	Risque important	La Barde	Risque important	Pessines	Risque modéré
Esnandes	Risque important	Saint-Mard	Risque important	Bouhet	Risque modéré
Yves	Risque important	Saint-Palais-de-Phiolin	Risque important	Saint-Just-Luzac	Risque modéré
Le-Bois-Plage-en-Ré	Risque important	Lozay	Risque important	Lussant	Risque modéré
La Jarne	Risque important	Le Chay	Risque important	Saint-Sauvant	Risque modéré
Trizay	Risque important	Cercoux	Risque modéré	Tesson	Risque modéré
Boisredon	Risque important	La Gripperie-Saint-Symphorien	Risque modéré	Romegoux	Risque modéré
Chermignac	Risque important	Dampierre-sur-Boutonne	Risque modéré	Montlieu-la-Garde	Risque modéré
Saint-Ciers-du-Taillon	Risque important	Saint-Sornin	Risque modéré	Moëze	Risque modéré
Ternant	Risque important	L'Eguille	Risque modéré	Bords	Risque modéré
Etaules	Risque important	Saint-Germain-de-Vibrac	Risque modéré	Saint-Dizant-du-Gua	Risque modéré
Vérines	Risque important	Clérac	Risque modéré	Rouffiac	Risque modéré
Dompierre-sur-Charente	Risque important	Chaillevette	Risque modéré	Montils	Risque modéré
Talmont-sur-Gironde	Risque important	Rétaud	Risque modéré	Floirac	Risque modéré
Saint-Thomas-de-Conac	Risque important	Saint-Jean-d'Angle	Risque modéré	Nieul-les-Saintes	Risque modéré
Lonzac	Risque important	Saint-Aigulin	Risque modéré	Saint-Fort-sur-Gironde	Risque modéré
Bussac-sur-Charente	Risque important	Geay	Risque modéré	La Jarrie	Risque modéré
Montroy	Risque important	Virson	Risque modéré	Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet	Risque faible
Ballon	Risque important	La Vallée	Risque modéré	Saint-Pierre-la-Noue	Risque faible
Saint-Médard-d'Aunis	Risque important	Ile d'Aix	Risque modéré	Saint-Palais-de-Négrignac	Risque faible
Saint-Germain-du-Seudre	Risque important	Saint-Froult	Risque modéré	Saint-Julien-de-l'Escap	Risque faible
Ars-en-Ré	Risque important	Bignay	Risque modéré	Dœuil-sur-le-Mignon	Risque faible
Thairé	Risque important	Burie	Risque modéré		

Carte nationale des communes colonisées en janvier 2025



Critères d'évaluation du risque d'implantation du moustique "tigre"

Risque population (nombre d'habitants)	Niveau de risque
500	1
3000	2
6000	3
10000	4
15000	5
>15000	6

Risque touristique (nombre d'établissements)	Niveau de risque
Absence	1
1 à 5	2
6 à 25	3
26 à 50	4
51 à 100	5
>100	6

Risque localisation (distance de la zone colonisée)	Niveau de risque
>10km	1
5 à 10 km	2
0 à 5 km	3
Commune à détection ponctuelle	4
Commune colonisée	5

Risque flux/déplacement (réseau routier)	Niveau de risque
Routes communales	1
Routes départementales	2
Routes nationales	3
Autoroutes	4

Risque "aire de service" (distance aires de service, de péage et/ou de repos -à la zone colonisée)	Niveau de risque
>500 m	1
500 à 100 m	2
< 100 m	3

Risque RSI (points d'entrée du territoire (ports et aéroports) et plateformes logistiques)	Niveau de risque
Absence	1
Plateforme, MIN, GPM, Aéroport	2
Site de pneus	3

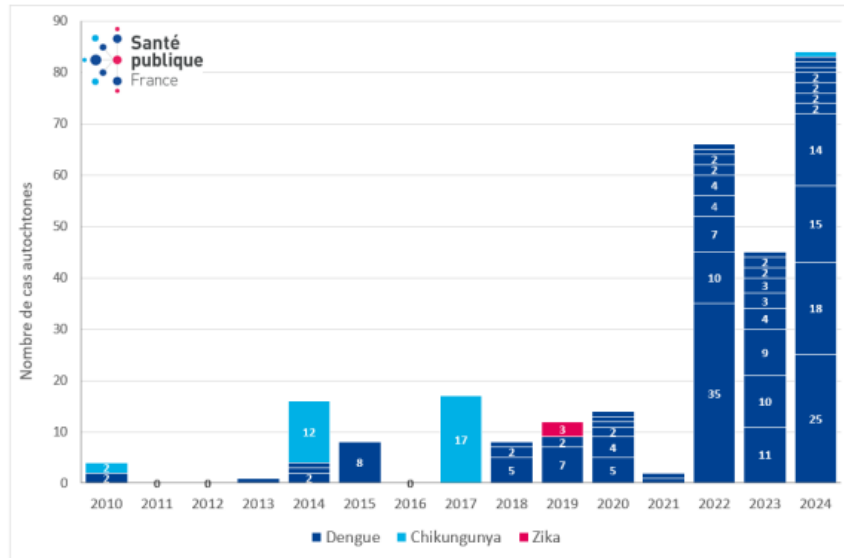
Risque "Evènementiel" (spectacles, festivals et animations temporaires ou permanents) fréquentation annuelle	Niveau de risque
<10000	1
10000 à 50 000	2
50 001 à 300 000	3
> 300 000	4

VULNERABILITE	Score (addition des niveaux de risque)
Risque faible	(<9)
Risque modéré	(9-10)
Risque important	(11-13)
Risque très important	(>13)
Commune colonisée	

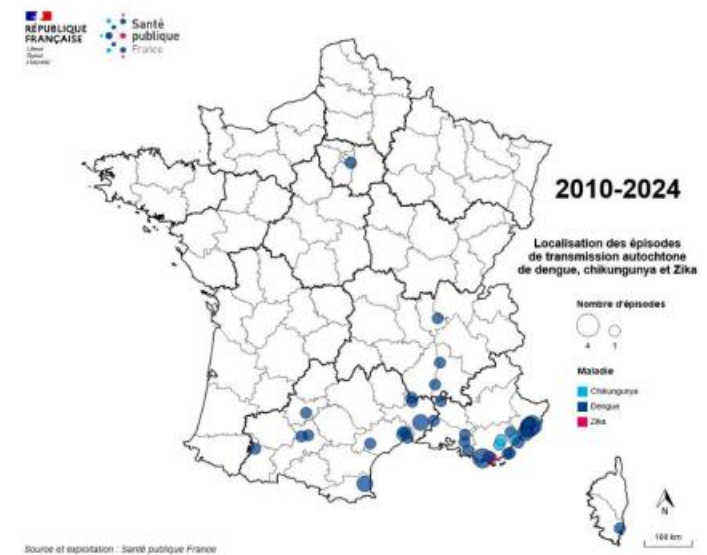
Annexe 1 : Episodes de transmission autochtone chikungunya-dengue et Zika 2010-2024, France hexagonale

De 2010, année des premiers cas autochtones de dengue et de chikungunya, à 2024, 53 foyers de transmission des virus de la dengue, du chikungunya et du Zika, transmis par le moustique vecteur *Aedes albopictus* ont été identifiés : 48 de dengue, 4 de chikungunya et 1 de Zika.

Ils ont affecté au total 277 cas : 242 cas de dengue, 32 cas de chikungunya et 3 cas de Zika.



Nombre de cas autochtones de dengue, chikungunya et Zika, identifiés par foyer de transmission, France hexagonale, 2010-2024

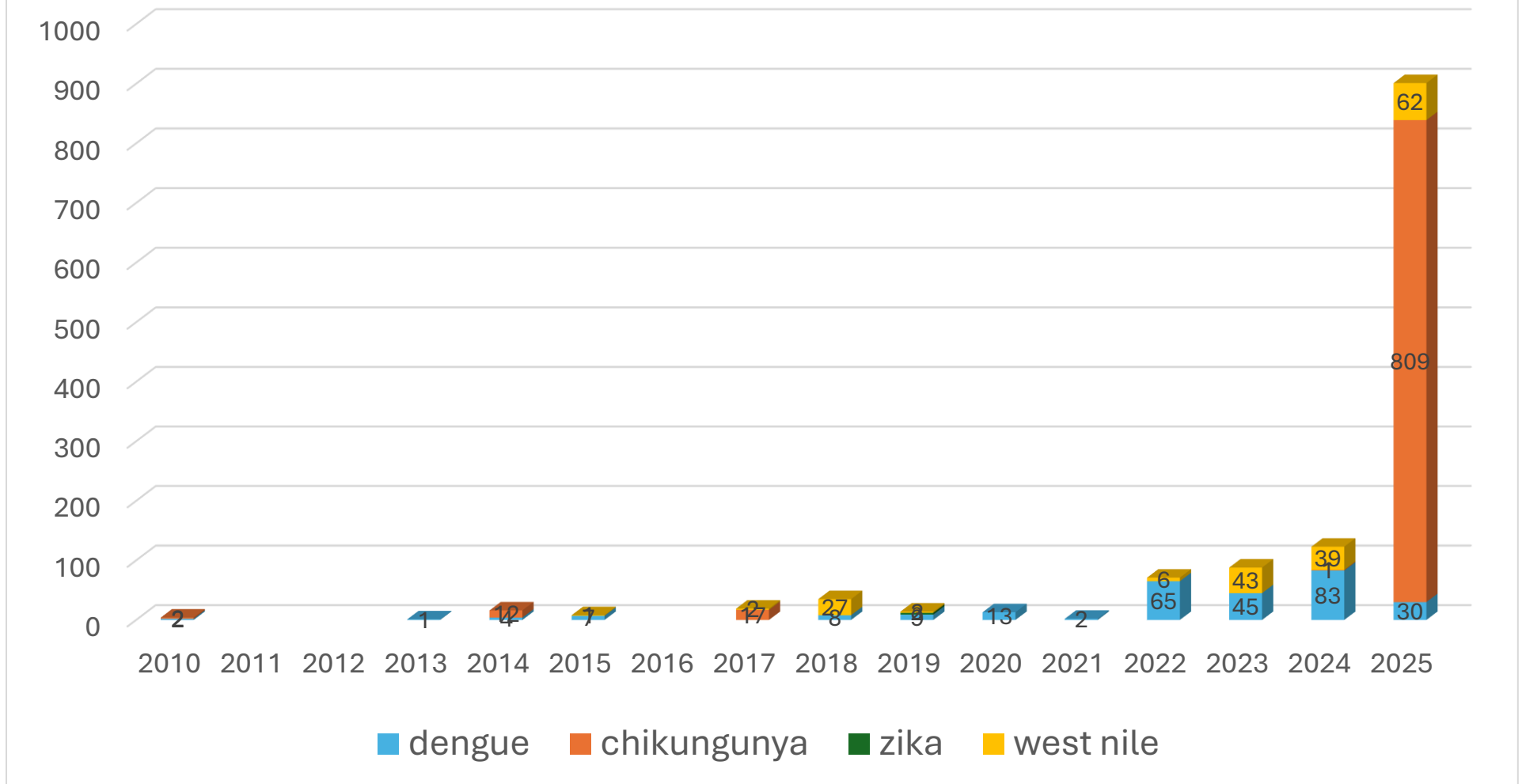


Localisation des foyers autochtones de dengue, chikungunya et Zika, France hexagonale, 2010-2024 *

*Les foyers pour lesquels plusieurs zones de transmission possibles ont été identifiées ne sont pas présentés

Source : *Chikungunya, dengue, Zika et West Nile en France hexagonale. Bulletin de la surveillance renforcée du 26 novembre 2025.*

cas autochtones d'arboviroses en France hexagonale (source Santé Publique France)

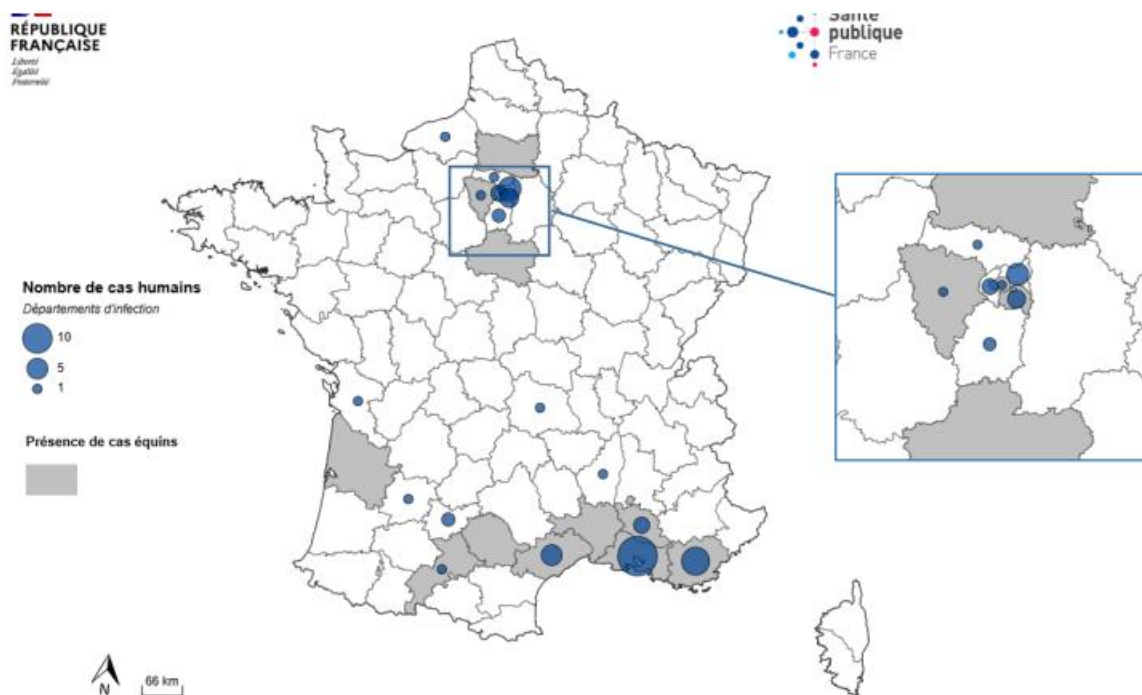


Circulation intense des virus West-Nile et Usutu en 2025

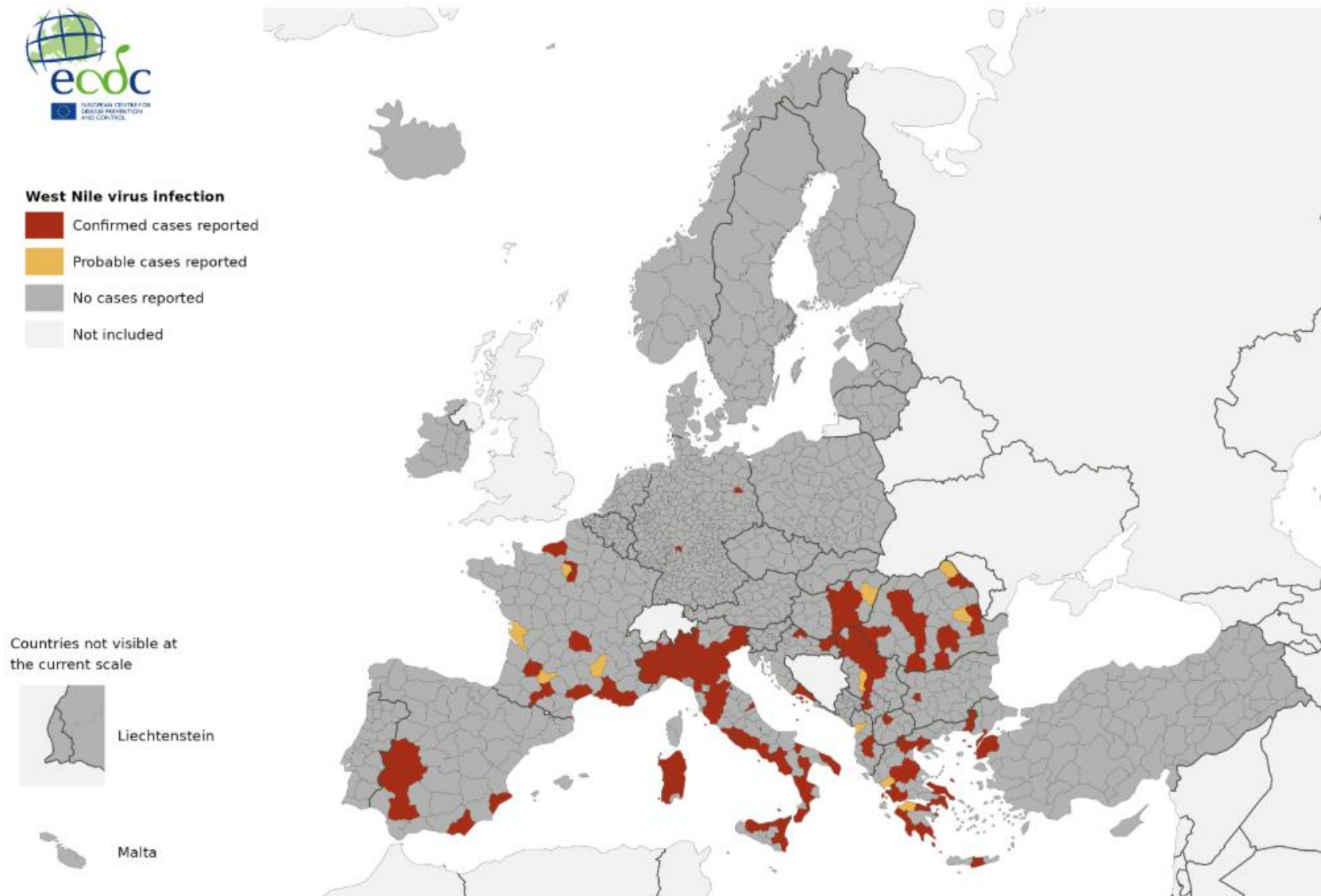
L'année 2025, recense 61 cas autochtones d'infection à virus West Nile en France hexagonale dont 1 en Charente-Maritime. A l'échelle nationale, les cas se situent en régions Provence-Alpes-Côte d'azur, **Nouvelle-Aquitaine** et Occitanie. L'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et la Normandie sont touchées pour la première fois.

En Nouvelle-Aquitaine, le département du Lot-et-Garonne est touché pour la première fois. Toutes ces nouvelles apparitions confirment l'évolution de l'épidémiologie du virus en France, notamment depuis 2022, année de l'identification de transmission pour la première fois en Nouvelle-Aquitaine.

Carte de la surveillance West Nile en France hexagonale, saison 2025 (au 24/11/2025)



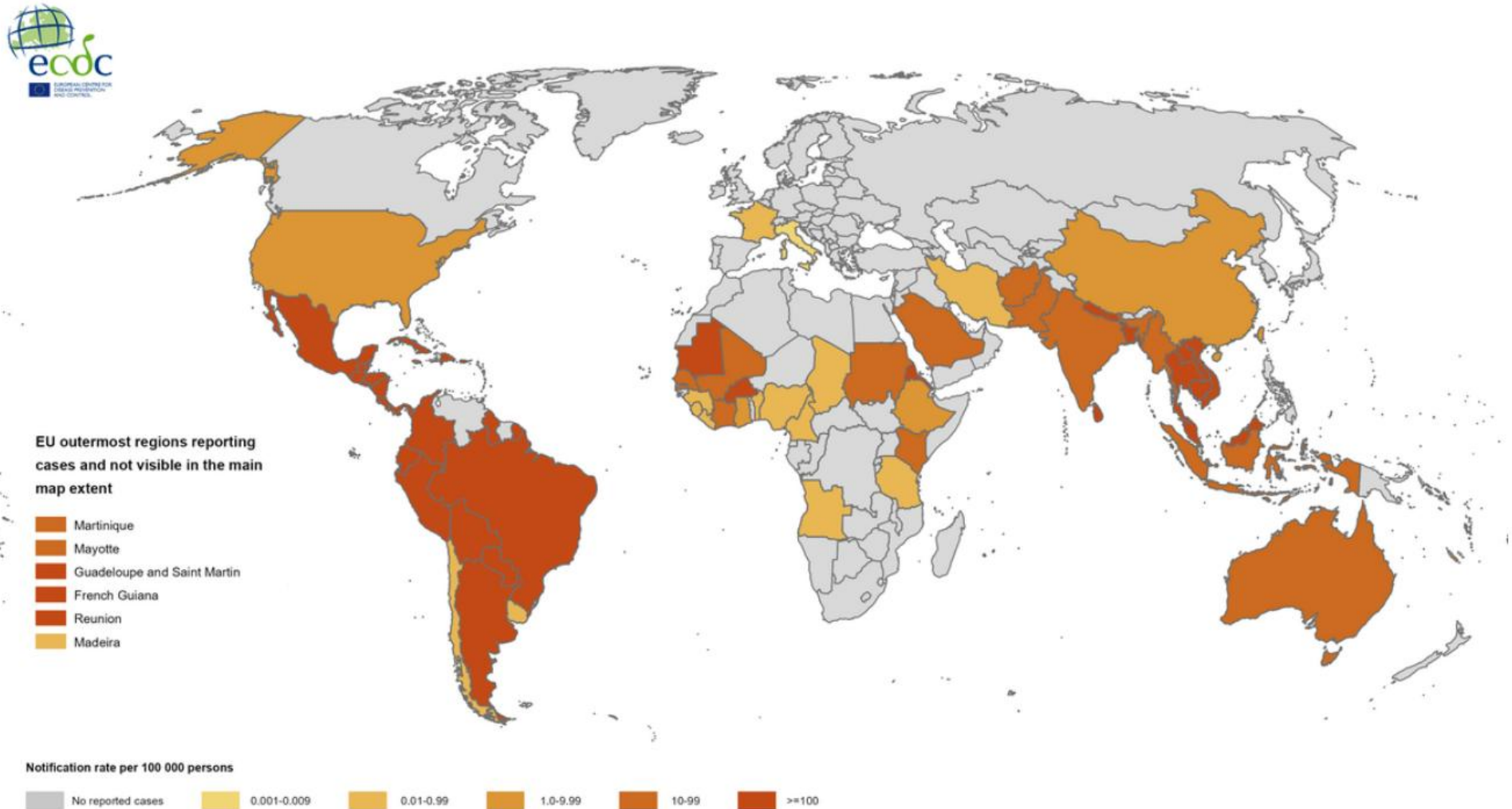
Les données des cas humains sont produites par Santé publique France, celles des cas équins sont produites par la plateforme ESA.



Administrative boundaries: ©EuroGeographics ©UN-FAO. The boundaries and names shown on this map do not imply official endorsement or acceptance by the European Union. Map produced by ECDC on 11 December 2025. Created with data reported to EpiPulse Cases as of 10 December 2025.

(Source ECDC)

Répartition des cas de dengue pour 100 000 habitants de décembre 2024 à novembre 2025



(Source ECDC)

Actions prévues dans le cadre des contrats de proximité signés entre le Département et les Collectivités

XX : [Nom de l'intercommunalité]
 XX : Environnementale et territoire

FICHE OBJECTIF N° XX-XX-XX : Lutte contre le « moustique tigre »

CONTEXTE

Depuis 2018, le département est concerné par l'implantation du « moustique tigre » (*Aedes albopictus*). Cette espèce invasive génère une nuisance importante auprès de la population. C'est pourquoi le Département surveille activement sa prolifération (réseau de piège) et mobilise les particuliers pour signaler sa présence (application iMoustique®).

Depuis le 1^{er} mai 2020, le Département est l'opérateur désigné par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine pour mettre en œuvre les actions de lutte sanitaire contre les moustiques vecteurs potentiels de maladies (dont le « moustique tigre »).

Détectée ponctuellement à [liste des communes concernées], le « moustique tigre » est définitivement implanté à [liste des communes concernées]. Sa présence est encore limitée à certains quartiers mais, par retour d'expériences, nous savons que l'implantation du « moustique tigre » est irréversible et tend à se généraliser. Toutefois, un ensemble d'actions coordonnées a démontré son efficacité pour ralentir sa prolifération et contenir au mieux le niveau de nuisance. Fort de l'expertise de son service de démoustication, le Département pourra accompagner les Communes concernées, compétentes en matière d'hygiène et de salubrité, pour mettre en œuvre des plans de lutte adapté (Cf. Règlement Sanitaire Départemental).

OBJECTIFS

Les objectifs visent :

- à ralentir la prolifération des moustiques en tenant compte des caractéristiques sociales et économiques (notamment pour le tourisme),
- limiter les impacts des interventions sur l'environnement (traitements biologiques),
- informer et sensibiliser les habitants et les acteurs économiques en vue d'une mobilisation partagée

DESCRIPTION DE L'ACTION

		Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
1	Communication sur les bons gestes de prévention pour limiter la prolifération des moustiques	Communes - CdC-D17	Service communal d'hygiène et de salubrité - Service Départemental de Démoustication
2	Élaboration de plans communaux de lutte contre le « moustique tigre »	Communes Département	Service communal d'hygiène et de salubrité - Service Départemental de Démoustication
3	Mise en œuvre d'opérations de piégeage ciblé, réunions publiques, diagnostic du domaine public	Communes - D17	Service communal d'hygiène et de salubrité - Service Départemental de Démoustication
4	Mise en œuvre d'opérations de mobilisation sociale en porte-à-porte	Communes	Service communal d'hygiène et de salubrité - Service Départemental de Démoustication
5	Formation des agents communaux à la prise en compte des bonnes pratiques pour limiter la prolifération des moustiques	Communes - D17	Service communal d'hygiène et de salubrité - Service Départemental de Démoustication
6	Mise à disposition à prix coûtant des modèles de pièges réellement efficaces	D17	Service Départemental de Démoustication

Une réunion annuelle permettra aux collectivités le bilan annuel chiffré ainsi que les programmations de projets à venir (coûts et calendriers). Ce bilan détaillera notamment les résultats de chaque indicateur prévu ci-après :

- Réduction du nombre de gîtes à moustiques,
- Evolution du nombre de moustiques capturés et du nombre de signalements
- Maintien des actions de sensibilisation des habitants et des touristes



Le Département de la Charente-Maritime mène une politique très active de lutte et de régulation des moustiques, sources de nuisances, sur l'ensemble du territoire.

Spécialisé dans la surveillance entomologique et la régulation des moustiques, le service de démoustication du Département apporte auprès des services de l'État, des collectivités territoriales et du grand public, son expertise dans la prévention des risques sanitaires et vétérinaires d'un point de vue technique et logistique.

Dans les marais, les agents du Département utilisent exclusivement des produits biologiques respectueux de l'environnement.

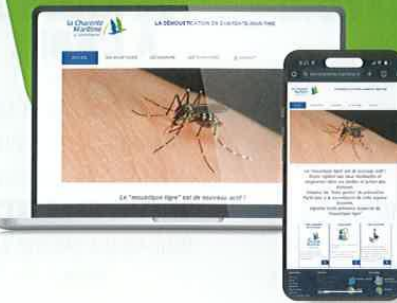


LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Département a été gratifié du Label **EXPE-CT** (Expertise des collectivités territoriales), ce qui lui permet de développer des actions de coopération à l'international et d'échanger des compétences dans le domaine de la démoustication.



charente-maritime.fr



+ D'INFOS SUR LA LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES EN CHARENTE-MARITIME

• demoustication.charente-maritime.fr •

Tél. 05 46 31 72 89

CD17 Mai 2024 | Maquette originale : ©www.yamngautreau.fr | Photos : ©ISTOCK/©FOTOLIA

Département de la Charente-Maritime
85 boulevard de la République - CS 60003
17076 La Rochelle cedex 9 - Tél. 05 46 31 70 00

charente-maritime.fr



**MOUSTIQUES
LES BONS
GESTES
DE PRÉVENTION**





JE VIDE

1 fois par semaine les soucoupes de pots de fleurs ou **JE METS DU SABLE** qui conserve l'humidité pour la plante et qui empêche le moustique de pondre ses œufs.



JE COUVRE

les récupérateurs d'eau avec un couvercle hermétique ou une moustiquaire ou **JE RENOUVELLE L'EAU** toutes les semaines.



JE NETTOIE

1 fois par an les gouttières, les regards et les siphons. **J'ENTRETIENS** régulièrement ma piscine et mes bassins d'agrément dans lesquels je peux mettre des poissons.



JE RANGE À L'ABRI

les récipients et les objets qui peuvent retenir l'eau de pluie. **JE TRIE ET JE JETTE** tout ce qui ne me sert plus.



LES BONS GESTES

pour éviter la prolifération des moustiques autour de chez moi.

Les larves de moustiques se développent dans l'eau. En été, après les pluies et les arrosages, leur développement s'effectue en moins d'une semaine. Chacun peut agir en étant vigilant. **SANS EAU, PAS DE MOUSTIQUE !**



LE MOUSTIQUE TIGRE

Aedes albopictus est une espèce invasive originaire d'Asie du Sud-Est très opportuniste, qui se déplace et s'implante à travers le monde en empruntant les moyens de transport (bateaux, avions, voitures, trains). En France, il trouve les conditions climatiques favorables à son installation durable. Vecteur de nombreuses maladies dont la dengue et le chikungunya, la surveillance de ce moustique est un véritable enjeu de santé publique.

Le « moustique tigre » adulte mesure 5 mm et est de couleur noire avec des anneaux blancs sur les pattes. La femelle pond ses œufs dans de petits réceptacles d'eau autour des maisons (coupelles de pots de fleurs, pneus, autres récipients).

VOUS PENSEZ AVOIR OBSERVÉ UN MOUSTIQUE TIGRE ?

Signalez sa présence via le formulaire « Contact » sur notre site demoustication.charente-maritime.fr

COUPONS L'EAU au moustique tigre



**Dengue, chikungunya, Zika
PROTÉGEONS-NOUS !**

Chaque femelle pond environ
200 oeufs, sur les parois de
petits récipients.
C'est là que nous devons agir...

*Partout,
supprimez
les eaux stagnantes*



-  Nettoyez les gouttières
-  Videz l'eau des récipients une fois par semaine, d'avril à novembre
-  Couvrez les récupérateurs d'eau et les bidons
-  Ne laissez pas stagner l'eau de pluie
-  Rangez à l'abri de la pluie

5mm de long



Aedes Albopictus

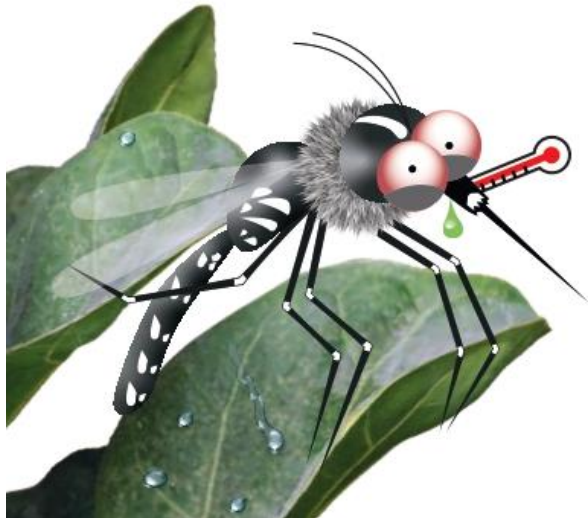


LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m !
Le moustique qui vous pique est né dans votre quartier !

Pour pondre ses oeufs, le moustique tigre n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon lui suffit ! Alors faisons la chasse aux eaux stagnantes !! Pas les mares, ni les étangs !! ce ne sont pas du tout leurs lieux de ponte.

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, être vecteur des virus de la **Dengue**, du **Chikungunya** ou du **Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).



Éliminez les endroits où l'eau peut stagner...

coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, pieds de parasol, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.

Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, caniveaux...).

Couvrez les réservoirs d'eau, de manière bien étanche avec un voile ou une moustiquaire : récupérateurs d'eau pluviales, bidons, citernes, piscines hors d'usage. Mettez des poissons dans les bassins.



RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE TIGRE


- Il est **rayé noir et blanc**
- Il est **très petit (5 mm)**
- Sa piqûre est **douloureuse**
- Il pique durant la **journée** (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir la nuit!)

La liste DES BONS GESTES



LUTTONS CONTRE le moustique tigre

RANGEONS à l'abri

- Brouettes 
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

VIDONS une fois par semaine

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
 - Gamelles pour animaux
 - Pieds de parasol
 - Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
 - Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
 - Pluviomètres
 - Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !*

COUVRONS avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- Supprimez régulièrement les larves, pour éviter que ça devienne des pouponnières
- Bidons et fûts devant rester dehors

Coupez l'eau au moustique tigre !



Toutes les infos et les flyers à télécharger ici


Et passez le message à votre voisin

ENTRETENONS

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

NETTOYONS

pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux 
- Regards d'eau de pluie
- Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m.

Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les récipients** où il pond ses œufs et prolifère...



L'astuce du Pro, mettez du sable dans vos coupelles



Le moustique-tigre toujours plus présent en Charente-Maritime

CHARENTE-MARITIME. La saison de surveillance du moustique-tigre a débuté le 1^{er} mai et se poursuivra jusqu'au 30 novembre.

La progression du moustique tigre se poursuit sur le territoire métropolitain ce qui augmente le risque de foyers épidémiques autochtones. La saison de surveillance a débuté le 1^{er} mai et se poursuivra jusqu'au 30 novembre. Le plan d'action de lutte contre les maladies vectorielles 2025 a aussi été lancé en Nouvelle-Aquitaine.

80 départements de France colonisés

Le moustique tigre est désormais très actif dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine mais il est toujours absent en CREUSE et implanté de manière inégale sur les territoires. Au 1^{er} janvier 2025, le moustique tigre était présent dans 80 départements de la France métropolitaine, dans 1 485 communes de Nouvelle-Aquitaine (soit 34 % du total des communes) pour une augmentation de 565 communes colonisées en 1 an. 71 % des Néo-Aquitains sont aujourd'hui directement concernés dans leur vie quotidienne par le moustique-tigre.

60 % de la population de Charente-Maritime

Depuis 2019, la Charente-Maritime est classée en département colonisé, du fait d'une implantation confirmée du moustique-tigre sur une première commune à la fin de la saison 2018, à Saintes. Depuis,



La Charente-Maritime est colonisée par le moustique-tigre depuis 2019. © DR

son aire d'implantation s'étend progressivement. En effet, 98 communes sont désormais colonisées en 2024 cela ne représente que 21 % des communes du département mais plus de 60 % de la population totale de Charente-Maritime.

Moustique-tigre = un risque sanitaire

Outre la nuisance indéniable qu'il entraîne, il faut impérativement lutter contre la présence du moustique-tigre en raison du risque épidémique qu'il représente. Il est, en effet, potentiellement « vecteur » des virus de la dengue, du chikungunya, et du Zika. Dans le département de la Charente-Maritime, 19 cas importés de dengue et un cas

importé de Chikungunya ont séjourné dans le département. Ces cas ont donné lieu à neuf enquêtes entomologiques autour des lieux qu'ils ont fréquentés. La présence du moustique vecteur (*Aedes albopictus*) ayant été constatée sur plusieurs de ces sites, dix traitements de lutte anti-vectorielle ont été évalués puis mis en œuvre.

Des pièges dans toute la Charente-Maritime

Un réseau de 44 pièges pondoires et un piège adulte est déployé depuis 2020 par le Département de la Charente-Maritime pendant la saison active du moustique-tigre, d'avril à novembre. En 2024, le réseau s'établissait sur:

- Neuf établissements sensibles, sièges d'urgence: centres hospitaliers de La Rochelle, de Saintes, de Rochefort, de Royan, de Jonzac, de Saint-Jean-d'Angély, antenne du SMUR estivale de Saint-Martin-de-Ré, clinique de Royan et polyclinique de Saint-Georges-de-Didonne (trois pièges par site)
- Deux points d'entrée du territoire au sens du règlement sanitaire international: Port atlantique de La Rochelle (cinq pièges) et Aéroport Ile de Ré - La Rochelle (trois pièges)
- Un site de stockage de pneumatiques: Distri-Cash à Sainte-Soulle (trois pièges)
- Deux communes où des détections ponctuelles ont été enregistrées en 2024: Aigrefeuille-d'Aunis et Saint-Médard-d'Aunis.

Quels gestes pour éviter la prolifération du moustique-tigre?

L'élimination des gîtes larvaires est le moyen le plus efficace pour lutter contre le moustique-tigre. La femelle pond ses œufs dans de très petites quantités d'eau, souvent présentes dans nos jardins. Elle privilégie les contenants artificiels (soucoupes, pots, seaux, jouets...), limiter les zones de ponte est donc bien plus efficace, à long terme, que d'éliminer les moustiques adultes. Le moustique-tigre est un moustique urbain qui se déplace très peu. Il vit dans un rayon d'environ 150 mètres. Voici les principaux gestes à adopter: toutes les semaines vider les contenants retenant de l'eau, couvrir les récupérateurs d'eau d'une moustiquaire et ranger les récipients potentiels et nettoyer les regards et descentes de gouttières. La chasse aux moustiques-tigres est officiellement ouverte. ■

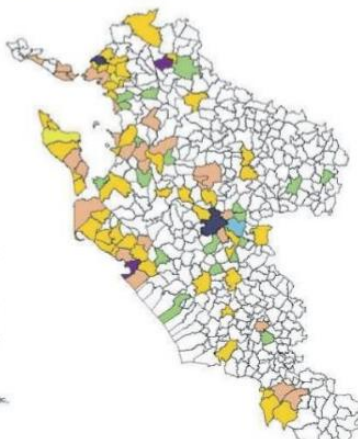
LA CHASSE AUX MOUSTIQUES-TIGRES, L'AFFAIRE DE TOUS

Chacun à son niveau a un rôle à jouer pour limiter la prolifération de cette espèce et la nuisance associée lorsque le moustique-tigre est implanté (EPCI, collectivités, entreprises, particuliers...). Des distributions de documents d'information et de sensibilisation aux bons gestes contre le moustique-tigre ont été réalisées aux habitants. La surveillance du moustique est également réalisée grâce au dispositif de veille citoyenne sur le site signalement-moustique.anses.fr complétée par l'application *1 moustique* déployée par le Département de la Charente-Maritime. 171 signalements de particuliers ont été expertisés au cours de la saison 2024 par le Conseil Départemental de la Charente-Maritime dont 138 provenaient de communes déjà déclarées colonisées. 33 enquêtes ont été réalisées à la suite de ces signalements. Parmi ces 33 demandes d'intervention, 20 ont permis d'identifier la présence possible du moustique-tigre (63 %).

Le « moustique tigre » en Charente-Maritime

Le « moustique tigre » (*Aedes albopictus*) est implanté de manière définitive et irréversible dans 98 communes :

- Communes où *Aedes albopictus* est implanté en 2018: Nié sur Mer, Saintes
- Communes où *Aedes albopictus* est implanté en 2019: Charente
- Communes où *Aedes albopictus* est implanté en 2020: Saint-Georges-d'Oléron, Flénguy
- Communes où *Aedes albopictus* est implanté en 2021: Saint-Georges-de-Odonne, Saint-Gauvain-d'Aunis
- Communes où *Aedes albopictus* est implanté en 2022: Le Château - d'Oléron, Chabousson-Péage, La Rochelle, Cote d'Azur, La Coisade-sur-Mer, Czacarons, Digue-d'Oléron, Echelles, La Fosse, Fouboussière, Fouin, Les Griches, Jonzac, Mouchans-sur-Gironde, Mulsandre, Le Mug, Rochefort, Royan, Saint-Nazaire-sur-Charente, Saint-Samson, Tonnay-Charente, La Tremblade, Rivobois-Péage, Sainte-Marie-de-Ré, Saugn
- Communes où *Aedes albopictus* est implanté en 2023: Marais, Fontaines, Surgères, Aigné, Angoulême, Lagout, L'Houmaux, Marais, Saint-Basille, Charente-sur-Mer, Puffonien, Saint-André, Port des Bragues, Saint-Hippolyte, Marais-Haut-Brouage, Port-d'Enval, Port-Frédéric, Males, Saint-Ponchre, Saint-Jean-d'Angély, Auniers-la-Croix, La Brée-les-Bains, Saint-Denis-d'Oléron, Le Grand Village-péage, Saint-Denis-les-Bains, Saint-Pierre-d'Oléron, Saint-Pierre-sur-Mer, Vieux-sur-Mer, Saint-Robert-de-Royan, Saint-Jean, Les Mathes, Saint-Augustin, Breuille, Coucouxy, La Jarri, Chézac, Saint-Georges-des-Côtes, Saint-Laurent-de-la-Prée, Port, Cognac, Bédacq, Bussac-Fort, Saint-Genois-de-Saintonge, Mirambeau, Genacac
- Communes où *Aedes albopictus* est implanté en 2024: Vergennes, Bann, La Chapelle-des-Pots, Brouffranc-le-Chapuis, Bonvais-sur-Mer, Clavelle, Villedor, Colantiers, Collet, Sillé-sur-Mer, Melle, Thénac, Saint-Agrain, Montprieur-sur-Gironde, Villers-en-Pons, Cabriut, Saint-Vaast, Come-Eglise, Saint-Sauveur-de-Saintonge



Bilan 2024 de la surveillance et de la lutte contre les moustiques vecteurs potentiels d'arboviroses. © ARS NA / Dep 17

Les moustiques sous surveillance

BIODIVERSITÉ. Le service de démoustication du département était sur l'île de Ré le 17 avril.

Vincent Martinet et Romain Cuven "patrouillent" ce jeudi 17 avril. Présents 44 semaines par an sur l'île de Ré, de mi-janvier à mi-novembre, ces deux agents de service de démoustication du Département y suivent 700 gîtes potentiels de développement sur 300 hectares de terrain hors zones urbaines.

Des prélèvements permettent de calculer le taux éventuel de présence de larves et de les détruire par traitement biologique dès la deuxième phase de développement sur dix. Ces traitements ne pouvant être efficace en dessous de 5°C, ils commencent à partir de mi-janvier. « On ne traite que les 4 espèces sur 35 qui piquent les personnes », explique le responsable du service Sébastien Chouin, estimant le suivi « plus difficile » au sud en raison de points d'eau plus petits qu'au nord.

Lutte également en milieu urbain

En plus de cette surveillance dans les milieux naturels, le service est partenaire des communes pour travailler sur les milieux urbains. Des pièges permettent de surveiller la prolifération, notamment celle du moustique



Vincent Martinet et Romain Cuven patrouillent de mi-janvier à mi-novembre sur les 700 gîtes à surveiller de l'île de Ré. © S.G.

tigre. « Ce n'est pas un moustique de marais mais un moustique domiciliaire. Quatre communes sont particulièrement surveillées : Rivedoux-Plage, Sainte-Marie, La Flotte et La Couarde. Mais l'île de Ré résiste bien, mieux qu'Oléron, et le maître mot est "surveillance permanente". Depuis le 1^{er} avril on est sur le sujet, avec des traitements qui commenceront dès le 1^{er} mai » précise Sébastien Chouin.

« La situation est inquiétante d'où la nécessité d'agir. La communication envers les populations est cruciale comme

la publication d'informations dans le bulletin communal », précise le conseiller départemental Patrice Raffarin. Sébastien Chouin pointe notamment le problème, en zone urbaine, des résidences secondaires qui ne sont pas régulièrement entretenues. « Les eaux stagnantes dans les jardins ou sur les maisons sont très vite colonisées par les larves. Nous ne sommes pas encore en situation de grosse nuisance mais il faut rester vigilant », prévient-il.

Quelques conseils pour éviter la prolifération : éviter de laisser des

LES PROFESSIONNELS IMPLIQUÉS

Sauniers, ostréiculteurs et agriculteurs contribuent à lutter contre la prolifération des moustiques. « Depuis 50 ans, le nombre de traitements par an a été divisé par 3 voire 4 grâce aux activités professionnelles en milieu naturel, et particulièrement à la reprise d'activité de nombreux marais », avance Sébastien Chouin. Là où l'eau stagnante amenée par les pluies et les grandes marées renforce le risque de prolifération, la gestion et l'entretien des espaces naturels sont défavorables au moustique. « Si demain on devait perdre 10 % de l'activité du sel et de l'huître, on devrait probablement doubler les traitements anti-moustiques », estime Sébastien Chouin.

réceptifs à l'air libre, vider les eaux stagnantes comme les soucoupes de pots de fleurs une fois par semaine, couvrir les réservoirs et les récupérateurs d'eau de pluie et nettoyer gouttières et regards d'évacuation au moins une fois par an. ■

S.G.

SUD OUEST - Publié le mercredi 3 septembre 2025 à 17:08

- [La Rochelle / Rouffiac](#)

Deux premiers cas autochtones de chikungunya détectés en Charente-Maritime, à La Rochelle et à Rouffiac



Le chikungunya est transmis par les moustiques tigres d'une personne à l'autre, comme ces deux premiers cas en Charente-Maritime © Radio France - Vincent Hulin

[François Petitdemange](#)

L'Agence régionale de santé et Santé publique France annoncent deux cas autochtones de chikungunya en Charente-Maritime, à La Rochelle et Rouffiac. L'état de santé des personnes contaminées n'inspire pas d'inquiétudes, selon l'ARS, qui a pris des mesures pour limiter les risques de propagation.

Deux cas autochtones de chikungunya ont été détectés, cet été, en Charente-Maritime, à La Rochelle et à Rouffiac (entre Saintes et Cognac). Le mot "autochtone" signifie que **les malades ont été contaminés ici**, en métropole, et pas lors d'un voyage dans une zone contaminée dans le monde. C'est le moustique tigre qui transmet le virus de personne à personne.

En l'occurrence, à La Rochelle, un cas a été détecté le 21 juillet. À Rouffiac, un autre cas a été détecté le 10 juillet. Dans le département voisin de la Charente, ce sont quatorze cas qui avaient déjà été répertoriés entre le 3 juin et le 7 août à Val de Cognac. "*Ces nouveaux cas et le nombre de foyers de transmission autochtone confirment que le virus circule en Nouvelle-Aquitaine*", prévient l'ARS. Sachant qu'à part la Creuse, l'intégralité des départements de Nouvelle-Aquitaine sont colonisés par le moustique tigre.

L'Agence régionale de santé assure que l'état de santé des deux premières personnes contaminées en Charente-Maritime n'inspire pas d'inquiétudes. Elle assure aussi avoir pris des **mesures immédiates pour limiter les risques de propagation**. En particulier, **des opérations de démoustication** ont été menées à La Rochelle et à Rouffiac. *"L'objectif est d'éliminer les gîtes larvaires et les moustiques adultes qui peuvent transmettre le virus"*. L'ARS assure que *"les habitants des secteurs concernés ont été informés par un flyer déposé dans leur boîte aux lettres"*. Ceux qui ne l'ont pas reçu n'étaient pas concernés par les traitements.

Fièvre supérieure à 38,5 °C, douleurs articulaires, éruption cutanée, fatigue, douleurs musculaires

Les professionnels de santé, de leur côté, ont reçu une information sur les symptômes évocateurs du chikungunya : **fièvre supérieure à 38,5 °C, douleurs articulaires, éruption cutanée, fatigue, douleurs musculaires...** Ils doivent signaler tous les cas à l'ARS afin de limiter la transmission de la maladie.

Santé publique France prévient qu'avec le retour des vacances d'été, le risque d'apparition de foyers secondaires dans des régions qui n'étaient pas encore contaminés augmente, surtout au retour des régions du Sud où les foyers actifs sont nombreux. Les autorités sanitaires appellent donc à **adopter les bons gestes pour se protéger**, pour éviter à la fois les piqûres et la prolifération des moustiques.

Pour se protéger des piqûres de moustiques, Santé publique France conseille :

- D'installer des **moustiquaires** pour les nouveau-nés ou les personnes alitées
- De porter des **vêtements couvrants et amples**
- D'utiliser un **ventilateur** pour éloigner les moustiques
- Dans les territoires concernés comme La Rochelle, il est aussi recommandé d'appliquer un **répulsif cutané**, notamment le matin et en fin de journée.

Pour éviter la prolifération des moustiques, il faut supprimer les eaux stagnantes dans lesquelles les moustiques se développent :

- Une fois par semaine, **vider les coupelles** des plantes et tout ce qui retient de petites quantités d'eau (mobilier de jardin, bâches...)
- Ranger à **l'abri de la pluie** tout ce qui peut contenir de l'eau (jouets des enfants, seaux, arrosoirs)
- Fermer hermétiquement ou recouvrir d'une moustiquaire les **réserves d'eau**.

SUD OUEST

AFFAIRE LESLIE ET KEVIN

Les cinq suspects renvoyés devant une cour d'assises P. 4



ARCHIVES X. LÉOTY / SO

Charente-Maritime
Jeudi 4 septembre 2025 / sudouest.fr / 1,60 €

OLIVIERS & Co
LA FLOTTE - ÎLE DE RÉ
Expérience gustative en boutique
Ouvert de mars à novembre
2, rue Gaston Duchézeau
17100 La Flotte
09 79 36 27 08

Avec votre journal

« Sud Ouest Éco & Entreprises » est de retour chaque jeudi



CHARENTE-MARITIME

Malgré la pluie, le régime sec

Un été exceptionnellement sec a mis les rivières et les zones humides au supplice. Les quelques jours d'averse qui marquent la rentrée ne permettent pas d'effacer le déficit en eau. P. 10-11

40 Quai de Brazza 33100 Bordeaux



ARCHIVES ROGER ERITIA / BIOSPHOTO VIA AFP

CHIKUNGUNYA

Deux premiers cas autochtones détectés dans le département P. 12

SANTÉ

Les médicaments cardiaques en tension P.2-3

GIRONDE

Le combat médiéval en armure, c'est du sport ! P.32

FOIRE EXPO17 + Sam 30 Août Dim 07 Sept

HIPPODROME DE CHÂTELAILLON-PLAGE
LA FOIRE TOUT EN NATURE | Parking Gratuit |

EXPO Océan LA ROCHELLE | SUD OUEST

R 40450 09040 1.60€ - 0904



12 Charente-Maritime

LA ROCHELLE ET ROUFFIAC

Deux cas autochtones de chikungunya

Deux personnes sont malades du chikungunya, à La Rochelle et à Rouffiac, sans avoir voyagé en zone contaminée. Une première dans le département. Leur état n'inspire pas d'inquiétude

Jean-Denis Renard
j.d.renard@sudouest.fr

Le communiqué de l'Agence régionale de santé (ARS) est tombé ce mercredi 3 septembre : deux cas autochtones de chikungunya ont été détectés en Charente-Maritime, l'un à La Rochelle, l'autre à Rouffiac, entre Saintes et Cognac, dans la vallée de la Charente. Ils sont considérés comme autochtones, car les malades n'ont pas voyagé dans des zones contaminées dans les quinze jours qui ont précédé l'apparition des symptômes. Ceci impliquerait, dans un cas comme dans l'autre, une infection par une piqûre de moustique tigre déjà contaminé. Un moustique tigre qui aurait donc piqué au préalable une autre personne porteuse du virus du chikungunya.

C'est une première dans le département. Ce n'est pas une surprise pour autant, tant les cas autochtones se multiplient cet été en Nou-

velle-Aquitaine. En l'espace de deux mois, la ville de Bergerac (Dordogne) en est ainsi à 37. Plus troublant dans l'affaire présente, la commune de Val-de-Cognac, à la limite de la Charente et de la Charente-Maritime, a elle aussi connu une concentration de 14 cas autochtones entre le début juin et le début août. Val-de-Cognac n'est qu'à quelques kilomètres à vol d'oiseau - et de moustique tigre, qui n'est cependant pas en capacité d'accomplir cette distance - de Rouffiac.

L'ARS n'ayant livré aucune précision en dehors de son communiqué succinct, on ne sait pas à ce jour s'il existe une éventuelle corrélation avec le foyer charentais. Nisi les deux cas rochelais et saintongeais sont liés. Le sexe et l'âge des patients n'ont pas été divulgués.

Au 3 septembre, on dénombre 34 foyers de transmission autochtone du chikungunya en France hexagonale, soit 301 cas au total. On recense près de 1 000 cas importés, soit des personnes qui rentrent de

l'étranger et dont la maladie se déclare en France.

Opérations de démoustication
Pour éviter la propagation du virus, des opérations de démoustication ont été programmées à La Rochelle et à Rouffiac. Le samedi 30 août très tôt le matin dans la cité rochelaise, et tard le soir à la même date à Rouffiac. À La Rochelle, c'est le secteur Mireuil/ Rossignollette qui aurait été concerné. En pareil cas, la démoustication se déroule de nuit et

« Toutes les opérations ont été réalisées de la meilleure des façons »

tous les habitants dans le périmètre à risque reçoivent une information dans leur boîte aux lettres. Ce sont les services dédiés du Département qui officient, sous la houlette de

l'ARS. « Toutes les opérations ont été réalisées de la meilleure des façons, c'est rassurant pour les élus que nous sommes », réagit David Mousseau, le maire de Rouffiac.

Ces premiers cas autochtones en Charente-Maritime ne sont probablement pas les derniers. Le moustique tigre, *Aedes albopictus*, est installé dans le département depuis 2018 selon les cartes mises en ligne par le ministère de la Santé. Il a démarré sa conquête de l'hexagone par les Alpes-Maritimes en 2004. Les départements voisins de la Vendée, de la Gironde et de la Dordogne ont été colonisés dès 2015.

Il ne sera pas éradiqué

Son éradication est maintenant illusoire. Il affecte particulièrement les milieux urbains et semi-urbains où il trouve de l'eau pour déposer ses œufs, dans les gouttières, dans les coupelles de jardin,

dans les jouets en plein air, les pneus, etc. Il est moins présent en zone littorale, où le vent fréquent et l'air salin ont tendance à le repousser. Il n'entre pas en compétition avec le moustique commun de type *Culex*, son activité étant diurne pour l'essentiel. Il est également susceptible de transmettre le virus de la dengue.

Le chikungunya étant une maladie à déclaration obligatoire, tous les professionnels de santé sont invités à informer l'ARS s'ils mettent en évidence de nouveaux cas. Les particuliers sont incités à se protéger en installant des moustiquaires, en privilégiant le port de vêtements amples et couvrants et en utilisant un ventilateur qui a pour vertu d'éloigner les moustiques. Il est également possible de s'appliquer un répulsif. Enfin, la meilleure des solutions consiste à supprimer les eaux stagnantes.



Le moustique tigre, vecteur du virus du chikungunya. AFP

LE CHIKUNGUNYA, C'EST QUOI ?

Le chikungunya est une maladie virale qui se déclare après une période d'incubation longue de deux à dix jours. Elle entraîne des atteintes aux articulations (poignet, cheville, genou, etc.), souvent accompagnées de fièvre, de maux de tête et de douleurs musculaires importantes. On observe parfois une éruption cutanée au niveau du tronc et des membres, et une conjonctivite. Dans certains cas, des formes neurologiques graves peuvent survenir, notamment des méningo-encéphalites et des atteintes des nerfs périphériques. Les cas mortels sont rares.

RENTREE

Les syndicats scolaires broient du noir

Classes surchargées, pénurie d'enseignants, santé mentale préoccupante des jeunes... Hier, les syndicats ont dressé un tableau très noir de cette rentrée

Réunis ce mercredi après-midi, 3 septembre, à La Rochelle, les syndicats enseignants tous degrés confondus (FSU17, FSU Snuipp, CGT Educ et Snes) ont accablé pendant près d'une heure trente les politiques successives de leurs ministres de tutelle. Réductions budgétaires, crise des vocations, dégradation de leurs conditions de travail, pénurie de remplacements, domestication des enseignants... Tel est le tableau très sombre dressé en partie par Pascal

Gandemer, secrétaire départemental à la FSU et professeur en lycée. « Les ministres passent et le mépris reste », a résumé ce dernier. Pas étonnant donc que les syndicats soutiennent le mouvement disparate du 10 septembre qui appelle à un blocage général au lendemain du vote de confiance de l'Assemblée au gouvernement Bayrou. Ils appellent ainsi à la grève dans les différents établissements scolaires pour préparer notamment l'autre mobilisation syndicale du 18 sep-

tembre. Voilà pour le volet national.

Phobiescolaire

Sur le plan départemental, rien ne va plus non plus. Et la bonne surprise des dix ouvertures de classes à la rentrée pour le premier degré ne compensera pas toutes les autres mauvaises nouvelles, à en croire Béatrice Lecomte, pour la FSU-Snuipp. Celle-ci a continué de dénoncer le maintien du dispositif du « choc des savoirs » et les nouveaux programmes en mathématiques et

français, qui seraient de « véritables injonctions ». Pour le second degré, Sylvie Laulan, secrétaire départementale du Snes, s'est inquiétée des classes surchargées dans certains lycées comme à Surgères ou Jonzac avec une moyenne de 29 élèves par classe.

La santé mentale des élèves deviendrait selon elle toujours plus préoccupante. « Un tas d'indicateurs prouvent que certains jeunes vont mal. On voit se multiplier les cas de phobies scolaires. Et pourtant, il manque d'infirmiers, de psychologues et d'assistances sociales », a illustré cette professeure de français en collège à Tonnay-Charente. La syndicaliste a regretté également la suppression de deux classes au



Classes surchargées, pénurie d'enseignants, économies budgétaires, rien ne va plus dans l'Éducation nationale, selon les syndicats. X. LÉOTY

collège de Jonzac malgré la mobilisation ou encore l'absence d'un conseiller principal d'éducation (sur les 2) au collège Pierre-Loti de Rochefort.

Agnès Lanoëlle

2

FOCUS

Dans le 17...

RUBAN. Samedi 30 août, au châtelet de Jonzac, on a coupé le ruban afin d'inaugurer la fin des travaux de restauration de ce lieu, classé monument historique. La Région Nouvelle-Aquitaine a participé financièrement aux travaux de restauration à hauteur de 120 000 € et à la création de l'exposition à hauteur de 121 100 € au titre de la valorisation du patrimoine. **SPORT.** À Marans, l'agricultrice (éleveuse de pigeons) Aurélie Groizeleau officie jusqu'au 27 septembre comme arbitre pour le mondial féminin de rugby. Elle est la seule française sélectionnée pour cet événement. **SÉCURITÉ.** Samedi 27 septembre, une journée mobilité et sécurité routière est organisé sur le parking de la mairie de Pont-l'Abbé-d'Arnoult, de 13 h 30 à 17 h. De nombreux animations sont au programme pour tous les âges et notamment un code de la route géant. **PATRIMOINE.** L'ancienne briqueterie à La Grève-sur-Mignon fait partie des 102 projets de l'Hexagone pour bénéficier du soutien financier de la 8ème édition du loto du Patrimoine. Pour rappel, le ticket de jeu est vendu 15 €. Le montant du prélèvement sur les mises revenant normalement à l'État, soit 1,83 € par ticket acheté, sera reversé à la Fondation du patrimoine. **EN BATEAU.** Les samedis 13 septembre et 4 octobre, l'association La Rochelle Ports Center propose pour la première fois, aux habitants de l'agglomération une visite des ports (commerce, pêche, plaisance) par la mer. **FESTIVITÉ.** On fêtera la mojhette, lundi 15 septembre, à Pont-l'Abbé-d'Arnoult avec une foire dédiée et un repas. L'évènement est organisé par la confrérie de la mojhette. **SANTÉ.** La maison de la santé à Saint-Pierre-la-Noue va s'agrandir pour étoffer son offre avec la potentielle venue d'un dentiste, d'une infirmière et d'un médecin junior (dans le cadre de la réforme du cursus avec un stage en zone rurale). **SOURIEZ.** À Courpignac, tous les habitants sont invités, ce dimanche en fin de journée, pour une grande photo, en haut de la Poulignatte. Ensuite, place à un apéritif puis un pique nique tiré du panier et un feu d'artifice. **ÉLECTIONS.** Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars.

L. GUILLEMIN

Chikungunya : deux cas autochtones en Charente-Maritime

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a annoncé le 3 septembre la détection de deux cas autochtones de chikungunya en Charente-Maritime, à La Rochelle et Rouffiac. Les personnes touchées n'avaient pas voyagé dans des zones contaminées dans les quinze jours précédant l'apparition des symptômes. « L'état de santé de ces personnes n'inspire pas d'inquiétudes », précise l'agence. « Des mesures immédiates ont été mises en œuvre pour limiter tout risque de propagation. » Des opérations de démoustication ont été menées dans les deux communes.



USDA

L'Agriculteur Charentais - 5 septembre 2025

Tour du Poitou-Charentes : l'échappée des produits locaux



Guillaume de Werbier

La 39ème édition du Tour Poitou-Charentes a fait étape le 28 août à Chauvigny, seule commune sur le parcours où un Village avait été installé : une conséquence de la diminution des subventions accordées par les collectivités, elles-mêmes soumises aux restrictions budgétaires imposées par l'État. Pour la première fois, l'association La Route des fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine y avait son stand. Le Panier Poitevin avait composé des recettes à base de melon du Haut Poitou, de farci poitevin des Deux-Sèvres, de jambon de Bayonne, ou encore de pommes de terre du sud de la Vienne. La production ovine locale était aussi mise en avant : sous la houlette du GIE ovin Poitou-Charentes, 9 éleveurs ont préparé 54 kg d'agneau Poitou-Charentes et Label Rouge à la plancha, accompagnés des traditionnelles mojettes. « L'élevage ovin va mieux actuellement avec des cours qui sont bons », remarque Patrick Soury, président du GIE ovin du Centre ouest. « La filière se porte mieux, y compris à l'échelle nationale. Il faut encourager les personnes à s'installer, à reprendre des exploitations ovinnes. On manque de volumes ! » Importante région de production, le Poitou-Charentes est aussi portée par des signes de qualité, « assurant une viande d'excellence ».

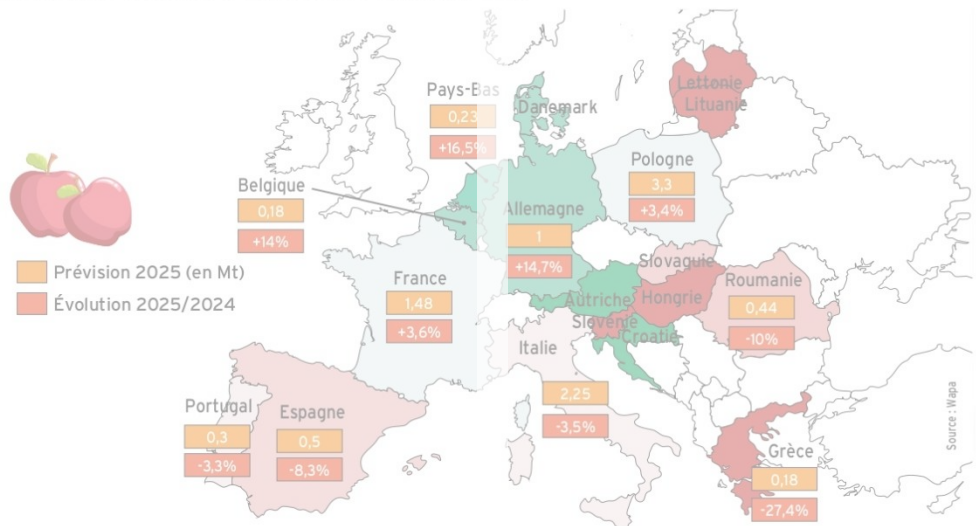
GUILLAUME DE WERBIER

Le dessin <



Pommes : petite récolte attendue en Europe, le sud et l'est décrochent

Prévisions de récolte 2025 de pommes et évolution sur un an



Entre les aléas climatiques et les difficultés à protéger les cultures, l'Europe s'achemine vers de petites récoltes de pommes et de poires pour la troisième année consécutive, selon les prévisions de la Wapa (World Apple and Pear Association) présentées lors du congrès international Prognosfruit le 7 août à Angers. Avec 10,45 Mt, la production 2025 de pommes s'établirait à un niveau quasi stable sur un an (-0,1%), mais en recul de 7,5% par rapport à la moyenne 2022-2024. Ces volumes dans la fourchette basse du potentiel européen augurent d'une « bonne saison » de commercialisation à venir, d'autant que « les stocks

sont vides », selon Philippe Binard, secrétaire général de la Wapa. En 2024, avec une production similaire, « la campagne s'était bien déroulée, avec un assez bon équilibre entre les différents marchés ». En France (n°3 en UE), la récolte a démarré avec une semaine d'avance et devrait déboucher sur une production en hausse (+3,6%, à 1,48 Mt), bien qu'inférieure au potentiel (environ 1,7 Mt). Parmi les principaux producteurs, la Pologne (n°1) et l'Allemagne (n°4) progressent, respectivement de 3,4% et 14,7%. Les pays méditerranéens et de l'est, eux, décrochent : -3,5% pour l'Italie (n°2) et -8,3% pour l'Espagne (n°5).



SI-LAV

Système d'Information du Ministère chargé de la santé
dédié à la prévention des maladies vectorielles

Administration ▾

Opérations ▾

Outils décisionnels ▾

Contacts ▾

🔍 Aide

← Retour

[Accueil](#)

> [Opérations](#)

> Recensement de moyens

Recensement des moyens n°26-02-00621

Contexte de l'opération

Opérateur

CD 17

Logo



Date du recensement

17/02/2026

Créé le

17/02/2026

Modifié le

17/02/2026

Régions d'intervention

Nouvelle-Aquitaine

Départements d'intervention

- CHARENTE
- CHARENTE-MARITIME


Communes d'intervention

Toutes les communes

Opération désactivée

Non

Informations détaillées sur l'opérateur

Nom	CD 17	Type de LAV	01 - Opérateur
Organismes intervenants	--		
Description			--
Adresse			
Région	Nouvelle-Aquitaine	Département	--
Code INSEE	17300	Commune - Code postal	LA ROCHELLE - 17000 
Epci	CA de La Rochelle	Adresse	85 Boulevard de la République
Coordonnée géographique GPS (Format : X/Y/Z)	-1.152052 / 46.13821 / 5.94		
Logo			
			Site web
Type d'organisme	Public		
Statut établissement	Etablissement principal	Statut activité	Actif
Organismes rattachés	--	Direction/Service	Environnement et Mobilité

Détermination des ressources humaines

Nombre d'agents affectés à la lutte antivectorielle

Type d'agents	Nombre d'agents
Responsable(s) de service	1
Chargé(s) de communication	2
Encadrant(s)	4
Agent(s) avec certibiocide	6
Agent(s) sans certibiocide	0

Nombre d'agents mobilisés pour la LAV en renfort

Type d'agents	Nombre d'agents
Responsable(s) de service	0
Chargé(s) de communication	0
Encadrant(s)	0
Agent(s) avec certibiocide	19
Agent(s) sans certibiocide	0

Détermination de la capacité maximale d'intervention par semaine

Détermination de la capacité maximale d'intervention par semaine (1)

Département	Nombre maximum pour une première enquête	Traitement(s) adulticide(s) auto-porté(s)	Traitement(s) pédestre(s) (thermonébulisation)	Actions
Toute la zone	5	4	4	

Recensement du matériel

Recensement du matériel (5)

Type d'appareil	Marque	Type de traitement	Mise en oeuvre	Ultra Bas Volume	Quantité	Département de stationnement	Matériel commun à plusieurs départements	Lesquels
423	SOLO	Adulticide et larvicide	Portatif motorisé	oui	5	CHARENTE-MARITIME	Oui	<ul style="list-style-type: none"> o CHARENTE-MARITIME o CHARENTE-MARITIME
Portastar	FONTAN	Adulticide et larvicide	Portatif motorisé	oui	2	CHARENTE-MARITIME	Oui	<ul style="list-style-type: none"> o CHARENTE-MARITIME o CHARENTE-MARITIME
TF-34	IGEBA	Adulticide	Portatif motorisé	oui	1	CHARENTE-MARITIME	Oui	<ul style="list-style-type: none"> o CHARENTE-MARITIME o CHARENTE-MARITIME
TF-35 W	IGEBA	Adulticide	Portatif motorisé	oui	3	CHARENTE-MARITIME	Oui	<ul style="list-style-type: none"> o CHARENTE-MARITIME o CHARENTE-MARITIME
U40 HDM	IGEBA	Adulticide	Monté sur véhicule	oui	1	CHARENTE-MARITIME	Oui	<ul style="list-style-type: none"> o CHARENTE-MARITIME o CHARENTE-MARITIME


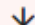
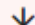
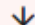

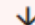
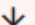



Recensement des stocks de produits de traitement

Recensement des produits (5)

Nom commercial		Matières actives	Fabricant	Usage	Quantité	Date de péremption	Département de stockage	Stock commun à plusieurs départements	Lesquel
AquaPy	↓	Pyrèthre PBO	Bayer	Adulticide	5	01/04/2027	CHARENTE-MARITIME	Oui	○ C ○ C ○ M
Harmonix Inspyr	↓	Pyrèthre	2022 Environmental Science FR S.A.S.	Adulticide	15	01/01/2027	CHARENTE-MARITIME	Oui	○ C ○ C ○ M
VectoMax G	↓	Bacillus thuringiensis israelensis Bacillus sphaericus	Valent BioScience	Larvicide	480	—	CHARENTE-MARITIME	Oui	○ C ○ C ○ M
VectoBac WG	↓	Bacillus thuringiensis israelensis	Valent BioScience	Larvicide	980	—	CHARENTE-MARITIME	Oui	○ C ○ C ○ M
Aqua K-Othrine	↓	Deltaméthrine	2022 Environmental Science FR S.A.S.	Adulticide	30	01/04/2029	CHARENTE-MARITIME	Oui	○ C ○ C ○ M

Recensement des stocks des équipements de protection individuelle (E.P.I.)

Recensement des équipements (12)

Nom	Marque	Catégorie	Type	Norme	Taille	Quantité en stock	Département de stockage	Stock commun à plusieurs départements
Bouchons Anti-bruit					0	80	CHARENTE-MARITIME	Oui
EAC 	MSA		CE 01-21	EN 14387A2P3RD	0	5	CHARENTE-MARITIME	Oui
CONFORT 	Basiclean	Catégorie 3	Type 5 et 6	EN 13034 ; EN 13982-1; EN 1149-5,	4	30	CHARENTE-MARITIME	Oui
CONFORT 	Basiclean	Catégorie 3	Type 5 et 6	EN 13034 ; EN 13982-1; EN 1149-5,	3	30	CHARENTE-MARITIME	Oui
CONFORT 	Basiclean	Catégorie 3	Type 5 et 6	EN 13034 ; EN 13982-1; EN 1149-5,	5	30	CHARENTE-MARITIME	Oui
CONFORT 	Basiclean	Catégorie 3	Type 5 et 6	EN 13034 ; EN 13982-1; EN 1149-5,	4	30	CHARENTE-MARITIME	Oui
Advantage 3000 	MSA		Masque respiratoire complet		0	15	CHARENTE-MARITIME	Oui
Ultranitril 	MAPA	3	Gants protection chimique		10	30	CHARENTE-MARITIME	Oui
Ultranitril 	MAPA	3	Gants protection chimique		9	30	CHARENTE-MARITIME	Oui
Ultranitril 	MAPA	3	Gants protection chimique		8	30	CHARENTE-MARITIME	Oui
Ultranitril 	MAPA	3	Gants protection chimique		7	30	CHARENTE-MARITIME	Oui
Casque anti-bruit					0	3	CHARENTE-MARITIME	Oui